

Québec sans gouvernement jusqu'à mercredi

La mort de M. Johnson a frappé de stupeur le Canada tout entier

Vers une heure du matin, jeudi, après une journée bien remplie, M. Daniel Johnson s'était retiré pour la nuit dans un chalet de l'Hydro-Québec, à Manic 5. Vers 7h15, son secrétaire, M. Paul Chouinard, frappait à sa porte pour éveiller le premier ministre. Pas de réponse. Il insiste à deux ou trois reprises. Encore rien. M. Chouinard appelle alors M. Roland Giroux, commissaire de l'Hydro, qui occupe la chambre voisine. Ils ouvrent la porte: le corps, inerte, est encore tiède. M. Johnson, terrassé par une crise cardiaque, aurait succombé une demi-heure plus tôt. M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro, qui occupait une chambre contiguë, croit avoir entendu, vers 6h30, un gémissement ou râlement. On fit venir le médecin, le Dr Leclerc, et l'aumônier du chantier, accompagné de M. Jean Loiselle, chef de cabinet du premier ministre.

Moins d'une heure plus tard la nouvelle de la mort du premier ministre s'était répandue à la Manicouagan. Elle ne fut officiellement annoncée par M. Loiselle qu'à 9h15. Entre-temps, les membres de la famille avaient été prévenus.

Peu après midi, un petit avion se posait à l'aéroport de Québec, transportant le corps du premier ministre qui sera exposé en chapelle ardente aujourd'hui. Les obsèques auront lieu lundi matin, à la cathédrale de Québec.

Depuis le décès du premier ministre, le Québec est privé de gouvernement, les ministres n'étant autorisés qu'à prendre des décisions d'ordre administratif. Mercredi matin, ministres, députés et conseillers de l'Union nationale se réuniront pour élire un nouveau chef. Le lieutenant-gouverneur invitera ensuite celui-ci à former un gouvernement.

Il ne semble faire aucun doute que M. Jean-Jacques Bertrand sera choisi à l'unanimité.

Les Québécois ont appris la triste nouvelle quelques minutes avant 8 heures par la radio. La consternation a été d'autant plus vive que le premier ministre, lors de sa conférence de presse télévisée la veille, avait paru complètement rétabli du malaise cardiaque dont il fut victime au début de juillet. Mercredi soir, à Manicouagan, il était d'excellente humeur. Il s'était même rendu dans une taverne pour causer avec des travailleurs du chantier. Il avait ensuite assisté à une grande réception réunissant les nombreux invités qui devaient prendre part, hier, à la cérémonie de l'inauguration du célèbre ouvrage hydro-électrique, cet ouvrage dont M. Johnson avait envisagé la réalisation en 1958 lorsqu'il était ministre des richesses naturelles dans le gouvernement de M. Duplessis.

Les réactions à la mort de M. Johnson témoignent de la profonde émotion causée par cette disparition. La mort, a déclaré M. Pierre Elliott Trudeau aux Communes, ne pouvait choisir de moment plus inopportun pour faucher ce grand Canadien.

A Paris, les autorités françaises et le général de Gaulle ont appris la nouvelle au début de l'après-midi avec stupeur et tristesse. On s'apprêtait à recevoir M. Johnson avec éclat. On ne sait pas encore si le chef de l'Etat français assistera aux obsèques. Mais

Voir page 8: La mort



Un avion du ministère des transports du Québec a ramené de Manicouagan à Québec la dépouille du premier ministre Daniel Johnson, épisode qui rappelle la translation du corps de M. Duplessis, décédé lui aussi lors de l'inauguration d'un nouveau centre industriel du Nouveau-Québec.

Québec, la mort dans l'âme, accueille la dépouille du premier ministre Johnson

par Solange Chalvin et Gilles Lesage

QUÉBEC — C'est dans une atmosphère recueillie, silencieuse, que les 300 personnes qui étaient accourues aux abords de l'aéroport de l'ancienne Lorette, à l'annonce de la nouvelle de la disparition tragique du premier ministre Johnson, ont vu se poser vers 12h35 sur la piste, un petit avion venant de la Manicouagan et transportant une quinzaine de ministres et députés du gouvernement québécois.

Silencieux et bouleversés, ils ont traversé le cordon des journalistes sans qu'aucun d'entre eux n'ait eu l'audace d'interrompre leur marche.

Dans un "Beechcraft"

Une dizaine de minutes plus tard, un "Beechcraft" se posait sur la piste et était acheminé à l'intérieur des hangars. C'est seulement à ce moment-là que M. Marcel Masse, les yeux rouges, en automate a demandé aux policiers de laisser approcher les journalistes.

Dans cet avion qui transportait la dépouille mortelle du premier ministre avaient pris place MM. Jean Loiselle, chef de cabinet, et Paul Chouinard, secrétaire particulier de M. Johnson, qui l'accompagnaient à la Manic.

Les ministres eux-mêmes transportèrent la civière recouverte d'un drapeau du Québec sur laquelle reposait le corps de M. Johnson, pour la placer à l'intérieur du landau funéraire qui l'achemina vers la Vieille Capitale.

L'éloquence n'est pas de mise dans des moments pareils, et M. Jean-Jacques Bertrand aux journalistes qui le pressaient de questions: "Le Québec est en deuil", dit-il, dans un sanglot. De son côté, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'éducation, tout aussi ému que son collègue Marcel Masse déclara: "Nous avons perdu

non seulement un chef, mais un ami, un grand ami de tous les Québécois, vient de mourir. Cette conférence de presse à laquelle tous les citoyens du Québec ont pu assister, il n'y a pas vingt-quatre heures, par l'intermédiaire des organes d'information, constitue un testament que nous devons maintenant exécuter".

Armand Maltais

Pour M. Armand Maltais, ministre d'Etat, le Québec vient de perdre un homme politique extraordinaire qui incarnait un moment particulièrement important et difficile dans la destinée du Québec. "Je ressens un déchirement douloureux... C'est la troisième fois que cela nous arrive en bien peu de temps... C'est trop", M. Maltais faisait évidemment allusion aux morts subites de deux premiers ministres qui avaient précédé M. Johnson, MM. Duplessis et Sauvé.

Sur toutes les figures se lisait la consternation mais c'est peut-être messieurs Masse et Bertrand qui étaient les moins habiles à dissimuler un chagrin qui s'est exprimé chez M. Masse par un silence complet et chez M. Bertrand par des sanglots.

A son bureau, plus tôt, le ministre de la justice, M. Bertrand, n'avait pu contenir ses larmes devant les journalistes, peu après avoir appris la nouvelle.

"C'est un deuil tragique. Je viens de perdre un frère, est-il parvenu à dire, entre deux sanglots. Dans des circonstances comme celles-là, je ne puis que faire comme tout le monde: pleurer."

Puis il devait confier aux journalistes: "Quel destin tragique que celui de notre parti."

Il évoquait ainsi la disparition, dans des circonstances dramatiques, de M. Maurice Duplessis, fondateur de l'Union nationale, en septembre 1959, au cours d'un voyage officiel à Schefferville, il évoquait également la mort soudaine, quelques mois plus tard, de M. Paul Sauvé, qui avait succédé à M. Duplessis.

A l'aéroport, où il s'était rendu avec ses collègues accueillir la dépouille du premier ministre, M. Bertrand devait confier: "C'est une autre étape dans le destin d'un parti qui a donné à la province trois premiers ministres immolés à la cause du Québec."

"C'était un grand chef, un grand Québécois", a dit M.

Voir page 8: Dépouille

Désarroi, inquiétude à Ottawa

OTTAWA (Le Devoir) — Le choc causé à Ottawa par la mort soudaine de M. Daniel Johnson a été d'autant plus sérieux que la veille encore on s'était trouvé ici très rassuré de l'entendre reprendre des positions extrêmement fermes mais dont plusieurs ne sont pas inconciliables avec les politiques que poursuit le gouvernement fédéral.

Aussi les témoignages de sympathies en provenance d'Ottawa ont-ils illustré non seulement une grande consternation mais aussi un certain désarroi et une vive inquiétude au sujet de l'avenir, de l'avenir du Québec aussi bien que de l'avenir des grands travaux constitutionnels qui se poursuivent à l'heure actuelle.

Cela a été évoqué dans l'émoignage d'un homme d'Etat en chambre le chef du gouvernement avant d'ajourner les travaux des Communes.

Cela se trouvait aussi dans les propos tenus par M. Robert Stanfield qui disait qu'à l'époque où nous vivons les fonctions de premier ministre de la province de Québec sont parmi les plus difficiles qui soient dans tout le pays.

Cela se retrouve enfin dans les témoignages des néo-démocrates qui se posent des questions sur l'avenir des discussions constitutionnelles et partant, du pays tout entier.

Des la confirmation de la mort de M. Johnson hier matin, le drapeau canadien flottait à mi-mât.

Les hommes politiques ont vagué à leurs occupations habituelles au cours de la matinée et le cabinet a tenu sa réunion régulière. C'est en partie ce qui explique le retard qu'a mis le premier ministre à rendre publiques ses premières réactions.

Au début de l'avant-midi M. John Diefenbaker suggérait que la Chambre ajourne ses travaux pour honorer la mémoire de M. Johnson, devenu comme on le sait membre du conseil privé de la reine comme ses collègues les premiers ministres des autres provinces.

Voir page 9: Désarroi



Mardi en fin d'après-midi le premier ministre du Québec arrivait à l'aéroport de Manic 5, un photographe de l'Hydro-Québec prenait cette image d'un homme souriant. M. Johnson voyait le soleil pour la dernière fois: douze heures plus tard, on annonçait son décès.

à l'intérieur

Un éditorial de Claude Ryan: M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec. (Page 4)

La mort de M. Johnson semble devoir entraîner une période d'instabilité pour l'Union nationale et le Québec. (Page 11)

Chez Daniel Johnson, Ottawa avait très vite appris à estimer la modération du négociateur. (Page 11)

Un hommage unanime: M. Johnson a donné le meilleur de lui-même. (Page 3)

Une quatrième transplantation à Montréal

M. Edouard Desrivères, âgé de 51 ans, de Québec, a reçu hier soir un nouveau cœur qui "bat très bien", a déclaré le directeur médical de l'Institut de cardiologie de Montréal, le Dr Paul David.

M. Desrivères, qui est le père de trois filles, a reçu le cœur de Jacques Boudreault, un jeune homme de 19 ans, de Trois-Rivières, qui est décédé hier à Montréal à la suite d'un accident de motocyclette survenu trois jours auparavant.

Le Dr David déclare dans un bulletin médical émis à 9 p.m., HAE: "Son cœur bat très bien. Le nouveau cœur a commencé de battre spontanément, ceci signifie sans choc électrique".

Il a ajouté que M. Boudreault était décédé cinq minutes avant le début de la transplantation.

M. Desrivères "avait subi trois infarctus légers et souffrait de l'équipe médicale cardiaque", a déclaré le Dr David.

Le jeune donneur, M. Jacques Boudreault avait été transporté de l'hôpital Maisonneuve à l'Institut de cardiologie plus tôt dans la journée d'hier.

Le Dr David a dit que l'intervention avait été effectuée par le Dr Pierre Grondin, directeur de l'équipe médicale qui a déjà effectué les trois transplantations précédentes à l'Institut.

Il a ajouté: "Les nouvelles provenant de la salle d'opération sont excellentes. La dernière phrase que l'assistant-chirurgien, le Dr Lucien Campeau, a prononcée, est qu'il était très heureux que le cœur du patient batte avec une telle facilité."

Perte profondément ressentie par toute la France - De Gaulle

PARIS (AFP) — La mort subite de M. Daniel Johnson, premier ministre de la province du Québec, a causé à Paris une profonde tristesse et une véritable stupeur. On savait que M. Johnson avait été déjà gravement souffrant puisque c'est la maladie qui, en juillet dernier, avait déjà fait ajourner sa visite. Mais on pensait qu'il était rétabli.

Sa mort survenue au moment précis où les gouvernements français et québécois venaient de rendre publique la visite que le chef du gouvernement du Québec devait faire à Paris sur l'invitation personnelle du général de Gaulle, en réponse au voyage que le président de la République française avait fait l'année dernière au Québec. Les préparatifs de cette visite avaient été rendus publics hier et l'on sait que le général de Gaulle veillait personnellement à ce que M. Daniel Johnson fût reçu avec les honneurs les plus grands.

Le général de Gaulle a appris la nouvelle tout au début de l'après-midi, au moment où il achevait de déjeuner dans l'intimité avec Mme de Gaulle.

reçu à Québec le 23 juillet 1967 et qui appuyait pleinement, et même avec enthousiasme, sa politique d'émancipation des Canadiens français.

Le président de la République a immédiatement envoyé des télégrammes de condoléances à madame Daniel Johnson et à M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec par intérim.

On ne sait pas encore si le général de Gaulle se rendra à Québec pour les obsèques de M. Daniel Johnson ou s'il se fera représenter par un membre du gouvernement.

Voici le texte du télégramme adressé par le général de Gaulle à M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre par intérim du Québec:

"La mort de M. Daniel Johnson est pour tous les Français, ceux de France et ceux du Canada, une perte très grande et profondément ressentie. Aucun d'entre eux n'oubliera jamais ce que le premier ministre, qui vient de disparaître, a fait pour leur cause, en même temps que pour le Québec, en contribuant si ardemment à resserrer des rapports fraternels trop longtemps distendus et maintenant en plein renouveau.

"J'adresse à vous-même, M. le premier ministre, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Québec l'expression de mes condoléances très amicales et très attristées"

D'autre part le général de Gaulle a adressé le télégramme suivant à Mme Johnson:

"Chère Madame, "C'est avec la plus profonde émotion que j'apprends la nouvelle du très grand chagrin qui vous frappe. J'avais, comme vous le savez, une exceptionnelle estime et une très vive amitié pour M. Daniel Johnson. Ma femme et moi vous prions, ainsi que les vôtres, d'agréer nos condoléances les plus sincères auxquelles je joins mes hommages très respectueux et attristés. Signé Charles de Gaulle"

M. Couve de Murville, premier ministre, a adressé à M. Jean-Jacques Bertrand, le télégramme suivant:

"J'apprends avec une grande tristesse la mort de M. Daniel Johnson. Sa disparition prématurée sera profondément ressentie par tous ceux qui avaient pu apprécier les qualités d'homme d'Etat et la personnalité du premier ministre du Québec. Je vous prie de trouver ici l'expression la plus sincère de mes sentiments de profonde sympathie..."

M. Couve de Murville a adressé, d'autre part, un télégramme de condoléances à Mme Johnson: "Dans la douloureuse épreuve qui vous atteint si brutalement, je tiens à vous faire part de mes sen-

Voir page 6: Réactions



Au banquet de l'Hydro-Québec, les adversaires réconciliés pour un instant se réjouissent: le barrage de Manicouagan est terminé. M. Johnson ex-ministre des ressources hydrauliques serre la main de René Lévesque, qui fut ministre des ressources naturelles, et du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, mais le premier ministre n'assistera pas à la dernière coulée de béton.

Paul VI a célébré hier ses 71 ans

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Pape Paul VI a eu 71 ans hier. A cette occasion lui sont parvenus de la part de nombreuses personnalités du monde religieux, politique et culturel des télégrammes de vœux. Jeudi matin, le cardinal secrétaire d'Etat Amleto Cicognani lui a présenté les vœux au nom des divers diocèses de la Curie romaine.

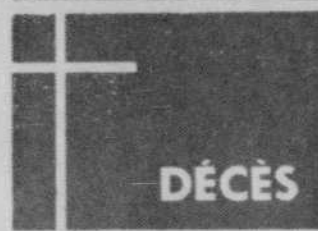
L'anniversaire du Pape a attiré de nouveau l'attention des milieux catholiques sur l'éventualité que Paul VI, une fois atteinte la limite d'âge de 75

ans qu'il a fixée lui-même pour les évêques, démissionne de sa charge. "Le sens aigu des responsabilités qu'a Paul VI l'empêchera de renoncer à sa mission pendant que l'Eglise et le monde vivent des moments difficiles", affirment ceux qui au Vatican ne croient pas à la démission du souverain pontife.

"Il sera le premier, comme toujours, à donner l'exemple et il acceptera pour lui-même la règle des 75 ans", répondent ceux qui sont convaincus du contraire. D'autres, enfin, pensent que Paul VI renoncera à sa charge seulement si ses conditions physiques ne sont pas bonnes. On affirme en effet qu'il avait déjà évoqué cette possibilité avant de se soumettre à sa récente intervention chirurgicale.

L'écrivain Jean Guittou, de son côté, attribue au Pape, dans sa "dialogue avec Paul VI", la ferme décision de ne pas démissionner.

La réponse à cette question qui circule périodiquement dans les milieux catholiques, sera connue seulement le 26 octobre 1972 lorsque Paul VI aura atteint 75 ans.



CHAMPAGNE Anita. A Montréal, le 22 septembre 1968 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Anita Champagne fille de feu le juge L. N. Champagne et de feu Alce Chevrier autrefois de Hull. P.Q. Demeurant à 324 rue Sherbrooke est. Elle laisse dans le deuil sa mère chère Mireille Ethier, sa tante Mme E. C. Pelletier d'Ottawa et plusieurs cousins et cousines. Les funérailles auront lieu vendredi le 27. Le convoi funéraire partira de sa demeure 324 Sherbrooke est à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière Notre-Dame de Hull lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un libre sera célébré à 3 heures à l'église Notre-Dame de Grâce de Hull.

MERCURE Yvan. A Montréal, le 24 septembre 1968 à l'âge de 50 ans, est décédé Maître Yvan Mercure fils de M. et Mme Adrien Mercure, époux de Marthe Nadeau demeurant à St-Bruno. Il laisse dans le deuil trois fils, Jean, André, et Pierre, cinq sœurs, Germaine, Marie, Marcelle, Claire, et Mme Guil Garnier; Renée (Mme Martin Robitaille), Lise (Mme Pierre Bastien), Ginette (Mme Michel Laroche), et un frère le Révérend Père André Mercure, o.m.i., et également plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. M. et Mme Dollard Nadeau, M. et Mme Adrien Beauchamp, M. et Mme Jean-Paul Nadeau, M. et Mme Armand Nadeau, Dr et Mme Gérard Martin et Mme Gilberte Lesage. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funéraire partira du Salon J. P. Marchand No 4238 rue Papineau pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où le service sera célébré à 9 heures par son frère le Révérend Père André Mercure, o.m.i., curé de Jackfish Lake Sask. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN Dora. A Montréal, le 25 septembre 1968 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edgar Potvin née Dora Bédard demeurant à 11380 Philippe Hébert, Bordeaux mère de Gilles (critique musical au journal La Presse), René et Fernand tout deux prêtres. Jumeaux et Mme Bernard Marol (Giblé). Les funérailles auront lieu samedi le 28. Le convoi funéraire partira du salon Urzel Bourque Ltée No 2099 rue de Salaberry à 9 heures 15, pour se rendre à l'église St-Gabriel où le service sera célébré à 9 h 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
4313 BOUL. ST-LAURENT

6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

Mgr Remi de Roo

"Il faut continuer le dialogue engagé au sujet de 'Humanae Vitae' et éviter une prise de positions irréconciliables"

de notre envoyé spécial, Jean-Pierre Proulx

WINNIPEG — "Je suis convaincu que si nous continuons à développer et à perfectionner le dialogue engagé sur l'encyclique Humanae Vitae, il n'y aura pas de positions irréconciliables au Canada".

C'est ce que Mgr Remi de Roo, évêque de Victoria, nous a déclaré hier au cours d'une entrevue sur le travail préparatoire à la déclaration des évêques. Mgr de Roo est le président de la commission de théologie qui a préparé la déclaration de l'épiscopat canadien.

Mgr de Roo a expliqué que la commission qu'il dirige conjointement avec Mgr André Ouellet de Mont-Laurier, avait étudié avec le plus grand soin les documents, mémoires de toutes tendances qui sont parvenus à la commission depuis le début de son travail qui remonte à deux mois.

Depuis le début de l'assemblée lundi dernier les évêques ont reçu pas moins de 78 télégrammes exprimant tous les points de vue: l'un de ces télégrammes comptait 58 signatures.

La commission théologique a aussi invité le président de la Société canadienne de théologie M. André Naud, P.S.S. à faire partie de la commission à titre d'expert.

On sait que la Société canadienne de théologie a tenu samedi dernier à Montréal, une journée d'études sur Humanae Vitae à l'issue de laquelle, les membres ont voté

58 propositions relativement à l'encyclique. Toutefois, les résultats de ce vote ont été gardés secrets par la Société afin de ne pas exercer de pression publique sur les évêques. Mgr de Roo a rendu hommage à cette société ajoutant que les évêques s'étaient montrés très sensibles à cette délicatesse.

Le père Aura McManus qui représente une conférence de prêtres de l'ouest a pour sa part été invité à faire partie de la commission à titre de consultant. La conférence de prêtres qu'il représente a envoyé les résultats de la consultation qu'elle a tenue auprès de 400 membres. De ces 400 membres, 350 ont demandé aux évêques de prendre une position non-équivoque en faveur d'une liberté de conscience des fidèles.

Les évêques ont aussi pris connaissance d'une étude de contenu des journaux du Québec faite par l'Office des communications sociales avec l'aide de deux sociologues.

Cette étude a montré qu'à Montréal et dans un rayon de 25 milles les réactions à l'encyclique ont été nettement négatives. Dans un rayon allant de 25 à 50 milles de Montréal, les réactions sont partagées. Au delà de 100 milles, les réactions sont majoritairement en faveur de l'encyclique.

De plus la commission a étudié toutes les déclarations faites par les évêques nationaux des différents pays du monde y compris celle de l'épiscopat anglais qu'il se sont

faits ciblées hier. "Mais il n'est pas question, a dit Mgr de Roo d'enligner des hiérarchies avec ou contre le pape, là n'est pas le problème."

Le point de vue des évêques

"Le pape a parlé comme chef de l'Eglise et c'est sérieux, mais le peuple canadien a réagi aussi et c'est sérieux aussi", a expliqué Mgr de Roo.

Il n'est pas question, a-t-il ajouté de contester ce que le pape a dit mais de répondre à un problème pastoral nouveau et canadien. "Nous sommes avec le pape bien sûr mais nous sommes aussi et en même temps avec le peuple canadien."

Ce problème nouveau se traduit chez les Canadiens par une détresse profonde, une grave inquiétude, par une crise chez les scientifiques et aussi chez les intellectuels qui pensent plus en catégories scientifiques qu'en catégories théologiques. Il y a donc un danger réel pour la Charité, l'Espérance et la Foi. "C'est là le cœur du problème pastoral qui se pose actuellement aux évêques."

D'autre part, il est à toute fin pratique certain que la déclaration des évêques ne sera pas prête avant la fin de la conférence à midi aujourd'hui. La déclaration était attendue pour hier soir mais devant l'avalanche d'amendements, la commission de rédaction ne pourra pas terminer plus tôt.

Les évêques canadiens se prononcent en faveur du diaconat permanent

WINNIPEG (de notre envoyé spécial) — Les évêques canadiens ont décidé hier par un vote de 60 à 7 de rétablir le diaconat permanent dans l'Eglise canadienne. La décision devra toutefois être confirmée par le Saint-Siège.

La mesure prévoit l'ordination au diaconat d'hommes mariés après l'âge de 35 ans ou de célibataires après l'âge de 25 ans, ces derniers liés par l'engagement du célibat.

Au cours d'une conférence de presse Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe, a expliqué que cette dernière réglementation ne venait pas des évêques canadiens mais du Saint-Siège qui suit en cela le concile.

D'autre part, Mgr Sanschagrin a ajouté que c'était une tradition de l'Eglise latine qu'orientale, que le moment de l'ordination détermine l'état de vie de celui qui est ordonné. En pratique, il croit que les diacres seront probablement tous des hommes mariés mais les évêques ne croient pas qu'il faille exclure les célibataires.

A un journaliste qui demandait si le rétablissement du diaconat ne passait pas à côté du vrai problème qui est celui du célibat obligatoire pour les prêtres, l'évêque de Saint-Hyacinthe a répondu que non.

Pour lui, le rétablissement du diaconat répond à des besoins

qui nécessitent que soit remise en vigueur cette fonction. L'archevêque d'Ottawa, Mgr Plourde a quant à lui fait remarquer que l'on ne pouvait pas poser la question en ces termes car dans l'Eglise protestante on assiste aussi à une baisse des vocations même si les ministres peuvent se marier.

En tout cas, a conclu Mgr Sanschagrin, ce n'est que dans quelques années que l'on pourra savoir si le mariage a été ou non, un facteur important pour ceux qui deviendront diacre.

Les diacres pourront baptiser, prêcher, diriger les liturgies de la parole, présider aux mariages et aux sépultures etc. Ils pourront remplir leurs fonctions pastorales, tout en continuant à travailler comme avant leur ordination.

On prévoit d'autre part, une préparation spéciale en sciences religieuses comme en sciences humaines selon le ministre spécifique qu'ils auront à remplir.

Le comité spécial qui a fait l'étude préliminaire a recommandé qu'on procède graduellement au rétablissement du diaconat, commençant dans les diocèses où les besoins sont les plus grands, selon le jugement des évêques intéressés, a déclaré Mgr Sanschagrin, coprésident du comité.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOIRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Une section spécialement conçue pour les lecteurs et les auteurs d'articles.
Les annonces publiées sous cette rubrique sont gratuites. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies gratuites et le retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour l'envoi des annonces est fixée à midi, la veille de la parution.
Téléphone au service de
LE DEVOIR
434 St. Louis, Montréal, Québec
Réf.: Mme Rodrigue

Un important bureau d'Ingénieurs-conseil de Québec recherche
UN INGÉNIEUR D'EXPÉRIENCE
spécialisé en climatisation et ventilation.
Position permanente. Salaire très intéressant.
Écrire à : Case postale 634, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.

TECHNOLOGISTE MÉDICAL (E)
demandé (e)
Excellentes conditions de travail, prime pour service de garde, salaire moyen \$150. à \$175. par semaine.
S'adresser à:
Hôpital St-Louis de Windsor, Inc.
C.P. 1100,
Windsor, P.Q.
Tél. 819-845-2751

CONTREMAÎTRE D'ENTREPOT
Une compagnie de produits chimiques située dans la région de Sorel-Tracy a besoin d'un contremaître d'entrepôt. Le travail consiste dans la supervision de 17 employés. Il est responsable de la réception de matériel, de l'entreposage, de l'inventaire, du chargement du produit fini ainsi que de l'équipement mobile.
Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience comme contremaître d'entrepôt. Il doit être capable de communiquer fréquemment des informations par écrit. Il doit parler français et être habitué à manier une main-d'œuvre syndiquée.
En plus de bénéfices sociaux très avantageux, le salaire initial est de \$600. par mois ou plus suivant l'expérience.
Écrire à Case 950, Le Devoir, Montréal, Qué.

Enseignant, B.Sc., (McGill) âge 46 ans, désire poste d'organisation dans Régionale, Montréal ou environs.
A. Vigeant,
Tél. 384-2008

PROFESSEURS DEMANDÉS
a) Sciences religieuses, Secondaire V
b) Chimie, 10e et 11e années
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au:
Directeur du Personnel,
333, rue Tellier,
Joliette, P.Q.

C.A.
UNE ENTREPRISE D'ENVERGURE PROVINCIALE EST À LA RECHERCHE DE JEUNES COMPTABLES AGRÉÉS POUR SON SERVICE DE VÉRIFICATION. LES POSTES DISPONIBLES OFFRENT DE GRANDES POSSIBILITÉS À DES JEUNES PROFESSIONNELS DESIREUX DE SE CRÉER UN Avenir INTERESSANT. LES CANDIDATS QUE NOUS RECHERCHONS DOIVENT ÊTRE CAPABLES DE S'ADAPTER RAPIDEMENT À DES SITUATIONS EN CONSTANTE ÉVOLUTION. DES CONNAISSANCES DE BASE EN INFORMATIQUE PEUVENT ÊTRE UN ATOUT PRÉCIEUX.
CETTE FONCTION QUI IMPLIQUE DES DÉPLACEMENTS PEUT COMMANDER UN SAIRIE INITIAL POUVANT ALLER JUSQU'À \$12,000. SELON L'EXPÉRIENCE ET LES QUALIFICATIONS.
LES CANDIDATS INTERESSÉS SONT PRIÉS DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE À:
A CASE 948, LE DEVOIR, MONTREAL, QUE.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RÉGULIER

FONCTIONS:
Responsable au Directeur-général, il assure l'organisation et l'administration de l'enseignement régulier "scolaire" du territoire de la Régionale. Il assure, par l'entremise des Principaux qui relèvent de lui, la mise en application des politiques du Ministère de l'Éducation et de la Commission Scolaire Régionale.

QUALIFICATIONS:
Scolarité minimum de 16 années d'études. Expérience de 10 ans dans divers postes d'enseignement, dont 3 années complètes dans l'administration.

TRAITEMENT:
\$12,000 à \$15,000. Selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats doivent adresser leur curriculum vitae avant le 4 octobre 1968 à:

M. Camille Pigeon,
Service du Personnel,
Commission Scolaire Régionale Le Royer,
129, Avenue Grande-Allée,
Montréal-Est, P.Q.

COLLÈGE AHUNTSIC (C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI
Deux (2) moniteurs des étudiants (homme ou femme)

Fonctions:
À l'intérieur des Services aux étudiants et sous la responsabilité du coordonnateur de la vie étudiante.
1) assumer la supervision du comportement social des étudiants, de la fréquentation des locaux en dehors des heures de cours
2) faire rapport régulièrement sur le déroulement des activités collégiales
3) remplir toute autre fonction que la direction des Services aux étudiants jugera bon de leur confier.

Aptitudes requises:
1) comprendre les jeunes
2) savoir les respecter et se faire respecter
3) jugement pratique équilibré et esprit de discernement
4) expérience des milieux d'éducation souhaitable mais non indispensable.
Salaire initial jusqu'à \$5,000.00

Prière de réclamer une formule de demande d'emploi et de la remettre au plus tard **jeudi le 3 octobre, 17.00 heures** à monsieur **Louis Pronovost**, secrétaire général, Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal 11.

SAF le premier Trust canadien-français vous offre

1/4 %
d'intérêt sur vos dépôts de 3 ans
avec
PRIVILÈGE D'EMPRUNT
EN PRIMEUR

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7 1/4 %

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à:

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal,

Tél.: 844-3961

NOM

ADRESSE

MONTANT \$

SIGNATURE

L.D. - 27-9-68

Dépôt minimum: \$1,000.

Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

- DIRECTEUR DU PERSONNEL** — Traitement initial jusqu'à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.
- Diriger et coordonner les diverses tâches d'un service de personnel se rapportant à la sélection, à la classification, à la négociation, à la formation et au bien-être du personnel du ministère.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives et plusieurs années d'expérience de ce domaine dont quelques-unes à un niveau de direction et de conception. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours 68P-2100. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.
- DIRECTEUR DES CONTRATS** — Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Poste à Québec.
- Élaborer, coordonner et contrôler les méthodes de travail relatives à l'administration des contrats et diriger les préposés à la négociation et à la rédaction des contrats concernant les engagements financiers du ministère.
- Diplôme universitaire de préférence en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience technique et administrative relative au domaine de la construction incluant l'administration de contrats et de soumissions.
- Concours 68S-1345. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.
- CHARGE DE PROJETS** — Traitement initial jusqu'à \$14,500 selon la compétence. Direction générale des procédés et développement. Poste à Québec.
- Coordonner et contrôler toutes les phases administratives de l'évolution des projets tels que projets de construction nouvelle ou projets d'études des besoins en matière d'équipement.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la coordination de projets.
- Concours 68S-1335. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.
- DIRECTEUR DES ESTIMATIONS** — Traitement initial jusqu'à \$14,500 selon la compétence. Poste à Québec.
- Coordonner et contrôler les tâches d'analyse et de révision des quantités et des coûts des programmes de construction; diriger les préposés à l'évaluation et à l'estimation.
- Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience technique et administrative dans le domaine du contrôle économique de la construction de bâtiments; OU avoir exercé les

fonctions d'estimateur en chef pour des travaux d'envergure et posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce domaine.
Concours 68S-1346. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

- DIRECTEUR DE L'ENTRETIEN** — Traitement initial jusqu'à \$14,500 selon la compétence. Poste à Québec.
- Planifier et contrôler la mise en marche et l'exécution des travaux d'entretien; coordonner l'approvisionnement des divers chantiers et diriger l'opération et l'entretien des véhicules du ministère.
- Diplôme universitaire de préférence en sciences appliquées, et plusieurs années d'expérience dans l'administration de l'entretien.
- Concours 68S-1347. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

- ANALYSTE DES PROCÉDES ADMINISTRATIFS** — Traitement initial jusqu'à \$14,500 selon la compétence. Poste à Québec.
- Relayer les renseignements requis à l'identification, à l'analyse, et à l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration et appliquer les techniques spécialisées d'organisation et d'utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
- Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration et expérience pertinente à cette fonction.
- Concours 68P-2108. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec.

1454, rue de la Montagne, Montréal 25 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

UN HOMMAGE UNANIME

Daniel Johnson a donné le meilleur de lui-même

Dans les nombreux messages, déjà publiés, exprimant la douloureuse émotion que cause la mort du premier ministre, revient la même pensée: Daniel Johnson est mort d'avoir donné le meilleur de lui-même à la tâche qu'il s'était tracée. Tous louent sa ténacité, la modération dont il faisait preuve face aux affrontements, ses qualités de cœur et de disponibilité à l'égard de tous, son sens du service.

Ceux qui n'étaient pas d'accord avec sa politique saluent avec émotion sa disparition, ainsi le président de la CSN, M. Marcel Pélissier, note-t-il, qu'en dépit de divergences profondes, la centrale qu'il dirige s'incline devant la dépouille du premier ministre. A Québec, le bureau confédéral de la CSN a observé une minute de silence au début de la session qui se tenait à Québec.

Voici quelques-unes des déclarations qui nous sont parvenues:

Les évêques du Canada

Réunis à Winnipeg, les évêques du Canada ont rendu hommage à la mémoire du premier ministre du Québec. Un texte lu par le cardinal Maurice Roy, primat du Canada, souligne l'angoisse et la tristesse qui a saisi la hiérarchie à l'annonce du décès prématuré de Daniel Johnson.

"Sa perte, a dit Mgr Roy, sera ressentie dans le pays tout entier et nous laisse démunis. Nous estimons que l'exemple de sa sagesse et de sa modération en ce qui concerne les affaires de sa province, et d'une façon plus générale, celles du Canada tout entier, lui assurent une place privilégiée dans l'histoire de son pays".

L'archevêque de Montréal

Mgr Paul Grégoire rend hommage aux grandes qualités

d'homme du disparu. "L'ardeur au travail, le souci d'équité et de modération, la disponibilité dont il fit preuve dans l'exercice de ses fonctions manifestent le grand amour qu'il a toujours eu pour ses frères."

"Nous l'avions d'abord connu à l'action catholique de Montréal où à titre de président il s'engageait activement au service de l'Eglise. Ce don de lui-même, il l'exprima ensuite de façon inlassable dans le service constant et difficile de sa patrie jusqu'à sa mort."

A la famille éprouvée, nous présentons nos fraternelles et religieuses condoléances et nous invitons tous les hommes qui croient en Dieu, maître de la vie et de la mort, à s'unir dans un sentiment d'humilité et une prière confiante."

La SSJB de Montréal

M. Dollard Mathieu, président général déclare:

"L'hommage émouvant qui monte en ce jour de deuil national vers l'honorable Daniel Johnson n'est pas qu'un simple mouvement de gratitude d'un peuple qui vient de perdre son chef, mais bien un acte collectif de foi en l'avenir du Québec dont le regret disparaît aura été l'un des fils les plus authentiques et les plus prestigieux."

"M. Johnson était profondément sensibilisé aux problèmes vécus de la nation canadienne-française et du Québec en particulier qu'il voulait doter de tous les instruments nécessaires à son épanouissement et au bien-être de ses citoyens."

"Le message d'espoir qu'il livrait la veille de sa mort demeurera l'un des plus beaux testaments politiques qu'un chef d'Etat puisse laisser aux siens."

"Sur sa tombe, nous déposons l'hommage ému de notre

reconnaissance et l'assurance de notre fidélité indéfectible au Québec français qu'il a aimé de toutes les fibres de son âme et à l'espoir duquel il a consacré ses talents et sa vie."

Jean Drapeau

Dès l'annonce de la mort de M. Johnson, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a convoqué les journalistes.

"L'annonce de la mort du premier ministre du Québec a pris tous les Canadiens, et particulièrement tous les Québécois, non seulement par surprise, mais aussi dans un état d'atterrement," a-t-il déclaré.

"Je ne ferai pas exception à la règle et je ne chercherai pas à dissimuler l'émotion et la tristesse que je ressens."

"La mort de M. Daniel Johnson met fin à une amitié qui nous a unis depuis 30 ans. Nous avions fait la connaissance l'un de l'autre à l'université de Montréal, à la faculté de droit, et depuis ce moment-là, nos routes se sont croisées bien souvent, toujours agréablement, même si c'était par des moyens différents à l'occasion."

"Cette amitié, elle était bonne pour moi et je pense qu'elle était bonne pour lui aussi."

"Nous avions échangé au cours de sa maladie de brefs messages par écrit et je conserverai, évidemment, ces quelques mots qu'il a tracés de sa main et qui exprimaient son espoir de revenir, ces quelques mots dans lesquels il exprimait son désir de nous rencontrer vers la fin de septembre pour discuter diverses questions. Il ne sera pas au rendez-vous."

"Non seulement à titre personnel en suis-je attristé, mais je pense que la ville de Montréal va y perdre quelque chose, comme tout le Québec perd beaucoup."

"Sur le plan public, je crois



C'était la fête à la Manic : dans une salle proche du lieu où mercredi soir avait lieu le banquet marquant la fin des travaux d'édification du barrage, une exposition de photos présentait les réalisations de l'Hydro-Québec. M. Johnson se fait expliquer par M. J.-O. Lessard et Jean-Paul Gignac les installations de l'usine de Gentilly, première centrale nucléaire du Québec.

que l'unanimité est faite. La personnalité de Daniel Johnson n'est pas sujette à controverse. C'était une des grandes personnalités politiques de notre temps.

"Tout ce que je peux dire, je vais le résumer en une seule phrase: même si on nous a appris qu'il a été trouvé mort dans son lit, il vivra toujours de dire que, sur le plan général, sur le plan canadien et québécois, Daniel Johnson, premier ministre du Québec, est mort debout!"

Le comité exécutif de Montréal

Evoquant la mort, survenue quelques heures à peine après la conférence de presse qu'il a donnée aux journalistes et en même temps à toute la population du Canada, M. Lucien Saulnier, au nom du Comité exécutif de Montréal souligne:

"La forme de l'action que Daniel Johnson a définie et que le Québec doit exercer dans tous les domaines où la survie du Canada français aussi bien que la vie du Canada tout entier sont en jeu, devient un testament politique. Je crois que, quelles que soient les politiques que l'on voudra définir pour l'avenir de notre pays et de notre province, il faudra toujours tenir compte de l'o-

rientation qu'il a esquissée quelques heures avant sa mort."

"Son départ, dans les circonstances présentes de notre vie nationale, constitue donc une perte très douloureuse."

Le président du RIN

"Je suis atterré en apprenant la mort de M. Daniel Johnson, a déclaré M. Pierre Bourgault, président national du RIN.

"Nous perdons en lui, à une époque cruciale pour le Québec, un homme d'une importance capitale. Ses qualités d'intelligence et de cœur étaient remarquables. Le Québec a perdu aujourd'hui, un de ses plus ardents défenseurs. Il avait choisi des chemins différents des nôtres, mais sa fidélité au peuple québécois fut entière."

La FTQ

Le président de la fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, estime que la disparition soudaine de M. Daniel Johnson, crée un vide effrayant rendu encore plus évident par son absence de près de trois mois de la scène politique québécoise et canadienne.

Le leader syndical voit dans le destin tragique de M. John-

son un avertissement pour le peuple du Québec lui-même qui, dit-il, doit ménager ses énergies et sa santé, s'imposer un ordre de priorités dans la réalisation de ses objectifs et de ses aspirations.

"Il n'est pas vrai, dit-il, que nous pouvons impunément entreprendre tout en même temps et lutter à la fois sur tous les fronts: la satisfaction des besoins populaires doit passer avant les rêves de grandeur."

Le président de la FTQ a dit de M. Johnson qu'il s'était usé généreusement à la tâche inhumaine et paralysante de concilier, avec des ressources collectives limitées, les besoins primaires d'un peuple et le "standing" d'une nation. Il a subi, dit-il, le sort de bien des pères de famille, au moment où il allait passer symboliquement de la Manic aux "appartements royaux" du quai d'Orsay.

Selon M. Laberge, "Le Québec n'a plus le droit d'exiger de ses chefs de gouvernement de semblables tours de force. "Il n'est pas normal, dit-il, ni sain, que la disparition d'un homme soit cause d'un tel désarroi, qu'on en soit arrivé à voir en lui l'espoir à peu près unique d'une administration raisonnablement dynamique de la chose publique. Il n'est pas normal qu'à son retour d'un repos dont on sait maintenant à quel point il n'était pas superflu, on ait spontanément fait de lui le sauveur de toutes les situations pourries qui affligent le Québec."

D'après M. Laberge, M. Johnson aura été un premier ministre fort intelligent, habile, courageux et généreux, mais qui a probablement surestimé ses forces comme celles de son peuple."

La fédération des commissions scolaires

Par la voix de son président général, M. Maurice Lavallée la fédération déclare que "le Québec perd en M. Johnson un serviteur dévoué qui se consacrait sans compter à la tâche de diriger le Québec. Le monde québécois de l'éducation se souviendra de lui comme d'un chef d'Etat conscient et respectueux des droits de regard des parents sur la législation et la réforme scolaire."

La CEQ

"M. Daniel Johnson était un bourreau de travail et un homme profondément préoccupé de l'avenir du Québec. A ce double titre, il s'était acquis le respect de tous", déclare la Corporation des enseignants du Québec.

"La disparition du premier ministre Daniel Johnson, au moment même où il reprenait le collier, concerne tous

Suite à la page 8

■ aujourd'hui

Congrès du Syndicat professionnel des enseignants, aujourd'hui, demain et dimanche, au motel Versailles, 7.200 est, rue Sherbrooke. Thème: "L'enseignant: un travailleur?"

L'Association des propriétaires d'autobus du Québec tient son congrès annuel aujourd'hui et demain, à l'auberge des Gouverneurs de Québec.

A 15h30, en présence de l'auteur canadien Alfred Desrochers, dédicace d'une galerie observatoire située au sommet du Mont Orford.

A 16h00, à l'hôtel de ville de Québec, rencontre de MM. Robert Lussier, ministre des affaires municipales, Paul Dozois, ministre des finances, Jean Marchand, ministre fédéral du développement régional, et Gilles Lamontagne, maire de Québec, au sujet de l'aménagement de la rivière Saint-Charles.

A 18h00, causerie de M. Claude-G. Gosselin, ministre des terres et forêts, au congrès annuel de l'Association des détaillants de bois du Québec, au Alpine Inn de Sainte-Marguerite Station.

A 16h00, prestation de serment du juge Guy Robert dans la bibliothèque de la Cour municipale, au 775 rue Gosford.

A 11h00 ce matin, au salon H-425 de l'université de Montréal, conférence de presse relativement à la création d'un nouveau diplôme: la licence en traduction qui sera décernée par la faculté des lettres, et l'octroi par le gouvernement fédéral de 20 bourses à des étudiants poursuivant l'obtention de cette licence.

A 12h15, le chef de l'Opposition à la Chambre des communes, M. Robert Stanfield, rendra visite au collège Loyola et fera une importante déclaration sur la politique du Canada dans l'affaire du Biafra, après quoi il recevra les journalistes.

■ dans les îles

Il ne reste plus que 18 jours pour visiter la Terre des hommes. Tous les pavillons sont ouverts au public de 10h30 à 21h30. La Ronde, de midi à 2h30 du matin. Voici le programme des activités pour aujourd'hui.

Cinéma-théâtre française: "Les jeux de l'amour" (1960) de Philippe de Broca à 13h, 16h, et 18h30. Boffroi de la musique: Extraits de "Nabucco" de Verdi par l'orchestre et le chœur de la Maison d'opéra de Vienne sous la direction de Laberto Gardelli.

Pavillon chrétien: Extraits d'opéras par Alain Nonat à 19h, et 21h.

Pavillon visages de l'homme: "The Mystery of Stonehenge", film présenté à toutes les heures, de 11h à 20h.

Théâtre des marionnettes (Pav. des brasseries): "Fantaisie internationale", spectacle présenté à 14h et 16h.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlanders: Manoeuvres au Village de la Ronde, de 13h à 19h30.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditerranée" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30, "Commentaires et entretiens sur 'la greffe du cœur'", à 11h, 14h, 17h et 20h. "Revascularisation myocardique: procédé Vaneberg" à 12h, 15h et 18h. "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h, en français à 16h.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria à Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continue de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti: "L'ensemble tropical d'Haïti", de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Pavillon de l'humour: Films: "The Cure", avec Charlie Chaplin, et "Sports et Transports" de l'ONF, présentation à toutes les heures.

Pavillon de la Jamaïque: Spectacle du quintet "Jonkano", de 18h à minuit. Musique calypso, créole, etc.

Pavillon du Maroc: Au restaurant "La Kasba", à 18h30, 20h15 et 22h, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle

d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", tous les jours à la terrasse du restaurant, de 13h à 13h30 et à l'intérieur du pavillon, de 14h à midi.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre de midi à 21h. Présentation d'un film par les Cinéastes associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes. Démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures. Du lundi au vendredi, CKLM diffuse l'émission "Salut les 15-70", de 19h à 20h.

Pavillon du Québec: Danse avec "Claude Hébert et son quatuor", de 19h à la fermeture.

Séminaires de la science: Programme de 14 films.

Pavillon Trinidad et Tobago: Spectacle de "L'orchestre du pavillon Trinidad et Tobago", à l'extérieur à 16h, 17h et 18h, et à l'intérieur du théâtre à 19h30. Danse tous les soirs, de 19h à la fermeture.

En signe de deuil...

En signe de deuil, la Terre des hommes fermera ses portes le jour des funérailles de Daniel Johnson.

Hier matin, dès l'annonce du décès du premier ministre du Québec, les drapeaux ont été mis en berne et jusqu'à l'enterrement, le beffroi de la musique ne donnera plus que des oeuvres à caractère grave.

Depuis hier également, le système de sonorisation des îles qui diffusait de la musique entraînante, a cessé de fonctionner.

ACHETONS - VENDONS - ECHANGÉONS

LIVRES + CLASSE

Usagés et neufs

ECONOMISEZ JUSQU'À **40%**

10% sur papeterie et autres avantages si vous remettez cette annonce

MÉNARD

222 est. Ste-Catherine

861-5621

Johnson était sous l'emprise de la politique depuis 22 ans

M. Daniel Johnson est mort à l'âge de 53 ans et cinq mois, au sommet d'une carrière politique qu'il avait commencée très jeune. M. Johnson avait participé aux toutes premières campagnes de l'Union nationale, fondée en 1936, et n'avait jamais cessé depuis de s'engager plus à fond dans les affaires publiques.

Sa carrière politique est l'histoire d'une progression constante dans l'exercice de responsabilités toujours plus grandes. Il l'avait préparée en militant pendant sa jeunesse dans une multitude d'as-

sociations et de corps intermédiaires.

M. Daniel Johnson est né à Danville, petite municipalité des Cantons de l'Est, du mariage de Francis Johnson et de Marie Daniel. Il fut l'aîné d'une famille de 10 enfants.

Canadien français pas sa mère, M. Johnson le fut également par sa formation intellectuelle. Il a fait ses études primaires chez les Frères du Sacré-Cœur, à Danville, ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et son droit à l'université de Montréal.

Engagement social

Pendant ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et à la faculté de droit de l'U. de M., Daniel Johnson a développé le goût et l'habitude d'un engagement social prononcé. Il a milité avec ardeur dans nombre de mouvements de jeunesse, notamment dans l'Association de la jeunesse canadienne-française (AJC), à l'époque le principal groupement de jeunes nationalistes du Québec, et dont il fut le trésorier puis le vice-président.

M. Johnson rappelait souvent avec une pointe de fierté qu'il avait été président de l'AGEUM, l'association générale des étudiants de l'université de Montréal. Il fut aussi président de la Fédération canadienne des étudiants catholiques, organisme qui réunissait les étudiants des trois universités francophones de l'époque, à savoir celle d'Ottawa, celle de Montréal et celle de Québec.

Action catholique

Président du comité diocésain d'action catholique, Daniel Johnson devint également président de la section française de l'Union des Jeunes catholiques du Canada. Comme représentant des étudiants des universités du Québec,

C'est le temps de faire installer les **GOUTIÈRES** (ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium

Estimation gratuite

MONTRÉAL 322-4160

QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

il a prononcé en 1938 une série de conférences dans les universités d'Ontario. L'année suivante, il accéda à la vice-présidence de Pax Romana, association internationale réunissant des étudiants catholiques de 39 pays.

M. Johnson a été admis au Barreau en 1940. Jeune avocat, il a participé aux activités de la Chambre de commerce des jeunes du Canada au sein de laquelle il occupa divers postes, dont celui de directeur puis de conseiller juridique. Il a aussi servi de conseiller juridique au Conseil central des syndicats catholiques de Montréal (CTCC, maintenant CSN) et à l'Association des hebdomadaires de langue française.

Elu dans Bagot

Bien avant son admission au Barreau, M. Johnson avait participé aux campagnes électorales de l'Union nationale, fondée par M. Duplessis en 1936. En 1946, à l'occasion d'une élection partielle, il se porta candidat de l'Union nationale dans le comté de Bagot. Il est élu avec une forte majorité.

M. Johnson n'a jamais cessé depuis de représenter ce comté. Il a été réélu en 1948, 1952, 1956, 1960, 1962 et 1966, cette fois comme premier ministre de la province.

M. Duplessis avait remarqué les talents de parlementaire de son protégé. En 1954, il en a fait son adjoint parlementaire. Deux ans plus tard, le député de Bagot accéda à la présidence des comités de la Chambre et à la vice-présidence de l'Assemblée législative.

Ministre en 1958

M. Johnson devint ministre en 1958, comme titulaire des ressources hydrauliques. C'est à cette époque que l'Hydro-Québec termina ses aménagements de la Bersimis, harnacha le rapide Carillon sur l'Outaouais et mit en marche les études qui conduisirent à l'érection des gigantesques barrages de la Manicouagan et de la Rivière aux Outardes.

En 1960, l'Union nationale perd le pouvoir. Le parti convoque son premier grand congrès, en septembre 1961. M. Johnson postule la direction du parti et l'emporte sur un confrère d'armes de la même génération, le député Jean-Jacques Bertrand.



Dans les préoccupations de M. Johnson venait au premier rang "son" comté. Il se rendait souvent dans les villages autour de Saint-Pie-de-Bagot, où il avait sa maison de campagne et n'aimait rien tant que bavarder amicalement avec ses électeurs qu'il connaissait tous par leur prénom.

INSISTEZ SUR LA

POINTE PENTEL

PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE

Disponible dans les meilleures magasins

Première dans le monde

Première au Canada

VISITEZ notre

SALLE D'EXPOSITION

Ensembles de salle à manger, chambre à coucher, vivier, etc.

18 est. ST-PAUL

Mtl. 866-1836

LES ARTISANS

DES MEUBLES QUÉBÉCOIS

PEUGEOT

2245⁰⁰

ROGER

AUTOMOBILE LTÉE

932-2925

Réouverture

à partir de lundi

le 30 septembre 1968

DÎNER

d'hommes d'affaires

de 11 a.m. à 3 p.m.

du lundi au vendredi

TOUJOURS BIENVENUS!

HOTEL NELSON

425, Place Jacques-Cartier

MONTRÉAL

J'AVAIS UN COMPLEXE D'INFÉRIORITÉ

J'avais 38 ans. J'étais contremaître pour une compagnie de construction. Depuis des années je dirigeais des équipes d'hommes et l'on disait que j'étais sûr de moi.

Pourtant je savais qu'un complexe me retenait et m'empêchait de donner mon plein rendement. C'était dû à mon manque d'instruction. J'étais convaincu qu'avec ma compétence et mon expérience je pouvais faire plus et gagner plus.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité. Ce fut une révélation. J'y ai appris à corriger certains défauts et à développer certaines qualités. Je suis de plus en plus sûr de moi. J'envisage l'avenir avec confiance et optimisme. Je suis persuadé que je vais faire un succès de ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Lebeouf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11.000 gradués et enthousiastes. Les frais de ce cours sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres venez assister à une démonstration gratuite vendredi 27 septembre à 8h. p.m. ou samedi 28 septembre à 10h. a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 211 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez 842-8186.

M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec

L'homme qui vient de succomber à son tour sous la pression d'une fonction terrible qui a emporté, en pleine action, trois de ses cinq derniers titulaires, sera pleuré de tous en raison des qualités personnelles qui faisaient de lui l'ami universel des Québécois. Daniel Johnson, comme tout homme politique, avait des adversaires. Il suffisait cependant qu'il passe dans un milieu pour qu'il n'y ait plus d'ennemis. Connaître cet homme, c'était jouir de son respect et de son attention : c'était aussi l'apprécier et l'aimer. Il ne méprisait personne, n'ignorait personne, ne jugeait personne. Il avait, au sens fort du terme, l'humilité du publicain et la cordialité de l'ami. Même si, au fond, il se livrait assez peu, tout le monde avait l'impression de le connaître et d'être familier avec lui.

Déjà, la perte d'un homme doué de qualités aussi remarquables eût été une perte irréparable pour la vie publique québécoise. Si l'on pense que cet homme était en même temps premier ministre du Québec, on comprend mieux la sensation de vide immense qui s'est emparée de ses concitoyens à la nouvelle de sa mort.

Membre de l'Union nationale depuis ses années d'étude à l'université, Daniel Johnson avait acquis dans ce parti, et accentué par la suite, une conviction centrale qui devait être le pivot de toute son action : il croyait par-dessus tout, en politique, à la vocation originale de l'Etat québécois.

Pendant la première phase de sa carrière, qui s'étala de 1945 à 1960, il put paraître professer cette conviction par conformisme ou par attachement à la personne de Maurice Duplessis. Le séjour dans l'opposition devait toutefois être pour lui l'occasion d'un ressourcement qui allait le confirmer dans ses convictions initiales. Il se mit à l'étude de l'histoire du Québec et du Canada. Il consacra notamment de longues heures à étudier le volumineux rapport de la commission Tremblay, que le gouvernement Duplessis avait cherché à enterrer. De ces années de réflexion, et du bouillonnement qui marqua la révolution tranquille, Daniel Johnson devait tirer un immense profit. Sans abandonner l'idéal canadien, on le vit s'approcher avec sympathie des nouveaux courants nationalistes qui avaient fait leur apparition au Québec. Attentif à tout ce qui se disait, soucieux du passé et en même temps de modernité, il devait, vers 1965, parvenir à une synthèse dont l'essentiel ne changerait pas. Cette synthèse, qu'il résuma dans son ouvrage "Egalité ou indépendance", puis dans de nombreuses prises de position officielles, gravitait autour de la thèse des deux nations et de la vocation originale du Québec. Il y avait pour lui au Canada deux nations, dont l'une a son centre et son point d'appui dans l'Etat du Québec. Parce que la constitution de 1867 n'avait pas su reconnaître ce fait essentiel, il fallait la mettre de côté ou plus exactement la refaire. Toute solution qui ne voudrait pas reconnaître ce fait devrait être impitoyablement rejetée.

Comme chef de l'opposition, puis comme premier ministre du Québec, Daniel Johnson s'employa depuis quelques années à faire comprendre au reste du pays la justesse de sa position. Veillant toujours à formuler celle-ci dans des termes assez souples pour garder ouverte la possibilité d'un Canada renouvelé, il refusa constamment, par contre, de se laisser entraîner dans les professions de foi aveugles que réclamait de lui le Canada anglais. Il est mort au moment où ses collègues d'Ottawa et des autres provinces avaient enfin reconnu la validité de la revendication fondamentale du Québec pour une nouvelle constitution. Il venait à peine de commencer le travail patient d'élaboration des bases d'une nouvelle constitution. On doit déplorer, à cet égard, qu'emporté par un vent

de messianisme utopique, l'opinion canadienne n'ait guère prêté l'oreille aux propositions raisonnables que M. Johnson avait commencé de formuler à Toronto en novembre 1967 et à Ottawa en février de cette année. Ces propositions contenaient en germe l'essentiel du nouvel ordre constitutionnel désiré par le Québec de 1968. M. Johnson parti, on ne peut que souhaiter qu'elles soient entendues avant qu'il ne soit encore une fois trop tard.

Sur le plan intérieur, Daniel Johnson avait peu à peu acquis la maîtrise de son parti, puis de l'appareil gouvernemental. Cette maîtrise était hélas restée d'un type encore négatif. On savait, même si cela n'avait jamais été dicté par lui, qu'il ne fallait rien entreprendre ou décider sans son assentiment. M. Johnson n'avait cependant pas encore réussi à créer un climat où la responsabilité et l'initiative eussent pu fleurir comme d'elles-mêmes à l'ombre de cette solidarité très forte qu'il avait établie au sein de son équipe.

Parti longtemps autocratique, objet d'une large réprobation au début des années 60, l'Union nationale, après s'être donné Daniel Johnson pour chef en 1961, reçut un premier bain de démocratisation à l'occasion du grand congrès qu'elle tint, avec la pleine approbation de son nouveau leader, en février 1965. Elle réussit, par la suite, à renouveler considérablement ses effectifs et à se donner un programme politique. La démocratisation des structures fut cependant reportée à plus tard, à la suite de la victoire de 1966. On eut l'impression, depuis deux ans, que le parti, c'était de plus en plus M. Johnson. Aucune manifestation originale de vie ou de pensée ne devait émaner du parti comme tel après juin 1966. Cela ne fut pas dû à l'autocratie du chef — celui-ci, foncièrement démocrate, désirait sincèrement la démocratisation de l'Union nationale — mais plutôt à l'accumulation de problèmes qui occupaient toute l'attention du premier ministre et à un certain attentisme qui inclinait M. Johnson à reporter à plus tard des problèmes auxquels il n'était pas sûr de pouvoir apporter tout de suite des solutions vraiment satisfaisantes.

Comme chef de gouvernement, M. Johnson dut faire face à une double adaptation. Il lui fallut se convaincre lui-même, et surtout convaincre son parti, de l'indispensable collaboration à établir entre les hommes politiques et les technocrates hérités de l'époque Lesage. Il lui fallut également chercher un équilibre entre les objectifs souvent irréalistes nés de la révolution tranquille et les ressources hélas très limitées du Québec. Les deux dernières années furent, à cet égard, une dure période de retour au réel. Il fallut combattre une vieille mentalité partisane qui rêvait d'un retour au patronage d'autrefois. Il fallut aussi faire entendre raison à des secteurs entiers qui avaient appris à formuler leurs exigences comme si le Québec pouvait impunément s'offrir le luxe de devancer le reste de l'Amérique en matière de dépenses publiques. M. Johnson était loin d'avoir réussi dans cette double tâche. Ses absences prolongées avaient même créé, depuis un an, un climat d'impuissance qui inquiétait de nombreux observateurs. On doit au moins reconnaître que, sans se montrer particulièrement novateur à ce point de vue, il ne ferma jamais la porte à l'intelligence. On doit également reconnaître que, là où il fallut appliquer le bistouri, surtout en matière de négociations collectives, il sut rester humain même quand il dut faire montre d'une grande fermeté. On ne saura jamais, à cause du peu de temps qu'il lui fut donné, le type précis de société qu'il eût édifié au Québec s'il avait été appelé à gouverner pendant 5 ou 10 ans. On sait cependant qu'une société dirigée par lui ne se fût jamais écartée dangereusement de certaines normes de liberté que chérît l'Oc-

cident. On eût aimé savoir comment il aurait concilié ses exigences de liberté avec les exigences non moins impérieuses de justice qui montaient de son peuple : la réponse à cette interrogation sera réservée à ses successeurs.

Le destin avait voulu que, prisonnier d'une machine presque infernale contre le caractère monstrueux de laquelle il était le premier à protester, Daniel Johnson apparût de plus en plus aux yeux de l'opinion comme le chef absolu, comme le maître sans lequel rien ne pouvait fonctionner. Rien n'était pourtant plus étranger à son tempérament et à sa philosophie politique. Car il était tout le contraire d'un dictateur.

Cet homme pouvait sembler raide et intolérant dans certaines de ses interventions publiques. Il pouvait, en certaines circonstances, être trop partisan. Mais le véritable Daniel Johnson était autre. Il était le plus modeste, le plus attentif, le plus tolérant des hommes. Il y avait chez lui un désir de bien faire, un désir de servir le peuple, un sens de l'égalité de tous, qui étaient exemplaires. On constatait chez lui, au moment où il accéda aux responsabilités du pouvoir, une détermination prononcée de ne pas agir seul, de gouverner avec une équipe, de travailler avec le concours de tous les éléments du Québec. Cet aspect de sa personnalité devait malheureusement s'estomper sous la fatalité impitoyable d'un agencement des choses qui fait tout converger, à Québec, vers la table du premier ministre. Ecrasé sous le fardeau, il devait finalement sacrifier sa vie à ses fonctions. On se rappellera au moins que, si le sort l'obligea à gouverner autrement qu'il l'eût souhaité, le temps n'eût pas la chance de détruire en lui les admirables qualités humaines que tous appréciaient.

Le Québec conservera de Daniel Johnson le souvenir d'un homme qui fut indestructible dans l'adversité et magnanime dans la victoire. Daniel Johnson, jusqu'en 1960, n'avait connu que des succès. On brûlait de voir comment il réagirait aux malheurs qui fondirent sur lui et son parti. A la surprise générale, il se révéla un extraordinaire encaisseur et il manifesta vite une capacité de rebondissement imprévue. Le baptême de l'épreuve eut sur lui l'effet d'une confirmation. Plus étonnante encore fut la magnanimité dont il fit preuve dans le succès, à l'endroit de ceux qui l'avaient naguère humilié. Devenu premier ministre, il eût facilement pu dénicher, dans le dossier de plusieurs adversaires, des petits et gros scandales qui eussent valu à ceux-ci la réprobation populaire. Il refusa de s'engager dans cette voie, au grand désespoir de certains de ses amis, préférant l'action positive à la vindicte. Dans certains cas, il eût été préférable, objectivement, qu'il fit agir sans pitié le bras de la justice : maintenant qu'il est parti, qui lui reprochera d'avoir opté pour la mansuétude là où le bien public ne devait pas en être affecté?

Pour le Québec, la mort de Daniel Johnson ouvre une période dangereuse d'incertitude. Mais, quoi qu'il arrive, rien ne se perdra de ce qui fut le message essentiel du premier ministre défunt. Daniel Johnson, aux grands moments de sa carrière, surtout depuis deux ans, exprima des aspirations qui n'étaient pas d'abord de lui, mais de son peuple. Ces aspirations vivront. Car elles sont justes et droites. Et elles trouveront, demain comme hier, des hommes capables de les exprimer avec force à partir de la position unique qui est celle du premier ministre du Québec.

A madame Johnson et à la famille de M. Johnson, aux collaborateurs du premier ministre défunt, nous offrons nos condoléances émues et l'assurance de notre appui spirituel dans ce deuil qui les frappe au premier chef mais que tout le Québec et tout le Canada partagent avec eux.

Claude RYAN

Les dernières heures de M. Johnson à Manic 5

par Paul Sauriol

Les quelque 450 invités et journalistes réunis à Manic 5, pour la cérémonie qui devait marquer la fin de la construction de ce majestueux barrage, ont été atterrés hier matin en apprenant la mort du premier ministre de la province. Après coup on peut dire que M. Johnson, durant la dernière journée de sa vie, mercredi, s'est imposé une fatigue excessive pour le convalescent qui avait dû prendre un repos prolongé.

Sa conférence de presse de mercredi matin, à Québec, était épuisante, car il a accepté de répondre à de nombreuses questions et de donner des interviews. Pourtant, à son arrivée à l'aéroport de Manic 5, à la fin de l'après-midi, il était gai, jovial et se disait en pleine forme, prêt à reprendre sa lourde tâche. Ses traits étaient tendus, mais son teint basané à la suite du repos aux Antilles semblait justifier son optimisme et donnait l'impression d'un rétablissement.

Or il s'est imposé à compter de ce moment-là un surcroît de fatigue qui a sûrement contribué à sa mort. Il s'est d'abord rendu à la taverne du chantier où il a longuement causé avec des employés, manifestant un entrain qui exigeait de lui un nouvel effort même s'il paraissait tout à fait détendu.

L'on peut croire aussi qu'une série de contretemps dans le déroulement du programme prévu pour la soirée de mercredi a ajouté une tension additionnelle à la journée trop chargée du premier ministre. A part quelques petits avions qui transportaient des personnalités officielles, six avions devaient conduire les journalistes et invités soit à Manic 5 ou à Baie-Comeau, mais des nuages à faible altitude ont bouleversé l'horaire.

Un appareil DC-4 qui conduisait des journalistes a pu se poser à l'aéroport de Manic 5, mais avant d'y arriver, le pilote a cherché son chemin dans les nuages durant une demi-heure et a failli décider de nous ramener à Montréal. Deux appareils turbo-réacteurs, qui ne pouvaient pas atterrir à Manic 5 où la piste n'est pas bétonnée ni assez longue, devaient descendre à Baie-Comeau mais ont dû se rendre plus loin à Forestville. Au lieu d'avoir à parcourir environ 135 milles en autobus, de Baie-Comeau à Manic 5, ces invités au nombre de plus de 200 ont dû attendre que les autobus postés à Baie-Comeau puissent aller les chercher plus loin, et avaient ensuite plus de 200 milles à faire sur des routes plus ou moins difficiles. Un autre avion qui venait de New York

n'a pas pu atterrir du tout dans la région et a dû conduire ces invités américains à Montréal, où ils sont montés à bord d'appareils capables d'atterrir à Manic 5.

Il a fait beau mercredi et jeudi à Manic 5, et la température était plus clémente qu'elle ne l'est d'ordinaire à ce moment de l'année, mais les nuages n'étaient pas favorables aux avions. Le dîner qui devait avoir lieu vers 19 heures a été retardé jusqu'à 21 heures. Les premiers convives achevaient de dîner lorsque les groupes arrivés de Forestville ont pu se mettre à table. Ces retards ont prolongé la journée de M. Johnson. A la fin de la soirée, il a prononcé une courte allocution, puis au lieu de se retirer immédiatement il a continué de circuler parmi les invités et ne s'est retiré qu'après minuit au chalet qu'on lui avait réservé.

Ceux qui ont pu causer avec lui et qui le voyaient plein d'entrain ne pouvaient penser qu'il mourrait quelques heures plus tard.

La nouvelle de sa mort n'a été confirmée officiellement que vers 9 heures 15, mais l'on connaissait déjà ses décès, depuis une heure environ. La rumeur s'est répandue à partir de 8 heures par suite d'un incident fortuit. Au-

cun médecin n'accompagnait M. Johnson dans ce voyage qui devait se limiter à moins de 24 heures. Au moment où l'on venait de découvrir la mort du premier ministre, un employé vêtu de blanc est passé près du chalet, et quelqu'un l'a abordé en lui demandant s'il était médecin; il a répondu: Non je suis cuisinier. La conversation n'est pas allée plus loin, mais le cuisinier a compris qu'il se passait quelque chose d'insolite et la rumeur s'est vite diffusée dans tout le groupe.

Toutes les cérémonies prévues pour jeudi ont dû être contremandées immédiatement et les invités ont été priés de se préparer au départ. Les invités américains, qui étaient arrivés au chantier via Montréal vers une heure du matin, n'y sont pas restés douze heures. La plaque commémorative, déjà installée, devra être modifiée car elle attestait que le barrage avait été terminé en présence du premier ministre. La dernière benne de béton qui devait être coulée au sommet du barrage y sera déposée incessamment sans manifestation officielle. Les discours que devait prononcer M. Johnson avait été remis aux journalistes mercredi soir avec d'autres documents relatifs au barrage;

on trouvera ce texte dans le présent numéro du Devoir; c'est le message ultime d'un homme dont le départ crée une forte perturbation dans la vie politique de la province et du pays.

Ce sentiment d'un vide difficile à combler dans les circonstances a sûrement contribué en plus de l'étonnement devant une mort qui était imprévue malgré la maladie connue du premier ministre, à créer parmi tous ceux qui se trouvaient à Manic 5 hier une impression de deuil que chacun ressentait et partageait avec les autres, et un émoi général devant ce qu'on reconnaissait comme une véritable tragédie pour notre province.

Le cadre grandiose de Manic 5, l'isolement de cet ouvrage prestigieux dans un décor à la fois aéré et splendide, dans une région si généreusement dotée de richesses hydrauliques et en même temps austère et désertique, ce cadre et aussi la circonstance pathétique d'une manifestation si justifiée et si bien préparée et qui échoue lamentablement devant la mort.

"Le plus beau barrage du monde", ainsi qu'on désigne Manic 5 est un légitime sujet de fierté pour les Canadiens français. Il a été décrit maintes fois, ses dimensions, et



Un politique profondément humain

par Vincent Prince

Je connaissais M. Johnson depuis l'époque où il était simple député. Je l'ai vu franchir toutes les étapes qui l'ont conduit jusqu'aux plus hautes fonctions qu'un citoyen puisse occuper en cette province. L'homme ne s'est jamais démenti. Il est demeuré lui-même, profondément humain, joyeux compagnon, sociable à souhait, joueur qui veut gagner mais toujours respectueux de l'adversaire. Il rayonnait la joie de vivre et sa présence était partout synonyme de chaleur communicative.

Simple député de Bagot à l'Assemblée législative, dans les années cinquante, il était déjà l'un des parlementaires les plus populaires sur la colline. Les délégations de son comté se succédaient presque sans arrêt. Il les recevait toutes avec un plaisir évident. Il savait aussi bien écouter que badiner. Ses réparties n'étaient jamais méchantes. Il connaissait nombre de ses électeurs par leur prénom. Tout ce monde se sentait avec lui comme avec un grand frère.

M. Johnson avait une mémoire prodigieuse des visages et des noms. Il savait aussi retenir l'occupation principale de son interlocuteur. Aussi se contentait-il rarement de banalités dans les conversations même les plus brèves qu'il pouvait avoir avec vous. Il aimait savoir comment les choses allaient dans votre profession ou dans votre métier. Et ce, avec les gens les plus humbles comme avec les plus importants. Il avait facilement le mot qui fait plaisir. Il maniait également la taquinerie, cette fine fleur de la charité, avec un art et un tact consommés. Les journalistes, tout aussi bien que les photographes de journaux, les techniciens de la radio ou les cameramen de la télévision peuvent en témoigner.

L'homme avait une sorte de magnétisme auquel personne n'échappait. Il ne passait nulle part inaperçu. Même des partisans d'autres formations politiques aimaient l'entourer et croiser le fer avec lui. C'était inmanquablement sur

le ton badin et courtois. Personne n'en sortait blessé dans sa vanité.

C'est que M. Johnson, même s'il était ambitieux, concevait la politique comme une lutte entre gentilshommes. Certes, il lui est arrivé exceptionnellement de faire preuve de mesquinerie au cours de débats en Chambre ou en d'autres occasions, mais il savait toujours se ressaisir. Il reconnaissait alors comme d'instinct qu'il avait dépassé la mesure. Il revenait vite à son naturel.

Devenu vice-président de la Chambre, secrétaire parlementaire, puis ministre, chef de l'opposition et même premier ministre, le député de Bagot n'a pas changé. Il semblait toujours avoir tout le temps à sa disposition pour sauver ou écouter un ami, pour se rendre à une réunion où l'on sollicitait sa présence, pour s'occuper des problèmes des autres.

La charge de premier ministre place celui qui l'occupe au carrefour de toutes les pressions imaginables. Chacun veut influencer le chef du gouvernement dans le sens de ses vues ou de ses intérêts. Dans ces fonctions, Daniel Johnson ne s'est à peu près jamais départi de son calme, de sa sérénité et de sa jovialité. Même aux moments les plus difficiles. Au lieu de chercher à prendre l'interlocuteur en défaut, son esprit s'efforçait plutôt de découvrir des voies de compromis.

L'homme savait douter de lui-même et reconnaître la validité d'un bon argument chez l'adversaire. Il pouvait être ferme à l'occasion, mais on sentait alors qu'il devait se faire violence. Ce n'était pas dans son tempérament.

Les témoignages provoqués par son décès subit prouvent abondamment qu'il avait su se faire aimer de tous, y compris de ceux qu'il a durement combattus. Cette unanimité est trop éloquent pour qu'il soit besoin d'insister.

On l'a comparé à Duplessis dont il avait été l'élève. Cette comparaison n'est pas tout à fait juste. Certes, il en était venu à dominer à peu près complètement son parti, mais son autorité n'aura jamais été pesante. Il l'aura due à son entregent, à sa grande facilité de réconcilier les points de vue opposés, à

l'amitié sincère et profonde de tous ses collaborateurs qu'il avait su se gagner.

Chacun d'eux, et peu importe les thèses qu'il défendait, avait également conscience d'être respecté par son chef. Il était même sûr que jamais celui-ci ne le laisserait tomber. M. Johnson savait également que personne ne se sentirait blessé, quels que soient les points de vue auxquels il donnerait finalement son appui. Et c'est ce qui se produisait invariablement. A cet égard donc, il était peut-être l'antithèse même de Duplessis.

Cette image de M. Johnson — chaleureux, joyeux copain, ouvert au dialogue, homme profondément humain — sera d'ailleurs celle que la télévision des derniers jours nous aura à la fois laissée et confirmée.

A sa descente de l'avion qui le ramenait des Bermudes, on le vit serrer affectueusement dans ses bras ses deux filles Diane et Marie, échanger d'amicales réparties avec les journalistes venus l'accueillir, taper sans prétention sur l'épaule, de ses collaborateurs.

C'est la même vision que nous avons de lui à sa conférence de presse de mercredi. Il taquinait sans malice un adversaire éventuel en la personne de M. Gilles Grégoire, rayonnant la joie de vivre et, tout en précisant sa politique sur plusieurs points, s'efforçait de toute évidence de ne pas atterrir injustement qui que ce soit.

Enfin, ses dernières heures avec les responsables et les ouvriers de la Manic nous l'auront montré aussi chaleureux avec les humbles qu'avec les grands de ce monde. Il était, au milieu de tous ces travailleurs, le grand centre d'attraction. Tous et chacun se sentaient plus heureux parce qu'il était là.

On pouvait différer d'opinion avec l'homme politique qu'il était, on pouvait le critiquer fortement, on devait admettre malgré soi que l'homme était attachant. Sa mort, qui nous surprend et nous bouleverse tous, est l'occasion de le proclamer sans ambages et sans fausse honte.

J'ai, comme des milliers et des milliers d'autres, l'impression d'avoir perdu un ami particulièrement cher.

■ lettres

Un cas d'injustice

Je me sens obligée d'attirer votre attention sur une injustice dont sont victimes les personnes qui fréquentent les cours du soir à l'École des Métiers commerciaux, école qui dépend du Ministère de l'Éducation.

Après avoir suivi les cours, soit de confection soit de coupe, soit de moulage (haute couture) entre autres, pendant un ou deux ans, voilà que les autorités nous retirent le droit de terminer ces cours sous le "simple" et nous prétextent que nous ne sommes pas sur le marché du travail.

(...) Que nous propose-t-on pour terminer ce cours? RIEN. Si ce n'est l'école privée à 7 ou 8 dollars la leçon.

Tout cela parce que ces messieurs de l'industrie veulent profiter de ces cours pour former leur personnel. C'est-à-dire que nous payons des taxes pour subventionner l'industrie. Si c'est ça l'évolution en matière d'éducation... Chapeau!...

E. PAGE

Montréal, 21 septembre 1968

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Daniel Johnson et le problème canadien

Texte pour l'histoire

● Daniel Johnson aimait raconter que dès son séjour à l'université — période où il se vit confier des responsabilités de premier plan dans de multiples organisations de jeunesse — les circonstances l'avaient amené à réfléchir sur le problème canadien.

De tous les thèmes sur lesquels il devait s'exprimer au cours du dernier quart de siècle aucun ne retint, autant que celui-là, l'attention du premier ministre défunt. Il y réfléchissait constamment. Il en parlait dans presque chacune de ses interventions publiques. Il voyait dans ce problème qui s'était cristallisé ces dernières années autour du débat constitutionnel, la question centrale à la lumière de laquelle tous les

autres problèmes pourraient éventuellement être résolus. Il fut, jusqu'à la fin, profondément attaché au Canada. Il fut encore davantage attaché au Québec, qu'il considérait comme la première, comme l'indispensable patrie des Canadiens français. Plus audacieuse quand M. Johnson était dans l'opposition, la pensée de l'illustre disparu était devenue, depuis son accession à la fonction de premier ministre du Québec, plus prudente, plus soucieuse de nuances et de précisions. Elle restait cependant fidèle à ses axes essentiels, comme on pourra le constater en lisant les textes suivants, dont la plupart remontent à la période où M. Johnson fut premier ministre du Québec.

1 - Les données majeures

L'erreur première de la Confédération

Il est capital de remarquer — là est la source principale de nos problèmes — qu'on a donné exactement les mêmes droits et les mêmes responsabilités à chacune des provinces dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

On parlait en somme des besoins particuliers du Québec, puisque c'est à cause de lui surtout qu'on établissait une constitution fédérale, plutôt qu'une constitution unitaire comme l'aurait préféré, entre autres, sir John Macdonald. Mais on ne donnait pas un statut particulier au Québec. On coulait toutes les provinces dans le même moule constitutionnel.

C'était asséoir la Confédération sur l'hypothèse que chaque province, et pas seulement le Québec, se comporterait comme le foyer d'une communauté nationale. Je crois que nous touchons là la clé-maîtresse de nos difficultés présentes.

On supposait en somme que toutes les provinces évolueraient de la même façon. Dans le contexte de 1867, cette supposition était plus vraisemblable qu'elle ne paraît aujourd'hui. L'Ontario était l'héritière du Haut-Canada, qui avait demandé et obtenu en 1791 sa séparation complète du Bas-Canada. Quant aux provinces maritimes, elles s'étaient développées jusque là comme autant de colonies distinctes, sans lien organique avec le Canada central.

Chacune des provinces pionnières avait donc de bonnes raisons de tenir à son autonomie. Chacune entraînait dans la Confédération avec un patrimoine historique, un ensemble

de traditions et de particularismes qui en faisaient autant de communautés distinctes.

Dans les premières années de la Confédération, l'autonomie provinciale n'était donc pas une exclusivité québécoise. Les autres provinces y tenaient autant que nous et parfois davantage.

(*"Égalité ou Indépendance"*, Éditions Renaissance, 1965)

La source des droits des provinces

Ce n'est pas Ottawa qui "donne" leurs droits aux provinces. Dans une véritable fédération, les pouvoirs de l'État sont répartis par la constitution entre deux ordres de gouvernement, dont chacun est autonome dans la sphère de sa compétence. Dire qu'Ottawa pourrait se comporter comme la source et le dispensateur des droits, en faire paternellement la distribution aux provinces, leur en accorder plus ou moins, suivant la qualité de leur français ou de leur anglais, c'est raisonner comme si nous vivions en régime unitaire.

Or, ce système a été essayé sous l'Union, précisément à la suite du rapport Durham. Il a été une faillite complète. Vaut-il falloir recommencer l'expérience pour quelques fossiles qui vivent encore au 19e siècle?

(Discours à un dîner-bénéfice de l'Union nationale, Montréal, 25 février 1967.)

Les deux nationalismes canadiens

C'est un fait qu'un nationalisme étroit, outrancier, xénophobe, est une aberration qui peut

conduire aux pires catastrophes. Mais pourquoi n'en voir que les déformations et les abus possibles? En soi, le nationalisme est une valeur positive, nécessaire. Il est l'expression d'un sentiment d'appartenance, d'une solidarité, d'un vouloir-vivre commun. Et je ne sais pas que les Canadiens français aient jamais péché par excès de solidarité. C'est plutôt l'excès contraire qu'ils ont à redouter. Sans un minimum de cohésion nationale, ils ne pourraient absolument pas survivre comme peuple.

Bien sûr qu'il entre dans le nationalisme une part de sentiment; mais les rêves, les aspirations, les sentiments d'un peuple ne sont-ils pas aussi des forces créatrices? Et serions-nous encore des hommes si, par impossible, nous pouvions devenir des étres désincarnés, apatrides, uniquement nourris d'idées froides et abstraites? Le nationalisme est un phénomène naturel, tout comme la nation est une société naturelle.

Et comme il y a deux nations au Canada, il est tout à fait normal qu'il s'y trouve aussi deux nationalismes. Ce qui n'est pas normal, c'est que les structures politiques de notre pays soient ainsi faites que ces deux nationalismes, ces deux forces, aient presque fatalement tendance à se faire échec au lieu de se conjuguer.

Nous avons cette chance inouïe d'avoir deux locomotives au lieu d'une seule, mais au lieu de les faire travailler ensemble, nous les plaçons à chaque bout du train pour qu'elles tirent dans des directions opposées. Voilà ce qui menace l'existence du Canada. Nous voulons une constitution nouvelle pour que nos deux nationalismes puissent enfin halier ensemble au lieu de jouer au souque à la corde.

(Discours à un dîner-bénéfice de l'Union nationale, Montréal, 25 février 1967.)

Les deux nations

J'ai très souvent expliqué, notamment à la conférence constitutionnelle de Toronto, pourquoi nous disons qu'il y a au Canada deux nations au sens sociologique du terme. Autrefois, on parlait assez couramment de deux races. Si nous préférons utiliser aujourd'hui le mot "nation", c'est précisément parce qu'il évoque une dimension infiniment plus vaste que celle de l'origine ethnique: la dimension culturelle.

Ce concept des deux nations est même, vous en conviendrez, autrement plus large que celui des "deux peuples fondateurs" dont est servi le gouvernement fédéral en formulant le mandat de la Commission Laurendeau-Dunton. Car loin de se limiter aux Canadiens d'ascendance française ou britannique, il englobe tous les citoyens, quels que soient leur nom ou leur origine, qui participent à l'une ou à l'autre de nos deux grandes communautés culturelles.

(Allocution à l'occasion d'une réception offerte par la colonie du Moyen-Orient, le 31 mars 1968.)

L'avenir du Canada français

On entend dire parfois que la connaissance de cette langue serait loin d'être indispensable chez nous, vu que dans 25 ou 50 ans, il n'y aura peut-être plus de Canada français. Sachez qu'on dit cela depuis 200 ans. Pourtant, le Canada français est plus vivant et plus rayonnant que jamais. Au moment de la Confédération, la population de Montréal était en majorité anglophone. La population de la ville de Québec était anglophone dans une proportion de 40 pour cent. En 1867, il y avait à peine un million de Canadiens français dans tout le pays. Vous savez qu'il y en a six millions aujourd'hui.

A tous les défaitistes et à



Mai 1968: M. P.E. Trudeau qui menait sa campagne électorale au Québec rencontrait à Rimouski le premier ministre du Québec. Deux chefs, deux doctrines opposées sur de nombreux sujets, mais l'entretien était cordial entre le futur chef du gouvernement d'Ottawa et M. Johnson, déjà frappé par la maladie qui allait l'emporter.

tous les broyeurs de noir, on ne saurait apporter de meilleure réponse que celle d'Arnold Toynbee qui, dans son fameux ouvrage "Civilisation on Trial", a écrit que les Canadiens français et les Chinois étaient les deux peuples qui avaient le plus de chances de durer jusqu'à la fin de l'Histoire.

Soyez-en bien convaincus: il y aura toujours un Canada français. Un Canada français respectueux de toutes les cultures aussi bien que de toutes les réalités nord-américaines. Un Canada français largement ouvert à toutes les amitiés et à toutes les collaborations. Et si, un jour, par

impossible, il ne devait plus y avoir de Canada français, je me demande en quoi notre pays pourrait encore se différencier de son puissant voisin du sud.

(Allocution à l'occasion d'une réception offerte par la colonie du Moyen-Orient, le 31 mars 1968.)

2 - Le cas unique du Québec

La vocation originale du Québec

L'un de vos ministres, M. le président, disait ces jours derniers que le Québec pouvait devenir le trait d'union entre l'Europe et l'Amérique. En toute modestie, je le crois aussi. Je le crois parce que l'histoire et son évolution nous ont placés à un carrefour de l'univers. Je le crois surtout parce que nous sommes dans la situation unique d'un peuple qui, nourri de culture française, ayant fenêtres ouvertes sur l'Europe, participe de plein droit à la civilisation nord-américaine dont il est partie intégrante.

Oui, je crois, que pour le Québec s'ouvre une ère nouvelle où sur la scène mondiale notre patrie pourra jouer le rôle de partenaire compréhensif, de trait d'union de la bonne volonté universelle.

Ce sera là, j'en suis convaincu, notre façon à nous, nation française d'Amérique, d'entrer dans l'histoire et de

réaliser notre vocation internationale.

(Allocution à l'occasion d'un dîner offert par le général de Gaulle au pavillon français de l'Expo, 25 juillet 1967.)

Le rôle particulier du Québec dans l'ensemble canadien

Ce n'est pas par hasard que l'intérêt du Québec envers un bilinguisme plus étendu s'est renouvelé, en même temps que s'est manifesté son ré-

veil politique et culturel. En fait, le premier découlait du second. C'est parce que nous visons plus intensément que jamais auparavant à affirmer notre langue et notre culture au Québec, que nous portons une si grande attention à leur situation actuelle et à leur avenir dans les autres provinces. Nous voulons construire un Québec fort et participer en même temps à l'édification d'un Canada bilingue et biculturel.

La relation qui existe entre, d'une part, la reconnaissance accrue du français à l'échelle du pays et, d'autre part, le

rôle plus étendu du Québec au sein du Canada n'est cependant pas toujours bien comprise. Certains pensent, en effet, que les deux objectifs s'excluent mutuellement alors qu'en réalité ils sont complémentaires. C'est seulement lorsqu'on les aura atteints qu'on pourra réaliser au Canada l'égalité que recherche le Québec moderne entre les deux peuples fondateurs.

Cette égalité, personne ne songerait à la reconnaître à une langue et à une culture qui, par rapport à celles de la majorité, seraient périlantes. L'égalité doit donc être fondée dans les faits avant que d'être confirmée juridiquement. Seules une langue et une culture vivantes et rayonnantes, appuyées sur des assises sociales et politiques solides et capables d'une véritable créativité, peuvent prétendre au respect des autres langues et des autres cultures. Seule une société qui partage une telle langue et une telle culture, peut revendiquer un statut d'égalité.

Or, la vitalité et le rayonnement de la langue et de la culture françaises au Canada, et de là de toute la nation canadienne-française, ont toujours dépendu et continueront de dépendre d'abord et avant tout de la solidité de leur point d'appui, le Québec. Effectivement, l'histoire du Canada français démontre que le Québec, dans toutes ses dimensions, a été appelé à jouer, par rapport à la langue et à la culture canadiennes-françaises, le rôle d'un véritable État national. Dans l'avenir, à cause, d'une part, de la complexité croissante des tâches des États modernes et, d'autre part, de la volonté soutenue d'affirmation de notre nation, ce rôle du Québec à cet égard ne pourra que se maintenir. C'est donc de ce gouvernement que devront dépendre les principaux secteurs d'activité qui influent sur l'évolution de la nation canadienne-française et qui déterminent son avenir.

Ceux qui croient vraiment au bilinguisme au Canada doivent, par conséquent, reconnaître que son existence dépend non seulement de la façon dont seront traitées les minorités de langue française dans les autres provinces, ni même de la façon dont les institutions fédérales deviendront bilingues, mais surtout de la manière dont chacune des deux sociétés majoritaires du Canada, la société canadienne-anglaise et la société canadienne-française, pourra trouver les conditions internes de son propre développement. L'établissement d'un véritable bilinguisme au Canada

Suite à la page 6

CET HOMME NE PORTE PAS UNE PERRUQUE



avant

après

Alors, d'où lui vient cette belle chevelure?

Lorsqu'il vint nous voir, son problème portait le nom "calvitie". Grâce à notre nouveau procédé, nous lui avons rendu sa chevelure initiale. Nous avons en effet notre propre méthode pour monter des cheveux de première qualité. Nous avons donné à cet homme une seconde chevelure qui fait partie de lui-même; qu'il dorme, qu'il nage, il ne l'enlève jamais.

Si c'est possible pour cet homme, pourquoi ne le serait-ce pas pour vous? N'acceptez pas d'avoir une apparence moins jeune, venez nous voir. Après une entrevue, votre problème n'en sera plus un.

OUVERT TOUTS LES JOURS DE 9 A.M. À 6 P.M. LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS. LE SAMEDI JUSQU'À 3 P.M.

STUDIO ARISTOCRATE

MARCEL CEDILOT

PALAIS DU COMMERCE

(SUITE 29) TÉL.: 845-3972

(Métro Berri-Demontigny, sortie à l'intérieur du Palais du Commerce) PLAN BUDGÉTAIRE SI DESIRE

In Memoriam



BIRKS
JOAILLIERS

NOUVEAUX
DISQUES
GRAVURE
UNIVERSELLE

\$3.85
SANS
DIVIDENDE



Peter, Paul & Mary
Late Again (1751)



Françoise Hardy
"L'AMITIE" (16022)



Trini Lopez
Country (16300)



Jimi Hendrix
Experience (16261)



Dean Martin's Greatest Hits
Vol. 2 (16320)



Frank Sinatra's Greatest Hits
(11025)

DISQUES & LIVRES
expédiés partout
le jour même
sans frais*

• de poste
• de manutention
• d'emballage

20%
à moins d'indication
contraire nous versons
des dividendes de 20%

BERTRAND
*Afin de vous éviter les frais
"contre-remboursement"
(c.o.d.) joignez un acompte
à votre commande.

LISTES
COMPLÈTES
DES DISQUES
VOGUE, WARNER
REPRISE
ADRESSES
SUR DEMANDE

LE DÉFI
AMÉRICAIN

LE DÉFI
AMÉRICAIN

DE
SERVAN-SCHREIBER
\$4.75
SANS DIVIDENDE

BERTRAND

• PLACE BONAVENTURE 878-3031
• 1009 OUEST ST-CATHERINE 288-3146
• PLACE VILLE MARIE 861-5808

Daniel Johnson et le problème canadien

Suite de la page 5

suppose donc, comme une de ses composantes essentielles, la reconnaissance d'un rôle particulier pour le Québec, principal foyer du Canada français, et pour son gouvernement.

(Mémoire soumis par le gouvernement du Québec à la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa du 5 au 7 février 1968).

Le Québec et les minorités

La langue et la culture ne sont pas les seuls dont nous ait légués la France. Il en est un autre auquel nous attachons le plus grand prix: c'est le culte de la liberté. Nous ne serions plus français si nous n'étions épris de libertés: pas seulement de libertés personnelles, mais aussi de libertés collectives. Pour un Français, où qu'il soit dans le monde, une patrie ne peut être qu'une terre de liberté.

Je ne sache pas qu'il existe du moins en Amérique du Nord un territoire où l'on ait, plus qu'au Québec, le respect des minorités ethniques, religieuses et même idéologiques. Cela aussi fait partie de l'héritage que nous tenons à conserver. Nous voulons que personne n'ait à renoncer à ses particularismes pour être membre à part entière de la communauté québécoise.

Naturellement, nous réclamons le même respect et la même liberté pour les minorités françaises des autres provinces et pour la nation canadienne - française dans l'ensemble du Canada. Nous croyons que, petites ou grandes, toutes les nations ont droit à la vie et à la maîtrise de leur destin.

(Allocution à l'occasion d'un dîner offert par le général de Gaulle au pavillon français de l'Expo, le 25 juillet 1967).

Le Québec et l'immigration

Le gouvernement québécois est sur le point de créer un ministère de l'Immigration. Ce ministère aura pour but principal de faciliter l'adaptation des immigrants à leur nouvelle patrie en leur fournissant l'assistance essentielle dont ils ont besoin à leur arrivée. Evidemment, il ne faudra pas s'attendre à des miracles dès le début. Mais, quand le ministère aura atteint ses objectifs, les Néo-Québécois n'auront guère plus de problèmes

insurmontables en matière d'orientation ou d'embauche. Ce ministère, comme vous le devinez, ne peut fonctionner qu'à partir d'une politique précise. Aussi, le gouvernement tentera-t-il désormais de suivre, dans le domaine de l'immigration, une ligne de conduite conforme aux intérêts réels du Québec.

Ainsi, à l'avenir il favorisera la venue au Québec d'immigrants dont la formation ou l'expérience est de nature à combler ses besoins. Dans certains secteurs, il y a pénurie d'hommes compétents; dans d'autres, le marché du travail est saturé. Nous procéderons à une enquête auprès des employeurs, afin de connaître leurs besoins et de les aider à les satisfaire. Récemment, l'Ontario et la Colombie britannique ont effectué un tel inventaire. Les résultats obtenus ont été étonnants. On a dénombré dans les deux provinces plus de 90.000 postes à remplir par des gens qu'on ne pouvait trouver sur place. Alors, on est allé les chercher à l'étranger. C'est là une politique que le gouvernement compte adopter et qui a le net avantage de correspondre à des besoins réels que ne peuvent être satisfaits que par l'immigration.

D'autre part, le gouvernement encourage les ministères et les sociétés d'Etat à embaucher un nombre plus élevé de Néo-Québécois, particulièrement dans les secteurs où leur expérience leur permet de rendre de plus grands services à la communauté québécoise. Il faut que l'Etat s'assure la collaboration des gens compétents qui sont venus s'installer ici et dont la formation contribuera à améliorer son fonctionnement. C'est là à mon avis un moyen auquel le Québec n'a pas suffisamment recouru et qui a pourtant puissamment contribué à l'avancement de certaines autres provinces.

Enfin, le gouvernement fera l'impossible pour réduire au minimum les désavantages auxquels sont encore soumis les immigrants en matière de législation sociale. Ainsi, je sais que souvent l'immigrant ne peut exercer sa profession avant d'avoir rempli un certain nombre de conditions imposées par la loi. Je ne veux pas dire que tout immigrant doit être automatiquement habilité, dès son arrivée, à exercer ici la profession qu'il pratiquait chez lui. Mais je suis persuadé que certaines lois pourraient être modifiées de

façon à permettre aux Néo-Québécois de se livrer beaucoup plus tôt, après une période de réadaptation, à l'exercice de leurs professions.

De toute façon, nous ne voulons pas que se prolonge au Québec, en ce qui a trait à l'immigration, une situation qui a trop longtemps duré et qui a été nettement préjudiciable au milieu québécois tout entier. Les Québécois de naissance et les Québécois d'adoption doivent collaborer étroitement au progrès de leur commune patrie et le gouvernement entend bien qu'il en soit ainsi dorénavant.

Les immigrants et les français dans le Québec

Nous savons, nous, ce que c'est que d'être une minorité. Aussi le Québec n'a-t-il pas attendu d'y être obligé, ou de s'y être obligé par une charte des droits de l'homme, pour respecter les particularismes culturels de ses propres minorités. Il n'a jamais cherché, en cette matière, à interpréter la constitution d'une façon restrictive ou mesquine. Il est toujours allé bien au-delà de ce à quoi il était juridiquement astreint.

Et quels que soient les termes de la prochaine constitution canadienne, ou encore de la charte des droits de l'homme que nous allons très bientôt nous donner, au Québec, je suis sûr que l'immense majorité de la population québécoise se fera toujours un point d'honneur de préférer, à "la lettre qui tue, l'esprit qui vivifie". Cela fait partie du patrimoine qu'elle tient à conserver.

(Allocution à l'occasion d'une réception offerte par la colonie du Moyen-Orient, le 31 mars 1968).

Les Canadiens français et les carrières commerciales et industrielles

Quand l'Hydro-Québec, alors que j'étais ministre des Ressources hydrauliques, s'est mise à confier des tâches d'une très grande importance à des ingénieurs de chez nous, à des entrepreneurs de chez nous, à des techniciens et à des fournisseurs de chez nous, vous auriez dû voir les fretements de sourcils, les doutes et les inquiétudes qui se liaient sur certains visages.

Mais la preuve est maintenant faite que, même dans les secteurs qui se situent à l'extrême pointe du progrès technologique, nous sommes capables non seulement de suivre les autres, mais de les devancer dans bien des cas.

Ce savoir-faire, cet esprit d'invention, ces dons créateurs que nous savons manifester en d'autres sphères, je me demande bien ce qui pourrait nous empêcher de les appliquer aussi au domaine du commerce, de l'industrie, de la finance, des grandes affaires. Nous étions bien partis avant 1760. Il y a eu, bien sûr, un certain hiatus dans notre développement, ce qui nous a obligés à recommencer aux portes et chassis, comme on s'est plu à le dire récemment. Il fallait bien bâtir des capitaux avant de bâtir des usines. Il fallait bien commencer par la petite entreprise avant d'accéder à la grande. D'ailleurs, même aux Etats-Unis, pays par excellence du gigantisme, les petites et moyennes entreprises continuent de se multiplier et de jouer un rôle extrêmement important dans la vie économique.

Mais nous n'en sommes pas restés là. Je pourrais citer de nombreux exemples d'industriels ou de financiers canadiens-français qui, partis de rien il y a dix, vingt ou trente ans, ont édifié des entreprises dont le rayonnement s'étend aujourd'hui bien au-delà des frontières du Québec et du Canada.

Souvent, c'est à l'étranger que nous recueillons les plus beaux témoignages de confiance à l'endroit du Québec et de ses institutions. Malheureusement, nous sommes ainsi faits que nous publions plus volontiers nos retards que nos succès.

(Allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration du nouvel immeuble de l'Assurance-vis-Desjardins, Lévis, 5 décembre 1967).

L'anglais et le français au Québec

J'ai l'honneur d'être le chef d'un parti qui est, bien sûr, un parti nationaliste. Il ne faudrait pas cependant confondre notre nationalisme avec diverses formes d'extrémisme. Nous prétendons incarner les aspirations profondes de la communauté québécoise. C'est le peuple lui-même qui, dans



Un des grands moments de la vie politique du premier ministre disparu: épaule à épaule avec le général de Gaulle, venu en juillet 1967 à Montréal, à l'occasion de l'Expo, il chante avec lui la Marseillaise sur le Chemin du Roy au terme duquel le président français allait lancer son fameux "Vive le Québec libre!" (Téléphoto PC)

nos assises, dans nos diverses commissions d'étude, dans les innombrables consultations que nous avons eues avec les principaux corps intermédiaires, à inspiré la rédaction de notre programme.

Or, il est écrit dans ce programme que l'anglais doit rester au Québec l'une des deux langues officielles. Il est bien évident que nous avons besoin de l'anglais pour communiquer avec nos compatriotes d'autre culture comme avec les peuples qui nous entourent.

Par ailleurs, il est également écrit dans ce programme que le français doit bénéficier

au Québec d'un rang et d'un prestige particuliers, d'abord parce qu'il est la langue de la majorité de la population, et aussi parce que sa situation en Amérique du Nord est de toute évidence plus difficile, plus vulnérable que celle de l'anglais. Je suis sûr que vous verrez dans ce programme, comme dans les propos que je tiens devant vous, l'expression d'une attitude non pas étroite, non pas extrême, mais tout simplement réaliste.

(Allocution à l'occasion d'une réception offerte par la colonie du Moyen-Orient, le 31 mars 1968)

3 - Les perspectives d'avenir

Le fédéralisme de demain

Nous préconisons un fédéralisme souple et flexible parce que c'est le seul, à notre sens, qui puisse tenir compte de toute la réalité canadienne, dans ses multiples dimensions géographiques, économiques et culturelles; le seul qui puisse assurer un maximum d'épanouissement et de liberté, non seulement à la communauté canadienne - française, mais également et dans la même mesure à la communauté anglo-canadienne.

Parce que cette réalité canadienne est extrêmement complexe, les solutions en apparence plus simples ne sont pas nécessairement les meilleures. Il faut se méfier de la raison pure, surtout dans un pays comme le nôtre, qui n'est pas une construction de l'esprit, mais un produit des vicissitudes de l'Histoire et du dynamisme propre à chacune de nos deux cultures.

Il paraîtrait intellectuellement plus simple de supprimer nos différences que de les conjuguer harmonieusement; mais en pratique, ni la justice, ni l'efficacité n'y trouveraient leur compte. Ainsi en serait-il de la séparation absolue, fort séduisante pour l'esprit, mais tout aussi irréaliste que l'unité absolue, puisqu'au lieu de parfaire ce qui existe, elle nous obligerait à rebâtir de zéro les multiples réseaux de nos relations avec ceux qui nous entourent.

Chercher entre ces deux extrêmes une solution modérée, comme nous essayons de le faire, c'est opter pour une certaine complexité, bien sûr, mais aussi pour la richesse qui découle de cette complexité et de la vie elle-même. C'est situer les valeurs culturelles et humaines à leur vraie place, c'est-à-dire la première. C'est projeter le Canada en avant de l'Histoire, en faisant le prototype des pays où doivent coexister plusieurs sociétés culturelles.

Nous avons donc proposé un fédéralisme qui se veut flexible pour tenir compte à la fois de la situation particulière du Québec et des aspirations non moins légitimes des autres provinces. Nous avons dit clairement sur quels principes et suivant quelles lignes maîtresses il faudrait, selon nous, édifier le Canada de demain. Et nous sommes en droit, je pense, d'espérer que le prochain gouvernement soit

disposé à dialoguer en vue d'une constitution canadienne renouvelée.

(Allocution devant la Chambre de commerce de Montréal, le 6 mai 1968).

L'égalité linguistique

On se fait dangereusement illusion si l'on croit qu'une fois assurés les droits linguistiques des minorités françaises, le Québec deviendra automatiquement une province comme les autres. Je me réjouis grandement du déblocage linguistique qui est en voie de s'opérer en Ontario et ailleurs. En faisant disparaître une cause permanente de frustrations, ce déblocage va contribuer puissamment à assainir le climat des relations entre nos deux communautés. Mais on ne saurait réaliser pleinement l'égalité culturelle sans en évoquer ce que la Commission Laurendeau-Dunton appelle "la dimension politique".

C'est qu'il ne suffit pas de pouvoir parler sa langue. L'important est d'en vivre. Si les Canadiens français étaient en minorité partout, il ne pourrait même pas être question d'égalité culturelle. On a opté en 1867 pour le régime fédératif pour qu'au moins dans le Québec, où ils sont en majorité, les Canadiens français puissent organiser leur vie collective en fonction de leur culture, tout comme font naturellement les Anglo-canadiens qui sont en majorité dans les neuf autres provinces. Sans

cette base, ce foyer, ce point d'appui, il n'y aurait pas de nation canadienne-française. Et ceux qui ne veulent pas entendre parler d'une nation canadienne-française se montrent tout à fait logiques quand ils s'acharnent à limiter le plus possible les droits du Québec.

(Discours à un dîner-bénéfice de l'Union nationale, Montréal 25 février 1967).

La formule constitutionnelle de l'avenir

Fédération, Etats-associés, confédération, statut particu-

lier, république, quoi qu'il en soit, le nouveau régime constitutionnel devra donner à la nation canadienne - française tous les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour assumer son propre destin.

Après trois siècles de la beur, notre nation a bien mérité de vivre librement. Tant mieux si elle peut se sentir chez elle d'un océan à l'autre. Ce qui implique qu'on lui reconnaisse l'égalité complète. Sinon, il faudra bien faire l'indépendance du Québec.

Canada ou Québec, là où la nation canadienne-française trouvera la liberté, la sera sa patrie.

("Egalité ou Indépendance", Editions Renaissance, 1965)

Les réactions dans le monde

Suite de la première page

timents de profonde affliction et à vous assurer que je conserverai fidèlement le souvenir de M. Daniel Johnson. Je m'associe de tout coeur à votre grand deuil et à celui de vos enfants et vous prie de trouver ici l'assurance de mes sentiments profondément attristés.

Peu de temps après avoir appris la mort subite de M. Daniel Johnson, le général De Gaulle s'est rendu à Ver-

sailles où il a reçu dans les salons du Grand Trianon, les membres de l'Association internationale des parlementaires de langue française qui tiennent actuellement leur assemblée générale au Château de Versailles.

Dans cette assemblée où Européens, Américains, Africains, Asiatiques, Polynésiens parlaient tous français, plaient le souvenir de Daniel Johnson qui était le premier ministre d'une grande province de langue française et par là l'un des chefs de la francophonie.

Les députés du Québec étant absents (le gouvernement du Québec avait décidé en effet de n'envoyer aucun représentant à cette assemblée), c'est donc aux députés fédéraux canadiens que le général De Gaulle a fait part de sa tristesse après la mort de M. Daniel Johnson. A MM. Jean-Pierre

Goyer et Martial Asselin, le chef de l'Etat a déclaré: "La mort de M. Daniel Johnson est une chose effrayante. C'est une grande perte pour le Québec, pour le Canada et pour la francophonie en général. C'était un ami personnel".

M. Réal Caouette, député du Québec, président du parti du Rassemblement des créditistes a déclaré à un représentant de l'AFP: "Cette disparition subite me bouleverse. Tout en ne partageant pas les opinions de M. Johnson, je rends hommage à cet homme, dévoué, travailleur, mort à la tâche, qui a rendu d'immenses services à la province du Québec. C'est toute la province du Québec. C'est toute la province qui est en deuil. J'adresse mes condoléances les plus sincères à Mme Johnson et à ses enfants".

De son côté, M. Carl Legault, député francophone de l'On-

tario, s'est déclaré "douloureusement surpris". "C'est, a-t-il dit, un homme de tout premier plan qui disparaît et qui avait toujours lutté pour la défense des Canadiens français au sein de la confédération. C'est une lourde perte pour le Québec et le Canada. Je crains que sa mort subite ne suscite de sérieuses difficultés".

Sitôt que la nouvelle de la disparition du premier ministre Daniel Johnson a été connue à la délégation générale du Québec à Paris, celle-ci a mis son drapeau en berne et a informé la présidence de la république et le ministère des affaires étrangères.

L'ambassadeur, M. Jules Léger, a fait à la presse la déclaration suivante:

"La nouvelle de la mort du premier ministre Johnson est d'autant plus cruellement ressentie à Paris qu'elle est produite quelques jours à peine avant son voyage officiel en France. Ainsi disparaît un des plus grands architectes du rapprochement entre la France et le Canada, et plus particulièrement le Québec. Sa disparition laisse un vide qu'il sera difficile de combler. Tous ses amis de Paris, entre autres à l'ambassade au Canada, qui se faisaient une joie de l'accueillir, ressentent le deuil de façon cruelle".

Message de M. Trudeau à Jean-Jacques Bertrand

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a fait parvenir le message suivant à M. Jean-Jacques Bertrand: "J'ai été bouleversé et désolé d'apprendre ce matin le décès de votre premier ministre et chef de parti et je vous adresse en mon nom personnel, comme au nom du gouvernement du Canada, mes plus sincères condoléances. Ses qualités de modération, de perspicacité et de sincérité, en même temps que son grand amour du devoir, l'avaient conduit au sommet de

la vie publique. Je perds en lui un interlocuteur honorable et valable dans les discussions concernant l'avenir du Canada. Son départ est une perte sensible non seulement pour la province de Québec mais pour le Canada tout entier. Tous les Canadiens regretteront la disparition de ce grand homme qui faisait honneur au pays. Veuillez transmettre au ministre de votre gouvernement et aux membres de votre parti l'expression de mes plus vives sympathies.

le chameran plein ciel

Situé à 111, Côte Vertu entre l'Acadie et le Gare Vertu (métro du CN) visites de 1h. à 9h. samedi et dimanche 1h. à 5h. Téléphone 334-1863

CUISINE FRANÇAISE • LICENCE COMPLETE RESTAURANT

Chez Son Père

M. François Bouyeux, prop.

DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES A PARTIR DE 11 H 30 OUVERT JUSQU'À 2 H DU MATIN FERME LE DIMANCHE

(JOURS A LA MEME ADRESSE: 907, boul. St-Laurent TEL.: 861-5861

INSTITUT 222 INC.

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe

COURS DE CONVERSATION

- Matin, après-midi, soir
- Privé, semi-privé, groupe
- Cours accéléré
- Programme spécial pour Compagnie
- Leçon d'essai gratuite
- Programme de 2 à 20 semaines
- Enseignement de 2 à 5 fois par semaine
- Durée session 1h. demie à 9h.
- Prospectus sur demande

4970 Queen Mary Rd. Montréal Qué. Tel. 735-2636

INSTITUT 222 INC.

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe

COURS DE CONVERSATION

4970 Queen Mary Rd. Montréal Qué. Tel. 735-2636

Les étoiles brillent toujours à CKVL!

YVON DUBOIS

La vérité sort du puits!

1h. à 2h. P.M. DIMANCHE

CKVL RADIO 850

Nos profondes condoléances



STEINBERG LTÉE.

suites
de la première
page

LA MORT

cette hypothèse est sérieusement envisagée, semble-t-il.

A Ottawa, tous les chefs de parti ont rendu hommage à M. Johnson.

A Québec, les collègues du premier ministre sont arrivés. M. Bertrand a peine à retenir ses sanglots. M. Paul Dozois est effondré. MM. Masse, Cardinal, Bellemare, Cloutier, Boudry, Clément et Vincent sont profondément bouleversés.

Si l'on s'interroge avec inquiétude dans les milieux fédéraux quant à l'avenir des relations Ottawa-Québec, par contre à Québec on ne prévoit pas que le successeur de M. Johnson, surtout s'il s'agit de M. Bertrand, modifie sensiblement les grandes orientations politiques du régime. Les changements profonds, s'il doit y en avoir, par exemple à l'égard d'Ottawa ou dans les relations avec Paris, ne se produiraient pas aussi longtemps que l'Union nationale n'aura pas élu un nouveau chef au cours d'un congrès convoqué à cette fin.

On pense qu'un congrès de cette nature pourrait avoir lieu au printemps de 1969. D'ici là, c'est M. Bertrand qui sera appelé, semble-t-il, à assurer la direction.

On ne prévoit pas, non plus, d'élections avant l'échéance du mandat confié à la présente administration, c'est-à-dire en 1970. Tout le reste — les ambitions que l'on prête à M. Jean-Guy Cardinal ou l'éventuel recours à une personnalité extérieure au parti comme M. Jean Drapeau — tient de l'hypothèse et de la conjecture. Pour l'instant, et durant les jours qui viennent, c'est le deuil le plus complet qui règne à Québec et, dans une large mesure, à travers le Canada.

FUNÉRAILLES

pour se rendre à la basilique de Québec, où le service funéraire sera chanté à 10 heures.

A 11h30, le cortège quittera

Québec pour Montréal, par la route 9 (neuf).

A 15 heures, la dépouille sera exposée dans le grand hall du nouveau palais de justice de Montréal.

Mardi, — 9h30, le cortège funéraire quittera le palais de justice pour Saint-Pie de Bagot.

De 11 heures et jusqu'à une heure encore indéterminée au cours de l'après-midi de mardi, les citoyens de Bagot, que M. Johnson représentait à Québec depuis 22 ans, pourront rendre un dernier tribut à leur député.

A 17 heures, un libéra sera chanté à l'église paroissiale et l'inhumation suivra au cimetière.

Pas de fleurs

En faisant part de ces détails, hier soir, le ministre de la justice, M. Bertrand, a communiqué un vœu de Mme Johnson et de sa famille. Plutôt que d'envoyer des fleurs, la famille demande de faire parvenir des dons à la Fondation de Québec des maladies du cœur, à l'une des deux adresses suivantes: 6565, boul. Décarie, à Montréal ou à l'attention du Dr Yves Morin, à l'hôpital Laval, Ste-Foy, Québec.

M. Bertrand a annoncé que les ministres, députés et conseillers législatifs de l'Union nationale se réuniront mercredi matin en caucus, à Québec. Le chef par intérim sera alors choisi et sera ensuite appelé par le lieutenant-gouverneur à former un nouveau conseil des ministres.

D'ici là, l'administration se limitera aux affaires de routine. M. Bertrand a rappelé qu'il en avait été ainsi lors de la mort de M. Duplessis, puis de M. Sauvé.

Au cours de l'après-midi d'hier, les collègues de M. Johnson s'étaient réunis dans la salle du Conseil des ministres pour prendre les dispositions concernant l'interdiction.

Diverses personnalités sont attendues aux funérailles de M. Johnson; on a même évoqué la possibilité que le général de Gaulle vienne en personne à Québec, mais cela n'a pas encore été confirmé.

Lundi, tous les bureaux du gouvernement seront fermés, en signe de deuil, et de respect pour le premier ministre défunt.

L'on ne connaissait pas encore hier soir les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de M. Johnson peu après qu'il eut été ramené à Québec.

DÉPOUILLE

Bertrand, bouleversé aux larmes.

Jean Lesage

Le chef de l'opposition, M. Lesage, s'était rendu à la Manic, d'où il est revenu dans un avion du gouvernement en compagnie de plusieurs ministres, soit MM. Dozois, Vincent, Johnston, Allard, Russell, Gagnon, Boivin et Mathieu, de même que de quelques députés. Ministres et députés étaient accueillis par leurs collègues restés à Québec ou accourus en toute hâte. Plusieurs avaient les yeux rouges. Tous échangeaient des poignées de main en silence.

M. Lesage, visiblement bouleversé, a confié aux reporters qu'au-delà des rivalités partisans, il existait entre M. Johnson et lui-même des liens d'estime et de compréhension mutuelle, étant donné que le défunt occupait depuis deux ans le poste qu'il avait lui-même assumé durant les six années précédentes.

Le chef libéral a dit qu'il avait vu M. Johnson dans son lit, peu après que l'on eut constaté sa mort, et que, selon toute apparence, il était mort paisiblement, sa figure ne décelant aucune trace de crispation. Il était lui-même à déjeuner lorsqu'on lui apporta la nouvelle, qui l'a grandement consterné.

Mme Lesage, de même qu'un député libéral, M. Gilles Houde, de Fabre, s'étaient rendus à l'aéroport.

Jean-Noël Tremblay

La déclaration du ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, rapide et sèche, cache son émotion intense: "Cet homme avait un cœur d'or, en plus d'être un homme politique de très grande valeur. Il avait réussi à introduire un humanisme nouveau dans les rapports des hommes politiques. Ses dernières paroles constituent un testament politique pour le Québec."

Le Dr Fernand Lizotte, ministre des transports et communications, après avoir exprimé sa douleur de perdre non seulement un chef politique mais un ami très cher, ajouta que ce départ tragique s'inscrivait dans un moment particulièrement crucial pour le Québec. Il rappela également que la tâche de premier ministre au Québec était inhumaine et que les destins tra-

giques des hommes politiques devaient amener le gouvernement à s'interroger sur la tâche d'un premier ministre. Plus tard, lors d'une rencontre à la sortie du conseil des ministres, le Dr Lizotte devait ajouter qu'il lui semblait surhumain pour un homme qui relevait d'une convalescence de trois mois et qui avait besoin d'une période de réadaptation, de vivre la journée de dix-huit heures à laquelle s'était plié M. Johnson avant d'aller s'endormir pour un dernier repos.

Jean-Marie Morin

Le ministre d'Etat, délégué à la jeunesse, M. Jean-Marie Morin qui devait entreprendre demain une tournée provinciale l'amenant à visiter tous les centres de loisirs du Québec reportera ce projet dont l'idée même lui avait été suggérée, a-t-il dit, par le premier ministre Johnson. L'Union nationale, a encore dit M. Morin après avoir exprimé sa consternation, a une équipe suffisamment aguerrie pour continuer les batailles déjà entreprises.

"C'est l'homme du renouveau du Québec qui vient de mourir, a déclaré M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, dans une déclaration remise en fin d'après-midi à la presse. La conférence de presse qu'il a prononcée il n'y a pas quarante-huit heures peut être considérée aujourd'hui comme son testament politique. L'on y retrouve sa foi dans le Québec et sa volonté de toujours engager le dialogue." Pour M. Masse les dernières paroles exprimées publiquement par M. Johnson seront celles qui orienteront l'avenir du Québec.

Clément Vincent "J'étais assis à côté de M. Johnson dans cet avion qui nous a transportés à la Manic pour présider les cérémonies officielles de la dernière coulée de ciment de ce vaste projet aux dimensions du Québec moderne, a dit M. Clément Vincent, ministre de l'agriculture. Il semblait être en excellente forme, et j'étais loin de penser que nous reviendrions de ce voyage dans les circonstances tragiques que nous connaissons."

M. Vincent a appris avec stupeur la mort du premier ministre pendant qu'il prenait son petit déjeuner à Manic 5 en compagnie de plusieurs membres du parlement du Québec. La mort brutale de M. Johnson survenue la journée même



Mme Reine Johnson qui n'accompagnait pas son mari à Manicouagan arrive à Québec où M. Jean-Jacques Bertrand, au nom du gouvernement lui a présenté ses condoléances.

de l'inauguration de Manic 5, oeuvre du génie québécois, est significative a déclaré M. Claude-G. Gosselin, ministre des terres et forêts, dans une déclaration remise à la presse, en fin d'après-midi, hier.

"Cette mort subite nous remet en esprit la volonté de M. Johnson de montrer à l'univers les possibilités de ce petit peuple de six millions de personnes qui a su, malgré toutes les difficultés et les embûches, survivre et se développer à un tel point que le Québec est maintenant synonyme de progrès."

Les témoignages d'estime qui affluent du monde entier en cette journée de deuil, poursuit M. Gosselin, prouvent à quel point le premier ministre Johnson avait su faire du Québec la table tournante entre l'Amérique et l'Europe.

UN HOMMAGE

Suite de la page 3

les Québécois. Elle nous fait réfléchir, sur le poids du fardeau des chefs de gouvernement et sur l'importance de leur rôle par rapport à chacun des citoyens.

La CEQ rappelle qu'elle s'était heurtée à M. Johnson, principalement l'an dernier lors de la crise scolaire, et ajoute qu'encore aujourd'hui les enseignants attendaient de lui une attitude modifiée sur la difficile négociation en cours entre eux d'une part et le gouvernement et les commissions scolaires d'autre part.

Les étudiants-maîtres

La fédération des étudiants-maîtres de l'Etat du Québec a adressé ce télégramme à Québec: "Nous sommes conscients de la perte que subit le Québec à l'heure d'un grand tournant historique. Tous les étudiants-maîtres déplorent la mort d'un homme doué de grands sentiments politiques et humains, possédant la mémoire et l'intelligence subtiles d'un politicien de grande classe."

"C'est une perte incommensurable dit le président de l'association, M. De Ginet, non seulement pour le Québec mais pour le Canada tout entier. Le nom de Daniel Johnson passera à l'histoire comme celui d'un grand homme d'Etat dont les qualités de cœur, la largeur de vues et le patriotisme éclairé, alliés à une simplicité dont il ne s'est jamais départi permettaient les plus grands espoirs pour l'avenir de ce Québec qu'il aimait tant et pour lequel il n'a pas ménagé ses forces, partant prématurément alors qu'il voulait accomplir tant de choses."

Les états généraux

"La Commission générale des états généraux du Canada français par la voix de M. Rosaire Morin, déplore vivement et profondément le décès du premier ministre du Québec."

"Elle le déplore d'autant plus que, pour une des premières fois dans l'histoire du Québec, son chef tentait de s'élever au-dessus d'intérêts partisans et considérait d'abord le bien supérieur de la patrie et du Québec."

"La conférence de presse qu'a donnée le premier ministre du Québec le 25 septembre, la veille même de son décès, a été une confirmation éloquente et non équivoque de la fermeté de ses positions."

"Les états généraux du Canada français se souviennent avec émotion et reconnaissance du soutien moral, financier et politique que M. Daniel Johnson leur a accordé et de sa compréhension de l'importance des états généraux pour l'élaboration de l'avenir du Québec. M. Daniel Johnson laisse au Québec à la croisée des chemins: le peuple est en droit d'espérer que son successeur s'inspirera des principes de M. Johnson et suivra, quelque obstacle qu'il faille surmonter, les voies supérieures de l'honneur et du progrès du Québec."

La CECM

M. Johnson a toujours manifesté pour la formation et l'avenir de la jeunesse, un intérêt éclairé. Parfaitement au courant des problèmes scolaires, il a longuement traité, la veille même de sa mort, de questions particulières à la région de Montréal.

Le monde de l'éducation de Montréal regrette le départ soudain d'un homme aussi averti de ces problèmes et

aussi soucieux du bien-être général de la jeunesse étudiante.

Hommage des courristes parlementaires

"Pour nous, journalistes, qui marchions sur les talons de M. Daniel Johnson depuis plusieurs années, le plus bel hommage que nous puissions lui rendre, croyons-nous, c'est de dire à sa famille et aux membres de son parti, qu'il

était pour nous un véritable ami.

"Personnalité très attachante, il avait le don de favoriser notre travail en dialoguant très simplement avec nous, en s'informant à tout moment de nos problèmes et de nos préoccupations familiales et en nous faisant des confidences sur ses propres préoccupations."

"Intelligent, bourreau de travail, Daniel Johnson était sans doute, mais il était avant tout profondément humain."



Emmenez toute la famille. C'est amusant!

Vivez une expérience unique dont chacun tirera profit à sa façon. Emmenez votre famille en voyage, à l'aventure, à la découverte. Et ne laissez personne derrière! Vous n'avez plus d'excuses! Tout en économisant grâce aux bas tarifs du plan familial d'Air Canada vous évitez aussi la fatigue et l'énerverment des longs trajets et gagnez un temps précieux sur vos vacances. Dans l'avion, vous n'aurez pas à sur-

veiller constamment vos enfants, à vous creuser la tête pour les distraire. Bien au contraire, ce voyage sera sous le signe de la détente car Air Canada a tout prévu pour intéresser vos enfants pendant la durée du vol. Ainsi, dès votre arrivée, vous pourrez jouir pleinement des plaisirs et des surprises que vous réserve l'endroit de votre choix. Voyez votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

La famille est prête à partir! Allez-y par

AIR CANADA



"JE TE PRÉSENTE 2119653611"



Mais à Toronto-Dominion vous êtes bien plus qu'un numéro avec un **Compte de Chèques Personnels**

C'est parce que nous considérons les gens comme des personnes que nous donnons gratuitement avec tout Compte de Chèques Personnels des chèques "personnalisés", c'est-à-dire des chèques qui, ainsi que vos feuilles de dépôt, sont imprimés à vos nom et adresse. Vous recevez aussi, gratuitement, un porte-chèque brun ou noir, à votre choix. Un CCP est le moyen économique de s'acquitter d'obligations courantes tout en en conservant le détail. Ouvrez-vous de suite un Compte de Chèques Personnels Toronto-Dominion et ayez le plaisir d'être traité en client de banque et non pas juste comme un numéro.

TORONTO-DOMINION

La banque où le personnel crée toute la différence.

suites
de la première
page

DÉSARROI

C'est ce que la Chambre a fait après une séance qui n'a duré que quelques minutes, le temps pour les chefs des quatre partis de faire l'éloge de M. Johnson.

En fin d'après-midi hier on attendait avec impatience des nouvelles de Québec mais on prédisait volontiers que M. Bertrand prendrait la succession de M. Johnson en attendant la tenue d'un congrès général.

Bien qu'on ne minimise pas ici les conséquences possibles de la mort de M. Johnson sur la politique québécoise et la politique canadienne, on se gardait hier contre toutes conjectures hâtives mais on ne pouvait s'empêcher de noter que la mort de M. Johnson ne crée pas à elle seule l'instabilité. Elle existait depuis déjà quelques mois au Québec mais on trouve tragique que la mort de M. Johnson risque de la prolonger à un moment où M. Johnson venait tout juste, au cours de sa conférence de presse de faire preuve de sa volonté de reprendre énergiquement les choses en main.

Télégramme du
gouverneur général

OTTAWA (PC) — Le gouverneur du Canada, M. Roland Michener, actuellement en voyage dans les provinces maritimes, a exprimé sa "détresse" à la nouvelle du décès subit du premier ministre M. Daniel Johnson.

Il a fait tenir à Mme Johnson à Québec un télégramme ainsi libellé:

"Ma femme et moi avons appris avec détresse la nouvelle de la mort de votre mari. Nous le pleurons à titre d'ami personnel. La perte est tragique pour la province de Québec, qu'il a si bien servie, et pour le Canada tout entier.

"Je vous adresse à vous et aux membres de votre famille les profondes condoléances du peuple canadien."

M. Michener poursuit son voyage et on ne sait pas encore s'il assistera aux funérailles de M. Johnson.

M. Trudeau

Se déclarant "profondément attristé et bouleversé", le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a souligné que la mort subite de M. Daniel Johnson "prive la population du Québec d'un chef politique dévoué".

Voici la déclaration de M.

Trudeau: "La nouvelle de la mort du premier ministre Daniel Johnson m'a profondément attristé et bouleversé. Il a servi sa province et son pays avec grande distinction. Il a consacré une bonne partie de sa vie à la politique et le lourd fardeau de ses responsabilités au cours des dernières années a sans doute contribué à sa mort précoce et tragique qui prive la population du Québec d'un chef politique dévoué. Tout en défendant résolument les intérêts de sa province, M. Johnson attachait beaucoup d'importance à la préservation de l'unité canadienne".

"Hier encore, dans sa conférence de presse, M. Johnson réaffirmait sa foi en l'avenir du Canada et son désir de voir les droits des Canadiens anglophones et francophones garantis au sein de notre confédération.

"A son épouse et à sa famille, je transmets les condoléances du gouvernement du Canada auxquelles j'ajoute l'expression de ma profonde sympathie".

M. Stanfield

De son côté, M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a souligné les difficultés qu'a dû affronter M. Johnson et la loyauté dont il a fait preuve envers le Québec.

"C'est avec un grand regret que j'ai appris la nouvelle du décès de l'honorable Daniel Johnson.

"Ses amis savent jusqu'à quel point était lourde la tâche qu'il accomplissait, mais nous avions espéré que sa guérison fût complète et qu'il fût en mesure de reprendre la tâche.

"Son décès est une perte cruelle pour sa famille et prive le pays d'un homme politique expérimenté et de grand talent. Le pays se voit privé d'un homme qui aimait, même au moment de désaccord au niveau officiel, conserver des relations personnelles chaleureuses avec ceux qu'il rencontrait.

"Il était un modèle de grâce et de charme. C'était un gentleman et tous ceux qui l'ont connu regrettent sa courtoisie, sa chaleur et son charme.

"Il fut premier ministre du Québec à une époque où l'évolution dans cette province soulevait de l'inquiétude dans d'autres parties du Canada. Il était donc inévitable qu'il soit jusqu'à un certain point, un personnage controversé dans le pays".

"Je ne pense pas qu'il soit possible à l'heure actuelle pour un premier ministre du

Québec qui aime son peuple et son pays, et leur est loyal, de ne pas être un personnage controversé.

"La route qu'il suivait était une route difficile mais il demeurait patient, plein d'humour.

"Daniel Johnson voulait à la fois le Canada et le Québec, et on peut dire qu'il a consacré sa vie à l'édification d'un pays où tout canadien pourrait satisfaire ses aspirations.

"Au nom de ce parti, en tant qu'officier de la Chambre des communes, et personnellement, parce que j'ai eu l'occasion de travailler avec Daniel Johnson, en tant que premier ministre, et que je l'ai respecté et que je l'ai aimé, je veux exprimer ma profonde sympathie à la famille, aux amis, aux collègues, aux compatriotes du premier ministre décédé."

David Lewis

Pour sa part, le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique aux communes, M. David Lewis, a déclaré que M. Johnson avait apporté une contribution immense à la cause de l'unité canadienne en améliorant la compréhension entre les habitants du Québec et des diverses provinces.

"Il était à la fois un puissant porte-parole des vues du Québec et un homme capable de faire des compromis pour l'unité canadienne."

Selon M. Lewis, le décès de M. Johnson est un coup dur non seulement pour le Québec mais aussi pour tout le Canada.

"Il avait à un degré rare une dévotion profonde pour les qualités exceptionnelles de ses concitoyens, surtout la poursuite obstinée de la réalisation de leurs aspirations, et un amour du Canada comme peu en possèdent."

Les créditistes

Les créditistes ont été atterrés par la nouvelle du décès du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Au nom du parti qu'il représente en l'absence de M. Réal Caouette, qui se trouve à Paris avec une délégation parlementaire canadienne, M. Gilbert Rondeau a exprimé son bouleversement et sa douleur devant cette nouvelle.

M. Diefenbaker

M. John Diefenbaker, la voix étranglée par l'émotion, a rendu aujourd'hui hommage au premier ministre Daniel Johnson, qu'il a décrit comme "un grand Canadien... un homme dont la sincérité était marquée par la modération".



Maurice Duplessis

En neuf ans, trois premiers ministres de l'Union nationale sont morts à la tâche: en septembre 1959, le fondateur du parti M. Maurice Duplessis était foudroyé par une congestion cérébrale. Quelques mois plus tard, le 1er janvier 1960, son successeur,



Paul Sauvé

M. Paul Sauvé mourait à son tour. Hier, dans des circonstances qui rappellent le décès de Maurice Duplessis, le premier ministre Johnson, s'éteignait à Manicouagan. Qui deviendra premier ministre permanent? M. Jean-Jacques Bertrand,



Daniel Johnson



Jean-Jacques Bertrand



Jean-Guy Cardinal

ministre de la Justice assure l'intérim à la tête du gouvernement, mais sera-t-il confirmé dans cette charge? On cite aussi le nom de M. Jean-Guy Cardinal, âgé de 43 ans, qui siège au cabinet sans avoir été élu député. (Téléphoto PC)

M. Diefenbaker a suggéré que les Communes, en signe de respect pour M. Johnson, ajournent leurs séances de jeu.

"Je n'ai pas toujours été d'accord avec lui, a déclaré M. Diefenbaker, mais j'ai toujours été convaincu que son attachement et son dévouement à son pays et à sa province étaient sincères et sans bornes.

"Il a été une influence stabilisatrice contre des doctrines qui auraient divisé cette nation... les doctrines du séparatisme."

M. Diefenbaker a ajouté que lui et M. Johnson étaient des amis intimes de longue date.

"J'espère, a dit M. Diefenbaker, que la modération de M. Johnson sera poursuivie par son successeur."

M. Marchand

De son côté le ministre Jean Marchand s'est dit "profondément bouleversé" par le décès de M. Johnson.

"Personnellement je connaissais M. Johnson depuis au-delà de vingt-cinq ans. Même si ces relations ont parfois été tendues elles n'ont jamais provoqué d'agressivité ou d'inimitié. Nous avons voulu servir nos compatriotes mais par des voies différentes.

"M. Johnson était un politicien astucieux qui est arrivé à la tête du gouvernement du Québec à un moment difficile de notre vie politique. Dans ses négociations avec Ottawa et les provinces anglaises il était habile et convaincant. Il avait une personnalité attachante qui s'adaptait rapidement aux circonstances, ce qui n'empêchait pas de déceler dans ces comportements une orientation générale aux objectifs qu'il poursuivait.

"La mort de M. Johnson est une perte tragique pour son parti et nous, les Québécois, regretterons sincèrement sa disparition prématurée à une période de notre histoire où

nous avons besoin de tous nos représentants compétents et expérimentés".

Stanley Knowles

La mort du premier ministre Daniel Johnson est "presque une tragédie" dans le présent contexte des relations fédérales avec la province de Québec, a déclaré jeudi le député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, M. Stanley Knowles.

M. Knowles, porte-parole du Nouveau parti démocratique aux Communes en l'absence du chef parlementaire, M. David Lewis, a déclaré que le premier ministre Johnson au mo-

ment de sa mort, "aidait à amorcer un dialogue entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise".

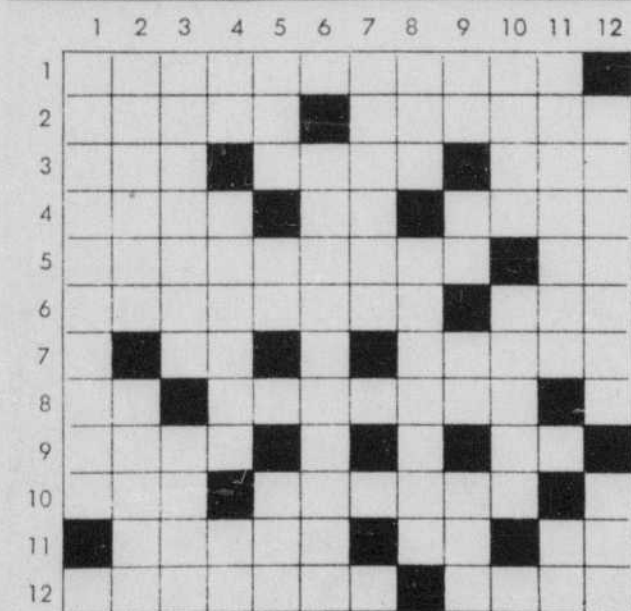
"C'est un très dur choc, je crois que c'est presque une tragédie que le chef de la province de Québec meure ainsi, au moment même où les problèmes étaient discutés à fond et de façon franche", a déclaré M. Knowles, dans une interview.

Il a ajouté que le choix d'un successeur de M. Johnson à la tête du gouvernement québécois pourrait modifier les relations entre le Québec et le reste du Canada, "mais il reste à voir en quel sens se feront ces modifications".



A sa mémoire

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1- Evêque du diocèse de Hull.
- 2- Prénom du fondateur du journal Le Devoir - Extrémité d'une veine métallique.
- 3- Unité d'aire pour les surfaces agraires - Femelle du canard - Proclamation officielle et publique.
- 4- Fait des vers - Celtium - Dix fois dix.
- 5- Qui se trouve à une grande distance (fém.) - Iridium.
- 6- Faire cesser de brûler - Pronom personnel.
- 7- Ile de l'Océan Atlantique - Rôle de vieillard ridicule.
- 8- Pronom indéfini - Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'éprouve pas.
- 9- Corps simple de numéro atomique 53 - Usages.
- 10- Douze - De la nature de l'eau.
- 11- Expérimenté, habile - Radon - Cobalt.
- 12- Chemin étroit - Habitation en bois de sapin de divers peuples du nord de l'Europe ou de l'Asie.

Verticalement

- 1- Comté représenté à Ottawa par Martial Asselin.
- 2- Fondateur en 1816 de Drummondville - Négresse.
- 3- Rendre anémique - Con-

servateur du fort Chambly de 1888 à 1916.

- 4- Route rurale - Qui est à rang indéterminé mais très grand - Mont-Tremblant.
- 5- Municipalité du comté de Rimouski - Terre-Neuve - Petite pomme rouge.
- 6- Propre à une académie.
- 7- Munir, pourvoir.
- 8- Dit qu'une chose n'est pas vraie - Se disait d'un bâtiment servant à faire la traite des nègres sur les côtes d'Afrique.
- 9- Erbium - Démonstratif - D'un verbe gai - Sans inégalités.
- 10- Première lueur du jour - Parties déterminées de l'espace.
- 11- Métal extrait de l'urane - Colombie-Britannique.
- 12- Pénétriez - Gros serpent.

Solution d'hier



"Survenue à un tournant très ardu de l'histoire du Québec la mort du premier ministre Daniel Johnson vient créer un vide effarant sur notre scène politique.

"M. Johnson laissera d'abord de vifs regrets personnels chez tous ceux qui l'ont connu dans la vie publique. Même dans les plus durs affrontements, il parvenait à éviter le ton hargneux ou blessant qui coupe les ponts entre les gens. Sur le plan humain il réussissait toujours à maintenir le contact.

"Aux affaires de l'Etat, Daniel Johnson, même dans ses périodes les plus hésitantes, demeurait d'abord authentiquement rive aux intérêts vitaux du Québec.

"Le peuple québécois doit s'inquiéter profondément des conséquences de ce départ prématuré en espérant qu'on pourra lui trouver un successeur qui soit à la hauteur de la tâche."

NÉGOCIATEUR

Suite de la page 11

tre camarade Jean-V. Dufresne qualifia un jour de Hamlet de la politique québécoise.

On se demande si après avoir respecté l'autorité d'un homme à qui le parti devait tout, l'aile plus nationaliste de la vieille formation de Duplessis, ne tentera pas de se ménager à l'intérieur de ce gouvernement une meilleure place et d'orienter dans des directions nouvelles les négociations constitutionnelles qui se sont engagées de peine et de misère.

On se demande si M. Lévesque n'est pas plus en mesure que quiconque de profiter d'un possible vacuum à Québec.

Bref les questions qu'on se pose ici ne sont ni différentes ni très originales par rapport à celles qu'on doit se poser à Québec aujourd'hui. Mais parce qu'on est très conscient de l'extrême fragilité politique des travaux constitutionnels en cours, on se les pose peut-être avec plus d'appréhension.

Mais en vérité, le temps n'était pas beaucoup aux conjectures hier et on trouvait volontiers quelque réconfort dans la prudence légendaire de M. Bertrand et dans l'expérience qu'il a acquise au cours d'une très longue carrière politique.



Banque de Montréal



Nous déplorons le décès soudain
d'une personnalité marquante

L'HONORABLE DANIEL F. JOHNSON, C.R.
PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

et nous exprimons notre profonde
sympathie à la famille en deuil

EATON



En février 1968, lors de la conférence des premiers ministres sur les problèmes constitutionnels, M. Daniel Johnson avait pris la vedette. Il avait particulièrement insisté sur les droits des minorités canadiennes-françaises établies dans les autres provinces. Un de ses interlocuteurs était M. Pierre Elliott Trudeau, alors ministre de la Justice. (Téléphoto PC)

Chez Daniel Johnson, Ottawa avait très vite estimé la modération du négociateur

par Pierre O'Neill

OTTAWA — A Ottawa, c'est Daniel Johnson le négociateur que l'on connaissait le mieux.

On avait appris tôt à le craindre.

Des après la prise du pouvoir par l'Union nationale on appréhendait son entrée sur la scène des relations fédérales-provinciales.

Elle se produisit en octobre 1966 et elle fut fracassante et très controversée, des journaux prédisant la fin du Canada, d'autres prétendant qu'Ottawa ne se relèverait jamais des coups que Québec lui avait appliqués avant cette conférence, celle d'octobre 1966.

Ottawa se montra très ferme et eut jusqu'à un certain point raison de lui mais la fin de cette conférence fut ponctuée par une rencontre de M. Johnson avec les journalistes dont certains hommes politiques qui étaient aussi présents se souviennent.

Il y avait là MM. Robarts le premier ministre de l'Ontario et Mitchell Sharp le ministre des finances du Canada et devant ces deux messieurs M. Johnson, le favori de la presse à cette époque, avait créé un impact assez

extraordinaire en parlant avec vigueur des nouvelles exigences du Québec.

Puis, les cercles gouvernementaux s'habitueront à la personnalité de M. Johnson qu'ils aimaient à comparer avec celle de M. Lesage qui l'avait précédé à la grande table au feutre vert.

A la différence de M. Lesage, on trouvait qu'il était modéré non seulement dans ses idées mais dans le ton dans lequel il les défendait. Alors que M. Lesage pouvait devenir rouge de colère et éclater soit devant les délégués soit devant les journalistes, M. Johnson disait-on avait beaucoup plus le style fait de finesse des vrais négociateurs.

On se souvient de la colère qu'avait faite M. Lesage au sujet de la volonté d'Ottawa de saisir la Cour suprême de la question des droits miniers sous-marins.

M. Johnson ne faisait pas ce genre d'écarts. Ou bien il expliquait sur un ton modéré ses intentions politiques, ou bien maniant l'ironie avec beaucoup de finesse il ridiculisait totalement les positions politiques de ses vis-à-vis.

Il avait peut-être aussi cette différence avec M. Lesage qu'il tolérât plus mal

que le chef libéral l'habitude d'Ottawa d'établir des précédents. En cela, on le trouvait un peu plus latin que M. Lesage. S'il trouvait utile pour lui une certaine équivoque, il ne la tolérât pas autour de la grande table ou dans les propositions du gouvernement fédéral ou des provinces.

De même il était un peu plus latin dans le sens où il attachait beaucoup plus d'importance que certains autres hommes politiques canadiens-français aux textes de loi. Il tolérât mal que les situations de fait ne soient pas traduites dans les lois et que la grisaille des textes constitutionnels permette le développement de situations qui auraient dû être consacrées clairement dans les textes de loi.

Son comportement à la table de négociation était donc différent. Il maniait l'anglais avec un peu plus de subtilité et de finesse peut-être que M. Lesage, ce qui le distinguait aussi. Et lors des conférences plénières publiques auxquelles les journalistes ont pu assister, ils ont compris comment M. Johnson sortait presque toujours politiquement plus fort de ces épreuves.

Il devait avoir une connaissance psychologique excellente des hommes. Il fallait le voir à la table des négociations porter la discussion à un point de très grande tension puis soudain se relâcher un peu dans son fauteuil et faire un mot d'esprit qui faisait éclater tout le monde.

Puis il reprenait son propos là où il l'avait laissé et reconstituait cette tension, faisait croître la pression. Et soudain un autre mot d'esprit détendait l'atmosphère.

Il a fait ainsi, publiquement et devant les caméras de télévision des progrès incalculables dans son dessein de faire savoir aux Canadiens par-tout à travers le pays, d'abord de quel bois il se chauffait et surtout, que les revendications du Québec n'étaient pas seulement bien fondées mais encore, parfaitement raisonnables.

Les plus grands succès de

ce Johnson-là se produisirent à la grande conférence de Toronto dont il sortit grand tout en ayant fait savoir aux populations que représentaient certains premiers ministres de l'ouest qu'on les avait conscientisés ou non mal informés des intentions et des besoins de l'ogre québécois.

Ce négociateur qu'était M. Johnson, on le regrettera à Ottawa.

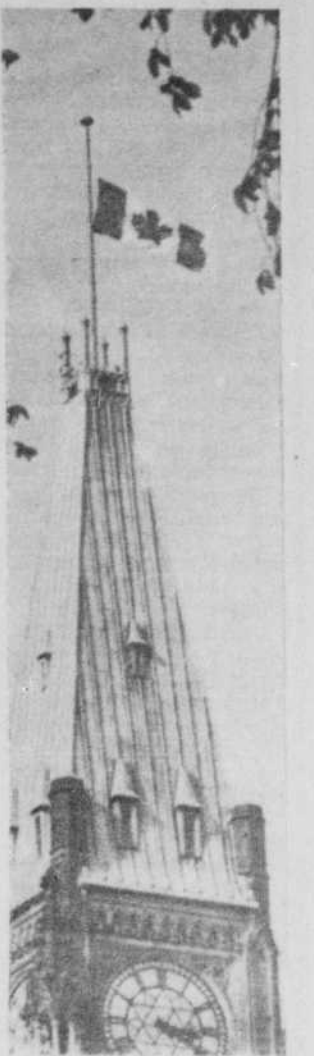
Ce négociateur qu'était M. Johnson, il est cependant resté jusqu'à la fin une sorte d'énigme, ce qui n'est pas un atout banal pour un négociateur.

Et ce personnage, on le regrettera, non pas parce que c'était un adversaire facile mais au contraire parce qu'il alliait à une certaine fermeté ce charme, cette courtoisie, cette finesse et cette grâce dont ont parlé hier les hommes politiques fédéraux qui ont évoqué sa mémoire.

Mais par-delà la personne de M. Johnson, ce qu'on regrette encore, c'est que sa mort soudaine ajoute considérablement au climat d'instabilité qui régnait déjà à Québec et qui inquiète les milieux d'Ottawa en particulier les hommes politiques québécois qui militent ici.

On reconnaît que survenant à ce moment-ci la mort de M. Johnson est particulièrement tragique. Mais on estime que jusqu'à un certain point elle ne crée pas une situation nouvelle par rapport à celle qui durait depuis quelques mois et à laquelle dans sa conférence de presse M. Johnson avait paru déterminé à mettre fin.

On s'inquiète d'une sorte de vacuum qui existerait à Québec et qui, la politique aussi ayant horreur du vide, devrait être comblée en partie par le gouvernement d'Ottawa. Des avant le retour de M. Johnson un homme politique québécois confiait ici que si cette instabilité durait et si la confédération devait être refaite aux dépens du Québec en quelque sorte, il ne jouerait pas le jeu. On s'inquiète aussi, bien sûr, de ce que sera la succession à



A Ottawa, sur la tour du Parlement le drapeau canadien flotte à mi-mât, signe du deuil, hommage du gouvernement fédéral à la mémoire du premier ministre du Québec mort dans l'exercice de ses fonctions. (Téléphoto PC)

long terme. On ne connaît pas très bien ici M. Jean-Jacques Bertrand si ce n'est cet homme politique un peu tourmenté, hésitant, qui ne paraît prendre des décisions qu'avec beaucoup de peine et que no-

Suite à la page 9

Une période d'instabilité pour l'Union nationale et tout le Québec?

par Gilles Lesage

QUÉBEC — La mort tragique de M. Daniel Johnson semble devoir plonger l'Union nationale et le Québec dans une période plus ou moins longue d'instabilité politique, à tout le moins de nombreux flottements et tiraillements internes.

Pour l'immédiat, il ne semble pas faire de doute que le ministre de la justice et bras droit de M. Johnson, M. Jean-Jacques Bertrand, sera choisi pour succéder au défunt, lorsque ministres et députés de l'Union nationale se réuniront au lendemain du service funéraire.

M. Bertrand semble le seul, à l'heure actuelle, à pouvoir faire une certaine unité, à continuer de maintenir la baraque de flots et à rallier les troupes désemparées du parti ministériel.

Considéré comme vice-premier ministre, bien que le poste n'existe pas en fait, M. Bertrand a déjà remplacé M.

Johnson durant ses absences de Québec. C'est lui qui, depuis le début de juillet jusqu'à la fin de la semaine dernière, a assuré la suppléance. La chose s'imposait d'ailleurs tout naturellement.

Tous deux, à peu près du même âge, entrés dans la politique à deux ans d'intervalle, M. Johnson en 1948, M. Bertrand en 1948, tous deux brillants "élèves" de M. Duplessis, tous deux nommés ministres en même temps, en 1958. Ils ont connu des routes parallèles qui ont conduit le premier à la chefferie du parti et le second à devenir le principal collaborateur du premier.

Tous deux ont été candidats au congrès de leadership du parti, à l'automne de 1961. M. Johnson apparaissait alors comme un stratège habile, un organisateur hors pair, un homme qui, sans rompre avec le passé, voulait imprimer sa marque au parti. M. Bertrand, par contre, était le candidat des "réformistes" et des jeu-

nes, de la démocratie à retrouver. Il semblait devoir être la "conscience" du parti, qui était alors dans la plus grande déchéance.

M. Johnson l'emporta de justesse et depuis lors il menait la baraque de l'Union nationale avec maîtrise, souplesse et flair. Il rebâtissait l'organisation, il raviva l'ardeur des partisans, il monta à l'assaut de la forteresse libérale, il attira vers lui des jeunes ambitieux, tant et si bien que son parti l'emporta aux élections générales de 1966.

L'autorité et le prestige de M. Johnson sur son parti étaient incontestés.

M. Bertrand, qui avait pu manifester une certaine froideur après le congrès, s'était vite rallié, de même que ses partisans, derrière M. Johnson.

Aujourd'hui, après deux ans de pouvoir et de travail en commun, M. Bertrand semble devoir prendre la relève, dans des circonstances tragiques, et probablement à son corps descendant.

Il semblait se plaire à son travail de ministre de la justice et ne donnait pas l'impression, au contraire, de nourrir des ambitions personnelles. On aurait dit qu'il était heureux de servir à son poste actuel et ne désirait rien de plus.

Bien malgré lui, selon toute apparence, le voici projeté à l'avant-plan. On voit mal qui d'autre pourrait, dans l'immédiat, assurer l'interim. Bien qu'âge de 52 ans seulement, il fait figure, au sein du par-

ti, D'elder statesman", d'un homme fait d'équilibre et de modération mûrie par une longue expérience politique.

Les ministres "seniors" du cabinet — MM. Dozois, Bellemare et quelques autres — ceux-là qui jouissent de la plus grande autorité auprès des députés et militants, se rallieront facilement derrière M. Bertrand et feront l'impossible pour éviter au parti des tiraillements internes étalés sur la place publique.

Les autres, ceux qui peuvent nourrir des ambitions, mettront un frein à leur hâte de faire leurs preuves pour s'attirer la faveur des militants.

Pour le parti, la mort de M. Johnson est une perte épouvantable, dont il est bien difficile pour l'instant de mesurer les conséquences.

Etant le leader d'un parti d'hommes liés indéfectuellement à un "chef", plutôt qu'un parti à direction collégiale comme les libéraux pouvaient sembler l'être sous M. Lesage, de 1960 à 1966, M. Johnson n'a pas su, ou n'a pas eu le temps de préparer la relève pour le moment où il devrait abandonner les rênes. De sorte que sa succession est fort lourde.

Plusieurs ont nettement eu l'impression, lorsque M. Johnson était allé chercher M. Jean-Guy Cardinal pour le nommer ministre de l'éducation, que le parti venait de se donner un "dauphin". Ce qui est fort vraisemblable.

Mais les événements se sont précipités bien avant que Cardinal ne soit prêt à prendre la succession. En effet, connaître de l'éducation depuis près d'un an, il n'a pas encore été élu député, siégeant au conseil législatif. Il a rapidement été accepté par la hiérarchie du parti et les militants, mais les observateurs pensent qu'il aurait voulu s'accorder quelques années d'expérience parlementaire avant d'aspirer à diriger l'union nationale.

Il devra peut-être faire le saut plus tôt que prévu.

On prévoyait généralement que le parti tiendrait un congrès général à l'automne de 1969, et c'est une grande partie pour le préparer et pour remettre sur pied de guerre l'organisation que M. Mario Beaulieu a accédé récemment à la direction générale du parti.

Vraisemblablement, les étapes devront être brulées.

Mais il est presque matériellement impossible que le congrès du leadership ait lieu avant le printemps prochain ou même le début de l'été.

M. Mario Beaulieu lui-même, dit-on à Québec, pourrait être un aspirant sérieux, ayant déjà l'oreille de toute l'organisation et étant réputé comme un homme efficace et dynamique.

Par contre, plusieurs prévoient que M. Bertrand ne serait pas candidat à un congrès de leadership.

On parle déjà d'autres candidats éventuels. Les noms de MM. Clément Vincent, Rémi-paul, Marcel Masse, Gabriel Loubier, sont mentionnés par plusieurs observateurs. Bien qu'il soit trop tôt pour en parler avec la moindre certitude, l'on pense que les éléments réputés "conservateurs" du parti susciteront la candidatu-

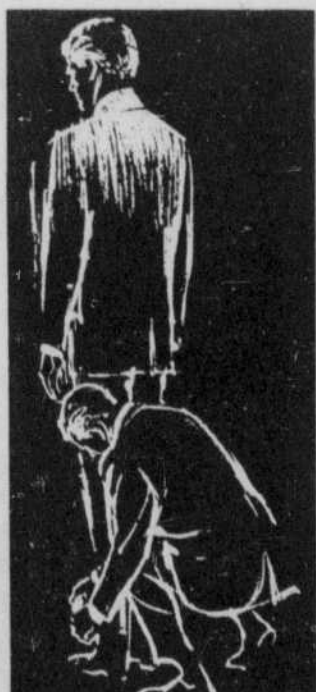
Pensées pour notre temps

Le combat pour le développement est d'abord une action politique

"C'est bien à un combat politique que nous sommes appelés. Il est temps de comprendre qu'œuvrer pour le développement, c'est transformer nos économies et nos sociétés riches."

Le temps presse, mais le combat est encore possible. Soyons-en sûrs, la bataille du développement se gagnera ou se perdra dans les pays riches.

(J. M. Albertini, Économie et Humanisme, mai-juin 1968).



credico

CHARGE X

Stationnement gratuit en face de 1290, rue St-Denis

H. PRÉVOST LTÉE

406 est, rue Ste-Catherine Coin St-Denis.

Tél.: 288-6153

VENTE SPÉCIALE
de
COMPLETS
faits sur mesures

VALEUR RÉGULIÈRE
JUSQU'À \$110.00
RÉDUITS
POUR CETTE OCCASION
\$74⁵⁰
à
2 POUR \$145.00

A cent pas de la sortie du métro Berri et Ste-Catherine

Nous nous joignons à la population,

aux représentants de l'administration publique

et aux chefs d'entreprise

pour exprimer nos vifs regrets

à l'occasion de la mort soudaine

du Premier Ministre

de la Province de Québec.

ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE

informations

La situation reste confuse à Mexico

MEXICO (AFP) — En dépit des nombreux incidents qui ont marqué la journée de mercredi à travers la vaste capitale mexicaine et qui ont encore fait deux morts et quatre blessés, l'agitation estudiantine paraît s'être calmée. Les violences ont repris dans l'après-midi. En sept endroits différents de la capitale, le même système paraît être appliqué: un petit groupe de quatre ou cinq jeunes gens surgissent, arrêtent les voitures de transports en commun, font descendre rapidement les voyageurs et mettent le feu aux véhicules après avoir arrosé les pneus d'essence. Cinq autobus, deux trolleybus, et une motocyclette du service de la circulation ont été ainsi la proie des flammes, et un tramway a été gravement endommagé dans le quartier des journaux.

Mais l'incident le plus grave s'est produit à Ixtapalapa, un quartier populaire du sud-est de la capitale, où un "groupe d'information" étudiant qui tenait un meeting devant quelques petits commerçants, résistait aux armes en mains aux policiers "qui accouraient pour les disperser. Dans le tir nourri qui a suivi cet accrochage,

deux des assistants ont été mortellement blessés et quatre autres, dont un étudiant et un policier, grièvement blessés. Il y a eu 13 arrestations. Le mouvement étudiant de la capitale a continué aussi à agir la province et à Orizaba, dans l'état de Vera-Cruz, dix étudiants qui répandaient dans les villages voisins des tracts de propagande anti-gouvernementale, ont été arrêtés et emmenés dans une direction inconnue. Les universités de Tampico, grand port pétrolier du golfe, et de Durango, dans le nord-ouest du pays, ont décidé de faire une grève de 48 heures en signe de solidarité avec les étudiants de la capitale.

Ces derniers paraissent néanmoins avoir perdu beaucoup de leur cohésion et les observateurs étrangers y voient à la fois des indices encourageants et défavorables. Encourageants parce que les mouvements de masse, les combats de rue où participent des centaines de jeunes gens ne se sont pas renouvelés et que le mouvement semble ainsi perdre de son dynamisme. Mais défavorables parce que les derniers incidents ont été sporadiques, menés par de tout petits groupes qui paraissent agir spontanément et non plus aux ordres d'un organisme dirigeant comme le Conseil national de grève.

C'est que celui-ci, depuis qu'il a été chassé successivement de l'université nationale et de l'Institut polytechnique, est dispersé et, ne sachant plus comment réunir ses 113 membres et prendre des décisions en commun, a perdu le contrôle de ses "troupes". Le mouvement risque ainsi de prendre une allure marchique.

(Hier le vote de la "Junta de Gobierno" (comité directeur) de l'université nationale refusant la démission du secteur Javier Barros Sierra est venu verser un peu de baume dans les milieux universitaires. On espère dans ces milieux que le secteur s'inclinera et que le prestige accru qu'il retirera de l'appui unanime de la "Junta", comme auparavant de celui des professeurs et des étudiants, renforcera suffisamment son autorité pour qu'il puisse maintenant intervenir avec autorité dans le conflit et l'orienter vers une rapide solution d'apaisement.

commercial. Ces deux dernières tentatives furent rapidement dissoutes sans incidents majeurs grâce à l'intervention rapide et apparemment moins brutales des "Granaderos". Les violences ont repris dans l'après-midi. En sept endroits différents de la capitale, le même système paraît être appliqué: un petit groupe de quatre ou cinq jeunes gens surgissent, arrêtent les voitures de transports en commun, font descendre rapidement les voyageurs et mettent le feu aux véhicules après avoir arrosé les pneus d'essence. Cinq autobus, deux trolleybus, et une motocyclette du service de la circulation ont été ainsi la proie des flammes, et un tramway a été gravement endommagé dans le quartier des journaux.

Mais l'incident le plus grave s'est produit à Ixtapalapa, un quartier populaire du sud-est de la capitale, où un "groupe d'information" étudiant qui tenait un meeting devant quelques petits commerçants, résistait aux armes en mains aux policiers "qui accouraient pour les disperser. Dans le tir nourri qui a suivi cet accrochage,

M. Marcelo Caetano remplace Salazar

LISBONNE (AFP) — Le président de la République a annoncé la nomination de M. Marcelo Caetano comme président du conseil, en remplacement de M. Oliveira Salazar. En annonçant la décision de remplacer le président Salazar par M. Marcelo Caetano, le président de la République a souligné que M. Salazar conservera tous les honneurs afférents à la charge de président du conseil.

Grand, mince, le regard vif derrière les lunettes, l'expression volontiers accueillante, le professeur Marcelo Caetano qui, à 62 ans, succède au président Salazar, n'est pas un inconnu. Au contraire, il a servi le régime auquel il est attaché par plusieurs liens depuis son jeune âge. Il a été ministre des colonies pendant la guerre. Puis, en 1955, il devint ministre de l'Etat à la présidence et jouait un rôle de médiateur.

Cette promotion politique, il la devait notamment pour avoir soutenu le premier la thèse que le régime corporatif instauré par le président Salazar, possédait des virtualités propres qui lui permettaient de survivre à son créateur. Ce discours fut prononcé en 1945, à un moment où le congrès de l'Union nationale (le rassemblement gouvernemental) devait trancher le problème de la continuation de la République ou de l'adoption de la formule monarchiste autoritaire.

Balayant les questions de monarchie et république, le professeur Marcelo Caetano avait dit: "Salazar n'est pas immortel... Je crois que la

gigantesque personnalité de M. Salazar loin d'être un danger pour l'avenir du régime constitutionnel et de constituer toujours un patrimoine inestimable... qui représentera en tous les temps pour ses continuateurs la plus noble et la plus stimulante des leçons et le plus stimulant et fécond des exemples." Et de conclure: "J'ai le ferme espoir que l'Etat nouveau (c'est-à-dire l'Etat salazarien) se maintiendra sans difficulté sur la route tracée."

Ses facultés de travail sont énormes. Si ses travaux dans le domaine du droit administratif et du droit fiscal, et sur le droit corporatif n'étaient pas la pour l'attester, il suffirait de citer la publication sous son égide lors de son séjour au pouvoir (comme ministre à la présidence ou mieux dit premier ministre substitué) d'un travail monumental en plusieurs volumes en constituant le bilan économique et social du pays, base de départ pour les plans de développement.

S'étant retiré du gouvernement, pour revenir comme doyen à l'université de Lisbonne, où il s'est formé et où il a fait toute sa carrière de professeur, le professeur Marcelo Caetano a donné sa démission du rectorat dans un passé récent, lors des troubles estudiantins de 1965, tout en donnant à comprendre qu'il n'avait pas les étudiants non qu'il ne les aimait pas, mais qu'il ne les comprenait pas totalement de raison dans leurs demandes pour que soit modifié le statut actuel de l'étudiant portugais jugé trop "étroit" surtout dans les rapports entre étudiants et professeurs.

Tunis boycottée la Ligue arabe

TUNIS (AFP) — La Tunisie vient de décider de s'abstenir de participer aux réunions de la Ligue arabe à quelque niveau que ce soit, a annoncé hier un communiqué officiel. Cette décision a été prise hier après-midi au cours d'une réunion du conseil de la République présidée par le président Bourguiba.

Cantate pour les Nations unies

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire général U. Thant a chargé le poète américain Norman Corwin et le compositeur espagnol Cristobal Halffter d'écrire une cantate pour solistes, chœur et orchestre dédiée au vingtième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette œuvre sera jouée pour la première fois par l'orchestre symphonique de Minneapolis le 10 décembre dans la grande salle de l'Assemblée générale de l'ONU à la cérémonie commémorant l'anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Bilan élevé des pertes au Vietnam

SAIGON (AFP) — Les pertes américano-sud-vietnamiennes et celles des forces du "Front national de libération" ont augmenté au cours de la semaine dernière, par rapport à la semaine précédente, selon les statistiques hebdomadaires publiées par les commandements "alliés". Cette augmentation reflète l'intensification dans les combats due principalement à l'initiative des forces alliées, dans les quatre régions tactiques, a déclaré un porte-parole militaire américain.

Le chiffre total des morts (Américains et Vietnamiens) a été de 763 (contre 593 la semaine précédente) et celui des blessés de 3,524 contre 3,295. Les forces sud-vietnamiennes ont eu nettement plus de pertes que les Américains: 273 (contre 290), mais moins de blessés: 12,262 (contre 1,762 la semaine précédente).

Toujours selon les mêmes statistiques, les "forces alliées" ont signalé 2,689 ennemis tués pendant la même semaine contre 2,494 la semaine précédente.

Ces chiffres portent à 28,211 le nombre d'Américains tués au Sud Vietnam depuis le premier janvier 1961 et à 176,456 celui des blessés dont 92,971 ont dû être hospitalisés. En outre 1,204 Américains ont été portés disparus ou faits prisonniers.

internationales

Humphrey suggère une présence des forces de l'ONU au Vietnam

SAN FRANCISCO, Californie (AFP) — M. Hubert Humphrey a suggéré hier que des forces des Nations unies soient appelées au Vietnam "pour administrer des élections libres et vérifier le retrait des troupes étrangères".

Dans un grand discours prononcé au "Commonwealth Club" de San Francisco dans le cadre de sa campagne électorale, le candidat démocrate à la présidence a défini ce qu'il appelle "une nouvelle stratégie pour la paix". Affirmant que "les Etats-Unis ne peuvent pas jouer le rôle de gendarme global — les Américains ne le veulent pas et le reste du monde ne l'acceptera pas", l'actuel vice-président des Etats-Unis a déclaré que s'il est élu en novembre il fera tout "pour placer dans les régions troubles une force internationale de paix plutôt que des soldats américains".

"Nulle part, a-t-il ajouté, une force de paix des Nations unies ne serait mieux accueillie qu'au Vietnam pour administrer des élections libres

et vérifier le retrait des troupes étrangères".

Tout en répudiant la notion d'une politique d'isolation, l'actuel vice-président des Etats-Unis a déclaré que leur intérêt devrait désormais dicter aux Américains leur politique étrangère. A l'avenir "nous devrions évaluer avec le plus grand soin notre intérêt national, a dit M. Humphrey, définir avec soin nos buts et priorités et dans le cadre de cet intérêt (national) et de ces priorités "formuler une politique qui s'accorde avec de nouvelles directives américaines".

Prénant l'exemple du Sud-Est asiatique, le candidat démocrate a déclaré que la première de ces "futures directives de base" devrait être que ceux qui sont dans le besoin doivent s'aider eux-mêmes. Ce n'est qu'après cela, a suggéré le vice-président, qu'entrerait en jeu une "responsabilité régionale et multilatérale" et plus tard encore une "aide américaine sélective".

M. Humphrey s'est de mé-

me déclaré en faveur d'une coopération internationale dans le domaine de l'aide à l'étranger et il a sur ce point aussi proposé une "nouvelle directive".

"Le temps est certainement passé, a-t-il dit jeudi, où nous étions les seules sources sur lesquelles pouvaient compter pour les aider les pays sous le coup de l'agression et de la pauvreté."

"La tâche maintenant n'est pas d'avancer seuls, mais d'avancer de telle manière que d'autres désirent se joindre à nous en utilisant une nouvelle stratégie pour la paix, établie sur une large base et partagée par de nombreux pays".

Dénouant les profondes réductions de crédits pour l'aide à l'étranger, M. Humphrey a engagé ses compatriotes à réviser les priorités nationales afin, a-t-il dit, qu'un budget de dépense nationale de 30 milliards destiné à aider au jourd'hui à la paix n'éclipse pas ces programmes modestes qui assurent la paix pour demain".

Démission de George Ball qui se joint à l'équipe Humphrey

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a convoqué la presse hier en fin d'après-midi pour annoncer la démission de M. George Ball en même temps que la nomination de M. James Russell Wiggins, directeur du grand quotidien de la capitale fédérale "Washington Post", pour lui succéder au poste de représentant permanent des Etats-Unis auprès des Nations unies.

Le chef de l'Exécutif s'est borné à déclarer qu'il avait accepté la démission de M. Ball "à contre-cœur" et que celle-ci n'était aucunement motivée par des considérations de politique internationale mais qu'elle était due au contraire à des impératifs de politique intérieure.

Dans l'attente d'une déclaration de M. Ball lui-même, on croit savoir qu'il a décidé de s'associer à la campagne de M. Hubert Humphrey pour servir de conseiller en matière de politique étrangère au candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

WASHINGTON (AFP) — M. George Ball a annoncé hier au cours d'une conférence de presse sa décision de démissionner de ses fonctions d'ambassadeur auprès des Nations unies afin de consacrer son "temps et son énergie" à l'élection du vice-président Hubert Humphrey le 5 novembre et "à la défaite de Richard Nixon". L'ancien sous-secrétaire d'Etat américain, en expliquant aux journalistes les motifs de sa décision, a déclaré qu'elle reflète son sentiment que durant les prochaines années, "Notre nation aura à affronter des dangers sans précédent" dans le cadre des grands problèmes internationaux. M. Ball estime que, pour surmonter ces dangers, il lui faut un président ayant des qualités essentielles de clairvoyance, de perception et incarnant des principes clairement établis qui

"lui permettront de comprendre toute l'importance que revêtent les forces immenses qui vont régir la destinée d'un monde en pleine mutation".

M. Ball qui va maintenant assumer les fonctions de principal conseiller du candidat démocrate en matière de politique étrangère, et qui a l'intention de quitter définitivement la fonction publique aussitôt après les élections, a poursuivi:

"Ces qualités que je viens d'énumérer doivent être l'apanage de celui qui conduira notre nation vers une paix stable et durable. C'est parce que je suis convaincu que Hubert Humphrey possède de telles qualités et que Richard Nixon en est lamentablement dépourvu que ma conscience m'oblige à prendre la décision que je viens d'annoncer. J'es-

père que d'autres hommes et femmes aussi préoccupés que moi et pleinement conscients de la gravité du choix qui leur est offert aujourd'hui décideront, eux aussi, de travailler pour la cause du vice-président Humphrey".

M. Ball a expliqué aux journalistes qu'il avait pris sa décision la semaine dernière à l'occasion d'un voyage en Europe qui lui avait permis de "prendre du champ". A son retour, il a immédiatement téléphoné au président Johnson au Texas et il s'est entretenu le même jour avec le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk. Poursuivant cette chronologie des événements, il a précisé qu'il avait offert ses services à M. Humphrey lundi dernier et que la décision finale avait été prise, de concert avec M. Johnson, dans la nuit de mercredi à jeudi.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT

Décoration intérieure agent manufacturier 30% d'escompte Ameublement complet de tous styles. Tapis et draperies à prix réduit. Spéciale salle de montre. Décorateurs professionnels, à votre service. Sur rendez-vous seulement. Mme Veé Gilles Legault, prop. 388-8540 29-9-68

AUTO A VENDRE

Renault 1602 mécanique, carrosserie excellent état. Dossier entretenu et réparation disponible. \$325.00 Tel. 489-9415. 30-9-68

A LOUER

ZONE COTE DES NEIGES 3 1/2 1/2 1/2 5 1/2 5/5 et plus. Entièrement meublé, chauffage automatique individuel, fenêtres d'aluminium, balcons, garage. Bourret-Dupuis 3 1/2 1/2 1/2 5/5 et plus. Chauffage, entièrement meublé, balcons, taxes payées. 733-7124 Soirs 733-9744 1-10-68

Donal 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 et plus, piscine, entièrement meublé, balcons, garages, 140 Garden Crescent, Apt. 8, hors Avenue Dawson. Tél. 631-4436 Soirs 631-3796 631-4735. 1-10-68

CHALET A VENDRE

Près Ste-Adèle, "petit Westmount", plage privée sur immense lac. Chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, garage double, 2 foyers, 400 p. près piste ski. Prix \$14,900. \$957 par mois. Tel. 697-3924. 15-10-68

ARTICLES DEMANDES

Absolument besoin d'un piano pour étudiante merci Tel. 773-6297. 28-9-68

COURS PRIVES

Cours gratuits, personnel, lecture rapide, droit commercial, éducation féminine, à la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal. Tél. 844-1755. 4-10-68

Etudiante en maîtrise enseignant les disciplines suivantes: Français (conversation, grammaire et composition) anglais (conversation et grammaire) algèbre (traditionnelle et moderne, géométrie plane et analytique élémentaire. Composer 731-9802 (après 5 heures). 28-9-68

Rattrapage scolaire, tous niveaux (CEGEP, secondaire, collégial). Préparation accélérée à baccalauréats reconnus. Apprenez langues anglaise, française, russe, allemande, espagnole, italienne, méthode rapide. Mathématiques, physique, biologie. Jour, soir, correspondance. Institut Universitaire C.P. 63, Station M. Montréal. 849-1714 ou 728-7736. 30-9-68

DIVERS

EBENISTERIE spécialiste en reproduction des anciens meubles québécois tels que armoire à pointe de diamant, table longue bancet. Prix raisonnables. Tel. 389-2343 28-9-68

TOP MART INC. 35 est. rue Ste-Catherine, tél. 485-0401. Mtro. Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V. Neuf. Pullover pure laine \$5.00. Habits complets en Tergal \$30.00. Habits complets Fortrel \$25.00. "Trenchcoat" \$10. Vestons sport \$6.00 - \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

APPARTEMENT A LOUER

Aimez-vous bien vivre? Ici, vous le pouvez! Venez donc voir à votre guise tous les extras inclus dans votre loyer mensuel, déjà plus bas que dans le centre-ville. Choix de logements à 1, 2 et 3 chambres à coucher, 1 et 1/2 salles de bains.

bellerive

LAVAL/QUEBEC

Telephone: 688-4422

DEMEGEMENT

ROUSSELLE TRANSPORT Déménagement local longue distance. Entourage, entreposage. 725-2421 30-9-68

HOMMES DEMANDES

Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue. Bénéfices marginaux plus salaire très intéressant pour le candidat. S'adresser: Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 28-9-68

Recherche bricoleur, fiable et habile, pour effectuer travaux entretien: buanderie, menuiserie, plâtre, peinture, parterre, etc. Tel. 259-6446 après 6:00 PM (proximité Sherbrooke-Cadillac). 30-9-68

LOGEMENT A LOUER

5829 AVENUE CLARINALE, duplex, 5 pièces, rez-de-chaussée, aduites, grand parterre attractif \$150 1er octobre. HU 9-6096 J.N.O.

MEUBLES A VENDRE

Meubles contemporains de luxe presque neufs (6 mois). Salon et boudoir couleurs rouge, vert olive, turquoise, moitié prix. Après 7 heures 279-5767. 30-9-68

PERSONNEL

Ne restez pas seuls! Célibataires, veufs (ves) séparés! Pour informations: 525-7861 ou 387-7828. 28-9-68

TAILLEUR

Vous avez maigre ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPECIALITE -

Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT J.N.O. Tel. 388-2532

TERRAINS A VENDRE

LAC NOTRE-DAME

Grands terrains au bord du lac. Ski nautique, pêche à la truite. Natation, sports d'hiver. Endroit paisible, bon voisinage.

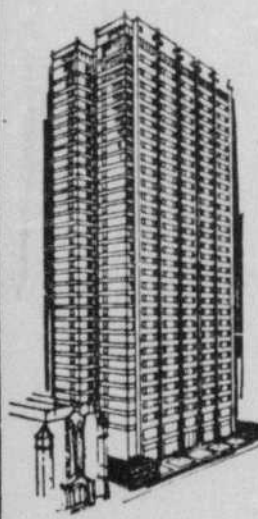
Direction: 54 miles via Autoroute par St-Sauveur, Main Heights, Montford et Lac Notre-Dame. Pour plus d'information s'adresser à: M. Jeannotte 387-3757 30-9-68

VOYAGES

Trois étudiants sans le sou, désirant passer Noël dans leur famille en France, cherchent mécène pour défrayer coût du voyage. Appeler 933-3449 2-10-68

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke



Au PORT-ROYAL nous ne REGARDONS pas la VUE à travers des verres fumés...

Le VISTA de nos superbes, fenêtres panoramiques des loggias en est témoin...

Un choix de 1, 2, 3 et 4 chambres à coucher avec leurs dépendances, est encore disponible.

Loyer mensuel: De \$300.00 à \$750.00 tous services inclus

Sur rendez-vous: Angèle Sola, F.R.A. & Co. Courtiers Immobiliers

Bureau de location sur les lieux 937-9311

Appartements, Modèles ouverts, 10 a.m. à 6 p.m. Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

Profitez de la vie dès maintenant avec un prêt personnel économique

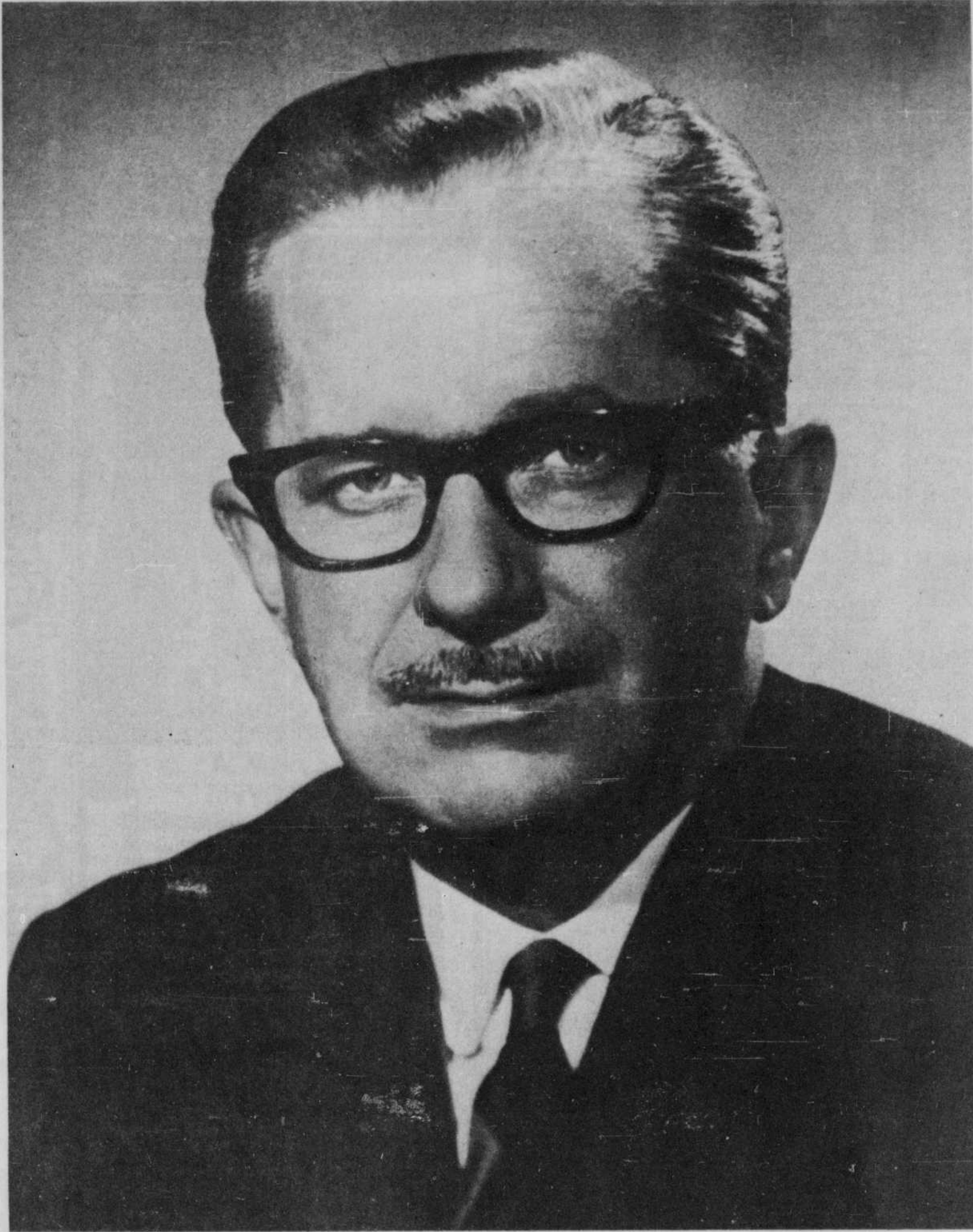
Vous rêvez d'acheter une nouvelle voiture, une T.V. en couleur, un stéréo. Tous ces articles coûtent cher. Vous pouvez épargner sensiblement, en les payant comptant grâce à un PRÊT PERSONNEL ÉCONOMIQUE de la Banque d'Épargne! Il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque pour obtenir un prêt. Rendez-vous aujourd'hui même à la succursale de la Banque d'Épargne de votre quartier... un PRÊT PERSONNEL vous y attend!

Réalisez vos rêves

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

76 SUCCURSALES OUVERTES TOUS LES JOURS DE 10 AM À 6 PM



La Province de Québec vient de perdre un de ses fils les plus illustres

M. DANIEL JOHNSON

Premier Ministre de la Province de Québec

qui s'est dévoué sans réserve pour le progrès, la prospérité et le bien-être de ses compatriotes. Dupuis rend un ultime hommage à ce travailleur infatigable, à cet homme d'État clairvoyant et à ce grand diplomate.

Élu Premier Ministre le 5 juin 1966, M. Johnson s'est dépensé sans compter afin de faire de sa patrie une terre d'égalité pour tous.

Il disparaît alors que l'on voit poindre l'émergence de la nation canadienne-française et il écrivait à ce sujet dans son ouvrage intitulé "ÉGALITÉ OU INDÉPENDANCE": "C'est l'aboutissement de trois siècles d'histoire dont les derniers chapitres sont de plus en plus denses, de plus en plus serrés".

DUPUIS

arts et spectacles

L'école russe de violon, presque centenaire

par Peter Buckley (PC)

De tous les grands violonistes du monde, il est étonnant de constater combien est grande la proportion de ceux qui sont originaires de la communauté israélite de l'Ukraine.

Une heureuse combinaison de traditions sociales et religieuses, une certaine habileté naturelle, l'amour de cet instrument qu'est le violon comme moyen d'exprimer "l'âme", des occasions spéciales qui ont contribué à développer et à faire grandir un talent naturel — toutes ces circonstances ont donné une moisson extraordinaire de violonistes prodigieux.

Ainsi Odessa, capitale culturelle de la région, est la ville natale de violonistes comme David Oistrakh, Nathan Milstein et Elizeravta Gilels. De plus, Odessa a également produit au moins trois pianistes soviétiques de renom: Emil Gilels, Yakov Zak et Sviatoslav Richter.

Mischa Elman, pour sa part, est originaire de Elizavetgrad, appelée maintenant Kirovograd. Isaac Stern, l'un des plus grands parmi les violonistes célèbres, est natif de la petite ville de Kremenchuk, tandis que Leonid Kogan est né à Ekaterinoslav, maintenant connue sous le nom de Dnepropetrovsk.

Yehudi Menuhin, bien que né à New York, vient d'une famille originaire de la Crimée.

Efrem Zimbalist est né à Rostov-on-Don, et Jascha Heifetz à Vilna, qui porte aujourd'hui le nom de Vilnius. C'est la capitale de la république soviétique de Lituanie.

Plusieurs de ces musiciens, Milstein, Elman, Stern, Zimbalist, Heifetz, ont émigré aux États-Unis à l'époque de la révolution bolchevique, en 1917. Mais ils ont emmené avec eux l'influence de l'école russe du violon, dont ils avaient eux-mêmes été marqués par le remarquable conservatoire de musique de St-Petersbourg, capitale de tsars.

L'école russe, 90 ans après sa création, demeure toujours aussi puissante et prolifique.

Le bruit de la ville

SUBVENTION: Le Ministère des Affaires Culturelles vient d'accorder une subvention de \$100.000 au Théâtre Populaire du Québec. Cette subvention permettra au TPQ de mener à bien sa 5e saison: la troupe présentera cette saison "L'avare" de Molière et "Antigone" d'Anouilh.

THEATRE: Les cours-conférences, organisés par l'Université de Montréal en collaboration avec le Théâtre du Nouveau-Monde, se poursuivront pour la deuxième année consécutive. Les conférences seront gratuites et seront présentées à l'auditorium de la Bibliothèque Nationale. La première portera sur "Bilan" de Marcel Dubé; elle sera donnée par M. Maximilien Laroche dimanche à 15h.

VARIÉTÉ: L'ensemble national folklorique du Mali est arrivé mercredi aux États-Unis pour y effectuer une tournée de 3 mois qui le conduira dans les 50 états de l'union et au Canada. Cette troupe se produit pour la première fois en Amérique du nord.

LANCEMENT: Les Editions du Jour lanceront mercredi un livre de Gérard Bergeron intitulé "Na bougez plus!"; on y trouvera des portraits de 40 de nos politiciens.

Guy Robert lancera un ouvrage intitulé "Jean-Paul Lemieux ou la poésie de la souvenance", jeudi à la Librairie Garneau à Québec. La réception sera présidée par M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles.

GALERIES: La Galerie Libre présentera une exposition d'œuvres signées par William Vazan du 2 au 15 octobre.

Horaire des théâtres

CENTRE DE THÉÂTRE D'AURORE (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORTEURS): L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arthur Schnitzler (révisé par Gilles Vigneault).

THÉÂTRE DE GÉSE: "Le mappemonde" François Simenon, tous les soirs à 21h, sauf le samedi à 20h et le dimanche à 15h.

THÉÂTRE DE LA POISSONNIÈRE: "A Wife in the Hand" du fonds au vendredi à 20h30, le samedi à 19h30 et le dimanche à 15h.

LE PATRIOTE: Jean Constant (jusqu'au 29 septembre).

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: "Les belles sœurs" du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 15h30.

PLACE DES ARTS: "Jok" (ensemble folklorique de Moldavie) 20h30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le Ballet National du Canada 20h30.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALOUETTE: "Histoires extraordinaires" 12.30, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20.

AMHURST: "Complice maître au 5 de S.M." 11.00, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20.

VERMOREL: "Longue nuit de Véronique" 12.30, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20.

BALLO: "Que personne ne sorte" 12.30, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20.

LE TRÉSOR: "L'Étranger" 2.00, 5.12, 8.24.

BONAVENTURE: "Tante Zita" 1.05, 2.05, 5.00, 7.00, 9.00 (11.15 sam.).

CANADIEN: "Angélique et le Sultan" 2.30, 4.05, 9.55, "Soleil temps pour les moines" 12.30, 4.15, 7.55.

CINEMA 5: "Le vieil homme et l'enfant" 7.30, 9.30, dim. 1.30, 2.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CHAMPLAIN: "Les 12 siripards" 12.05, 2.05, 4.05, 6.05.

CHATEAU: "Longue nuit de Véronique" 1.05, 4.25, 7.50, "L'espion maître au 5 de S.M." 2.40, 6.05, 9.25.

CINEMA DE PARIS: "Les Grandes Vacances" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CHÉMAZIE: "Les comédiens" 5.30, 8.25, sam. et dim. 12.00, 2.30, 5.30, 8.30.

DAUPHIN: "Salle McLaren" "Vivre pour vivre" 7.30, 9.30, sam. et dim. 12.45, 2.50, 5.05, 7.30, 9.30 (11.15 sam. seul.).

DAUPHIN: "Salle Resnais" "Mademoiselle" 7.30, 9.30, sam. et dim. 1.30, 2.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELIXIR: "Le sang froid" 12.00, 3.57, 7.53, "Le jardin des tortures" 2.22, 6.18, 10.13.

EYSEE: "Salle Elysee" "Le 17e parallèle" 9.30, sam. et dim. 1.30, 2.30, 5.30, 7.30, 9.30 (10.00 sam.).

EYSEE: "Salle Elysee" "Le 17e parallèle" 7.30, 9.30, sam. et dim. 1.30, 2.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: "Les grandes vacances" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FRANCAIS: "Cercueil de diamants" 1.15, 4.30, 7.50, "Boules de feu" 2.50, 6.10, 9.25.

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER: "The Thomas Crown Affair" 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.25.

AVENUE: "Work in four four-letter word" 1.30, 3.25, 5.20, 7.25, 9.30.

CAPITOL: "The Pink Jungle" 10.30, 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25.

CINEMA IMPERIAL: "2001 A Space Odyssey" matins, mer. sam. et dim. 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

CINEMA WESTMOUNT SQUARE: "The Secret Life of an American Wife" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.

KENT: "Don't Look Back" 1.20, 3.20, 5.20, 7.30, 9.30.

PALACE: "Wild in the Streets" 10.35, 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.25.

LOEWS: "How Sweet It Is" 10.30, 12.45, 3.00, 5.10, 7.25, 9.40.

PLACE DU CANADA: "Yours, Mine and Ours" 3.15, 7.20, 9.30.

PLACE VILLE MARIE: "Grande Salle" 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.25.

PLACE VILLE MARIE: "Petite Salle" "The Graduate" 12.45, 2.45, 4.45, 6.45.

SEVILLE: "Inadmissible evidence" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.25.

STRAND: "The Murder Game" 10.10, 12.20, 4.45, 6.45.

VAN HORNE: "The Producers" 12.25, 2.35, 4.50, 7.10, 9.30.

YORK: "For the Love of Ivy" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.40.

Danses à 4 francs CINEMA LAVAIL (Ville Lavail) "Moi, une femme" des 100 Japannais à 1 franc.

Le système d'éducation adopté tout d'abord à Odessa après la révolution a été instauré ensuite ailleurs en URSS. Cela facilite la précocité de la connaissance du violon, chez les enfants, grâce à des écoles spécialisées à tous les niveaux, qui dispensent la formation académique et musicale.

"Les meilleurs professeurs sont invités à enseigner, y compris les violonistes de concert, et on utilise des livres et des méthodes spéciales pour l'enseignement," explique Yampolsky. Quant à la question concernant

le nombre exceptionnel de violonistes juifs originaires de l'Ukraine, Kogan réussit à l'éluder adroitement, et Yampolsky tenta de l'expliquer, sans pourtant l'accepter d'emblée. "Je ne suis pas prêt à dire que c'est une caractéristique des Juifs que d'être violonistes, dit-il, mais je crois qu'il existe plusieurs explications plausibles."

"Les Juifs, dans la Russie tsariste, en butte à la discrimination et aux pogromes sanglants, pou-

vaient souvent éviter d'être persécutés s'ils montraient des talents pour la musique.

"Les communautés juives avaient souvent des concerts populaires, où les solos de violon étaient importants, et où l'ensemble musical était dirigé par un violoniste, d'expliquer Yampolsky. Ces gens n'avaient pas de formation spéciale. Ils s'étaient formés eux-mêmes. C'est peut-être là que réside l'explication au phénomène: dans les influences communautaires."

EXPLOSION MUSICALE
ACCLAMÉE MONDIALEMENT...
VIVE LES GENS!



Jusqu'au 28 sept. — 8.30 p.m.

\$2 — \$3 — \$4 — \$4.50 — \$5.50

En vente maintenant au "Service de Billets Centaur"

guichet d'Instant Theatre et au

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal 18, 842-2112

INSTANTTHEATRE
THÉÂTRE DE LA PLACE
PLACE VILLE MARIE

SAMEDI À 11.00 A.M. EN ANGLAIS
DIMANCHE 2.30-3.30 EN FRANÇAIS

ADMISSION \$1.50 ADULTES,
\$1.00 ENFANTS

"TRIMEDIA"
"LE GRAND CHEF ET LA MOUCHE"

MISE EN SCÈNE
MARTHE MERCURE

INFORMATION: 878-2589

Le Choeur Laurentien

de Pointe-aux-Trembles,

choeur mixte de cinquante

voix adultes, est à la re-

cherche de voix d'alto et

de basse, de même que

d'un accompagnateur-ad-

joint et un directeur-ad-

joint. Les personnes inté-

ressées sont priées de com-

muniquer avec Mme Car-

men Desjardins, secrétaire,

à 255-4835.

Ce soir et demain, soir

Les 2 plus BEAUX films!

Adultes 18 ans

Elvira Madigan

(couleurs) 6.40 et 9.45

v.o.s.-t.d.

Un film de BO WIDERBERG

EN PLUS: d'Agnes Varda

admirable de beauté, sensualité

Le Bonheur

(couleurs) avec Marie France Boyer

à 8.30 (dernier spectacle complet)

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

CINEMA DE BEAUXARTS

verdi

5300 MILIT. ST. LAURENT 277-4800

Candide et Sensuelle..!

18 ANS réservé aux adultes

DANY CARREL

JACQUES PERRIN

avec la participation de

ROBERT HOSSEN

PIERRE BRASSEUR

LA PETITE VERTU

AUSI COULEUR

Je suis une

"STRIP-TEASEUSE"

COULEUR

Versailles: Le soir à 8.10, 7.35, 9.35. Dernier

programme complet à 9.05 p.m. Sam. et Dim.

continuel depuis 1.00 p.m.

Parisien: Programme complet à

10.00, 12.10, 2.15, 4.35, 6.55,

9.15 p.m.

VERSAILLES

7245 SHERBROOKE E. 352-0200

LE PARISIEN

480 STE-CATHERINE O. 861-2697

18 ANS

RESERVE AUX ADULTES

LE FILM A

CONTROVERSE:

Pour

"Le film de TONY RICHARDSON

prend place parmi les plus féroces,

les plus francs et les mieux

réussis. Non moins digne d'éloges

est l'interprète principale, JEANNE

MOREAU".

Louis Chauvet - LE FIGARO

Contre

"La scène d'amour entre les deux

personnages n'est pas faite pour

les âmes sensibles ou les cœurs

arts
et spectacles

Anne-Claire Poirier, réalisateur à l'Office National du Film, fera partie du jury du 20e Palmarès du film canadien, festival qui aura lieu à Toronto, du 28 septembre au 4 octobre. Ce jury international, composé de cinq personnes, sera chargé de juger les courts et longs métrages canadiens en compétition. On annoncera les résultats du Festival dans la soirée du 4 octobre.

Rappelons que Mme Anne-Marie Poirier vient de terminer son premier long métrage, "De mère en fille", un film dramatique vécu et dont le thème est la maternité. Tiré du journal personnel que le réalisateur a tenu au cours de l'une de ses grossesses, ce film nous livre l'expérience humaine la plus secrète qui soit. En première mondiale, "De mère en fille", à la télévision de Radio-Canada, dimanche soir, à 23 heures. C'est Liette Desjardins qui jouera, si l'on peut se permettre l'expression dans ce cas, le rôle de la mère qui attend son attend, qui accouche devant nous.

Clin d'oeil

DECES DE D. JOHNSON: à cause du décès du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, la radio et la télévision d'Etat (réseau français, bien sûr) ont annulé leur programmation régulière jusqu'à 15 heures 30 où, brutalement, les émissions sont revenues sur les ondes. Chose curieuse, et sans doute parce qu'il s'agit d'un poste privé, CFMB, 1410 au cadran, a annulé toutes ses émissions pour la journée. Tous les groupes ethniques ont annulé, pour leur part, leurs commerciaux. Et le directeur des émissions italiennes a rendu hommage à Daniel Johnson. On pouvait attendre au moins la même chose de la radio et de la télévision dites nationales.

VARIETES: à l'émission "Du feu s.v.p.", à 20 h. 30, au canal 2, Tony Roman et Nanette prennent toute la place et tout le temps que dure l'émission. A 22 heures, à "Mon pays, mes chansons", Pauline Julien reçoit Renée Claude et Tex.

CINEMA: à 23 h. 30, un film d'Antonioni, "Femmes entre elles", dram. psy. bologique, réalisé en 1955 avec Franco Fabrizi, Eleanora D'Amico, Gabriele Ferzetti et Valentina Cortese. Revenue à Turin, sa ville natale, pour diriger une succursale de la maison de couture romaine où elle travaille depuis plusieurs années, une jeune femme est lancée dans un milieu féminin superficiel et pervers qu'elle ne tarde pas à mépriser. Ecœurée et frappée par la médiocrité de ce milieu snob, elle n'aspire qu'à l'amour simple et sain d'un camarade d'enfance.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT		
9.25 Aujourd'hui à CBFT		
9.30 La grande aventure		
10.00 Le roman de la science		
10.30 En mouvement		
10.45 Moniteur Surprise présente		
11.00 La soirée verte		
11.15 Cinéma		
"Detournement de mineures"		
Drame de meurtre (France, 1959)		
1.00 Cinéma		
"Le Port des illusions", drame		
policière (Allemagne, 1960)		
2.30 Out ou non		
2.00 Femme d'aujourd'hui		
4.00 Ulysse et Oscar		
4.30 La boîte à surprise		
5.00 Yogi		
5.30 Tour de terre (le pétrole)		
6.00 Téléjournal		
6.10 Nouvelles du sport		
6.15 Tour à tour		
6.30 24 heures		
6.45 Aujourd'hui		
7.30 Voyage au fond des mers		
8.30 Du feu s.v.p.		
9.00 Des agents très spéciaux		
10.00 Mon pays, mes chansons		
10.30 Promet le volant		
11.00 Téléjournal		
11.30 Nouvelles du sport		
11.30 Cinéma		
"Femmes entre elles", drame		
psychologie (Italie, 1955)		
1.15 Téléjournal		
CFTM		
7.15 Mire et Musique		
7.30 Les Ptit's Bonhommes		
7.45 Metro-Matin		
8.45 36-24-36		
9.00 Toast et café		
10.00 Voie de femmes		
10.30 Soins de beauté		
10.45 La santé dans votre assiette		
11.00 Voie de femmes		
11.30 Eternel amour		
"Ceux qui ne devraient pas naître"		
12.00 Les récits du Capitaine		
12.10 Les manchettes		
12.15 Cino-Roman		
"Zorro dans la justice du Coyote"		
12.30 Cino-vendredi		
"Le monstre des temps perdus"		
aventures (E.U.)		
2.00 Cino-vendredi		
"Antoine le Magnifique", comédie		
(Allemagne)		
3.30 Madame s'amuse		
4.00 La cabane à Midas		
4.30 Escadrille sous-marine		
5.00 Le 5 à 5		
6.00 Télé-Metro		
6.40 Sport-Images		
6.50 Télé-Metro		
7.00 Dernière heure		
7.15 Télé-Metro		
7.30 24 premières		
"Le monde lui appartient", aven-		
tures (E.U.)		
9.15 École du bonheur		
9.30 Elle et lui		
10.00 Dix à dix		

condition féminine

Fonctionnelle, féminine, la mode
scandinave est d'une élégance sûre

Le défilé "La Voix de la Scandinavie" marquait hier après-midi, de façon très heureuse, le début de l'aventure qui se poursuivra chez Eaton jusqu'au 19 octobre alors que les cinq sœurs, Norvège, Suède, Finlande, Danemark et Islande présenteront aux visiteurs leurs coutumes, leurs richesses naturelles et culturelles à travers les différents rayons du magasin du centre-ville.

Le spectacle de mode, un spectacle à ne pas manquer, qui sera de nouveau présenté chez Eaton, à 15h.30, au restaurant du neuvième, cet après-midi et demain, nous apparaît comme une histoire amusante remplie de féminité, de vérité, de fantaisie, où le maxi s'infiltre partout et provoque un retour de la mode des années 30.

La saga du confort

Le confort aux heures sport, aux heures de détente appelle les pantalons gauchis à mi-cheville, les blouses enveloppantes. Miss Danemark porte un deux-pièces typique de cette saga du confort (en haut, photo de gauche); en tweed brun et blanc, la panta-jupe large et droite s'accompagne d'un blouson à glissière réchauffé d'un col revers, d'une bande de taille et de poignets en tricot coté brun uni. La saga du confort, c'est aussi la chaleur du tweed, la beauté du cuir surpiqué.

La voix des impers libres

Ils sont jeunes, terriblement désinvoltes, tous vendus au beige, tantôt doublés de simili-fourrure pelucheuse, tantôt garnés de cuir surpiqué, tantôt maxi et verts (l'exception à la règle des beiges) tantôt arborant un col et des poignets en tricot coté ou en simili-fourrure, ou encore ornés d'empilements en cuir et tranquillement ceinturés à la taille et aux poignets, ils feront tous sans exception la pluie douce...

Les couleurs en tutelle

Les sœurs Prunes méritent qu'on les prenne au sérieux; elles surgissent sur la scène de la mode scandinave et font re-

naître en même temps qu'un certain sourire, une certaine nostalgie, d'une couleur et d'un style que nos mères ont portés avec ravissement. Elles sont naïves et attendrissantes avec leurs plis sages, leur col blanc, leur turban petite tête et préparent l'arrivée turbulente des petites robes d'allure "Claudine à l'école" en lainage rouge haute tension, bleu royal et vert nappé de jaune. Elles glissent sur le corps et se font même panta-robe.

Quant aux tweeds, ils sont d'un grand cru: Erik et Margit Brandt. Ils sont jeunes, ils ont révolutionné la mode dans leur pays, le Danemark. Cette année, on pense tweed, brun ou gris. Tweed-manteau, orné de maxi-ceinture en cuir; tweed-robe, également ceinturée de cuir ou agrémentée d'un boléro géométrique justaucorps; tweed-impers, où la popeline beige se laisse envahir par le tweed sur les manches, les encolures et les ceintures. Mugge, de Copenhague, présente un tweed-tailleur bleu composé d'une veste à col revers et d'une jupe à plis plats cousus jusqu'aux hanches (photo de droite); le corsage est égayé de quatre poches appliquées et surpiquées, d'une ceinture incrustée et également surpiquée.

Avec ou sans soleil de minuit

Et pour fêter la nuit, pour aller danser dans les jardins du Tivoli, pour aller manger chez Oskar Davidén, la femme scandinave se permet toutes les fantaisies. Les exquises robes de coupe tailleur, bicouleur: beige-noir, jaune-blanc et brun-noir; les gracieuses robes en fin lainage imprimé de motifs et de fleurs presque surréalistes, les brochés lumineux: or-moucheté, bronze ou argent, une noire pantalonnée, une blanche robe ou une rouge alpine, ou alors la douce folie de la georgette en panta-robe bouffante de Suède.

Vous aimez l'aventure, vous avez la curiosité des gens, le goût du voyage? Nous vous encourageons fortement à vous rendre chez Eaton au cours des prochaines semaines pour y découvrir la Scandinavie à travers ses modes, sa gastronomie, ses meubles, ses jouets, ses artistes, ses poètes, etc.

Enfance et jeunesse

Conférences sur le rôle
de l'environnement

Le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse et l'Institut Vanier de la famille tiendront conjointement en 1970 une conférence nationale sur le rôle joué par l'environnement dans la vie des enfants, des jeunes et des familles. La rencontre aura lieu à Winnipeg du 25 au 29 octobre 1970.

C'est ce qu'ont annoncé, hier matin, au cours d'une conférence de presse, des membres de ces deux organismes: le Dr Claire Laberge Nadeau, Mme Lorna Sparrow, les Drs Sam Rabinovitch et Allan Ross, représentants du Conseil canadien de l'enfance; Mme Colette Carisse et M. Gilles Lacroix, tous deux de l'Institut de la famille.

Environ sept cents membres du corps enseignant, des communautés religieuses, d'organismes volontaires, du bien-être social, de la santé, de la justice, de l'urbanisme et du gouvernement participeront aux travaux de la conférence. On fera également appel à la participation des jeunes eux-mêmes, non seulement au niveau des discussions et des ateliers de travail, mais aussi au niveau de l'élaboration des programmes.

Par jeunes, on entend généralement jusqu'à l'engagement dans le milieu du travail, mais dans le cas qui nous occupe, comme les deux-tiers des jeunes qui travaillent ont entre 16 et 21 ans, ce groupe particulier sera également inclus dans les études et recherches de la conférence.

Cette conférence nationale sera précédée en 69 de cinq rencontres régionales qui chercheront à examiner en profondeur les différents aspects du rôle de l'environnement: les milieux physique, politico-légal, économie-travail, éducation et culturel. Le but de cet examen en profondeur est de faire ressortir les points saillants devant être portés au programme de la conférence nationale.

L'apport du Québec

Au Québec, la conférence régionale étudiera en particulier le milieu politico-légal au cours d'une rencontre de trois jours qui aura lieu à Montréal les 24, 25 et 26 avril prochain.

Le thème général "Le rôle de l'environnement" a été choisi parce qu'il peut être, d'une certaine façon, contrôlable. Une recherche des forces en présence, dans chacun de ces aspects du milieu total, ainsi qu'une analyse des forces et faiblesses de la société, telles qu'elles influent sur la famille et ses membres, devraient permettre une meilleure connaissance des modifications requises en vue d'un développement optimal des enfants et de la société en général.

Essentiellement, le but de la conférence est de découvrir les moyens de favoriser un environnement qui puisse renforcer la vie familiale et répondre de façon satisfaisante aux besoins des enfants et de la jeunesse. Dans son étude de l'environnement, les conférences tiendront compte, cela va de soi, des résultats de la recherche. De plus, elles permettront aux personnes intimement impliquées dans le jeu de ces facteurs de l'environnement de se rencontrer et de partager leurs expériences et connaissances. Elles permettront en outre un échange entre "bénévoles": parents, jeunes, etc. et ceux qui sont impliqués de façon plus théorique, permettant, si possible des approches nouvelles dans la poursuite d'une meilleure compréhension du rôle de l'environnement.

Un rapport de chacune des cinq rencontres régionales sera mis à la disposition des autres groupes régionaux afin de servir de matériel préparatoire à la conférence nationale qui aura lieu à l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg.

R.R.

Cours au Centre
maternel de
l'hôpital N.-Dame

Le Centre maternel de l'hôpital Notre-Dame organise une nouvelle série de conférences et de projections dont les sujets porteront sur la grossesse, l'accouchement et les suites de couches.

Ces séances seront présentées chaque lundi soir, à 20h.30, à compter du 30 septembre jusqu'au 4 novembre.

La couture chez soi



En tweed, en tissus à carreaux ou uni, vous serez dans le vent avec cette robe jeune d'allure Patron No A513.

Le patron imprimé no. A 513 est offert pour les tailles 8, 10, 12, 14, 16. La grandeur 12 demande environ 3 verges de tissu de 54 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons. Le Devoir, 434, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts en ayant soin d'inclure un bon de poste.

d'une épaisseur d'un quart de pouce environ et d'une longueur de trois pouces. Faites mariner pendant 18 heures dans le vin rouge, auquel on aura ajouté du piment vert, des oignons et champignons séchés. Assaisonnement et épices au goût. Enfilez ensuite les tranches sur le tourne-broche, en comptant une tranche de viande pour chacun des convives et en alternant avec des morceaux de champignons, de bacon et d'oignons. Enroulez le tout dans une feuille de papier parcheminé (on peut la remplacer par une feuille d'aluminium). Ficelez comme un saucisson en fermant à chaque bout. Faites cuire environ une heure sur le charbon de bois. Il faut humecter de temps à autre avec de l'eau, si on utilise le papier parcheminé. Servez avec des pommes de terre, bouillies, sautées ou frites, et un légume de votre choix.

Renée R.

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez: comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Chronique du consommateur

Enfin, la Fédération des magasins Co-op donne signe de vie à ses membres. Ce n'est pas trop tôt après tous ces mois d'attente et de belles promesses. M. Gérard St-Denis, directeur, division promotion coopérative, nous apprend, dans une circulaire adressée aux 6,500 sociétaires, que "la Fédération des magasins Co-op s'est portée acquiescente d'une entreprise de gros, afin de desservir ses futurs points de vente à Montréal et dans la région."

Le retour en classe

Vos enfants sont retournés à l'école et plusieurs d'entre eux mangent à l'extérieur, soit qu'ils apportent avec eux leur boîte à lunch ou qu'on leur serve un repas chaud à l'institution qu'ils fréquentent. Même si l'école leur sert un excellent repas, que le déjeuner que vous leur préparez est équilibré, surveillez davantage leur alimentation le matin et le soir. Vous ne pouvez contrôler ce qu'ils mangent à l'école, ni les bâtonnets de carotte et de céleri qu'ils peuvent "échanger" contre les bonbons ou les biscuits au chocolat du copain.

Veillez à ce que le repas du soir soit composé de viande ou de poisson, d'un légume, d'un fruit et du lait. Pour ce qui est des chocolats et des biscuits, vos enfants en auront toujours assez; ils se débrouilleront bien eux-mêmes pour s'en procurer. Le matin, s'ils l'acceptent, donnez-leur du gruau, des céréales avec du lait et du sucre brun, ou un oeuf accompagné de bacon. Un jus d'orange frais est à recommander le matin et le soir, au retour de l'école vous aurez avantage à leur servir du jus de pomme ou du jus de tomate avant qu'ils ne se mettent à l'étude.

Pour une économie raisonnable

La Ligue des ménagères de l'Ontario pour une économie raisonnable, mieux connue en anglais sous le vocable Home Housewives Organisation for Moderate Economy, se propose de protester contre un projet provincial tendant à imposer une taxe de vente sur l'alimentation, les médicaments et les vêtements d'enfants.

Ce projet a été conçu récemment par un comité de l'as-

Le ministre de l'éducation
étudiera personnellement le
dossier de l'école Noël

À la suite d'une rencontre qui avait lieu, la semaine dernière, entre les parents de l'école Noël de Beloeil et M. Jacques Laurent, secrétaire particulier du ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, il semble que l'étude complète du dossier de cette école — et de sa disparition — fera l'objet d'une attention personnelle du ministre de l'éducation.

C'est tout au moins la promesse faite aux parents par le représentant du ministère, lors de l'assemblée publique organisée dans le but de mieux informer le ministre de l'éducation sur les problèmes de cette école. En fait, M. Cardinal n'aurait été mis au courant de la disparition de l'école Noël que par l'entremise des

journaux — en l'occurrence le reportage que consacrait Le Devoir à cette école, il y a une dizaine de jours. Aussi, M. Laurent a-t-il invité les parents à rencontrer le ministre pour exposer une fois de plus ce que le public connaît maintenant parfaitement. Cette rencontre devrait avoir lieu d'ici la fin de cette semaine et les représentants de l'association des parents n'ont pas encore perdu tout espoir d'assister à l'intégration de l'école Noël dans le secteur public.

Persuadés que l'école n'a pas été l'objet d'une étude-critique sérieuse, les parents ont demandé au représentant du ministère de mettre sur pied un mécanisme pour évaluer la qualité pédagogique de cette école. Enfin, une formule d'intégration de l'école sera aussi présentée à M. Cardinal.

Cette formule supposerait l'intégration de toute la communauté scolaire que forment les enfants, les maîtres et les parents, ainsi que le type d'enseignement qui s'y donne. Elle nécessiterait aussi de compléter les classes existantes selon les normes actuellement en vigueur ce qui implique une fusion syndicale, administrative et pédagogique. L'ex-école Noël deviendrait ainsi une école de la commission scolaire au même titre et aux mêmes conditions que les autres écoles de la dite commission.

DÉCORATEURS
ENSEMBLIERSLAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER8240, AIME-RENAUD
ST-LEONARD Mt, 38
3 2 4 - 2 5 8 0LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT
TREMBLAYARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324DAVID & BOULVA
ARCHITECTES3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854Les architectes
Langré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

Pour apprendre la technique fondamentale de
l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses
Suivez cet automne

Les cours
de fine cuisine familiale

de Base ou de Réception

du professeur et chef bien connu

M. HENRI BERNARD

Les cours débutent les 30 septembre, 1, 2, 3 et 4 octobre

à raison d'une leçon par semaine le jour ou le soir

POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION

S'adresser à: INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la loi des

Écoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal

Tél. 843-6481

"L'éducation économique: pilier de l'avenir du Québec", au dire de M. Jean-P. Branchaud

Directeur des R-E des Bourses locales

potins financiers

Les industriels et les pétroles souffraient quelque peu de prises de profits hier sur la Bourse de Toronto. Rien d'étonnant, vu les fortes avances récentes. La Bourse de N.Y. faisait encore bonne figure hier et l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait à 5,04 points plus bas à 933,24. Il y eut une minute de silence à 10.30 a.m. hier sur les Bourses Canadienne et de Montréal, à l'occasion de la mort de l'hon. John, premier ministre du Québec. Les changements furent plutôt modérés hier sur nos bourses locales.

Une enquête de nombreux économistes américains prévoit que l'économie des E.U. sera bonne en 1969, après certaines hésitations durant le 4^e trimestre et au début de l'an prochain.

La Bourse de Londres a continué à baisser hier.

Les prix du blé clôturaient fermes hier sur le marché de Chicago.

Comme Wall Street n'a cessé de monter depuis 8 semaines consécutives, on peut s'attendre à de nouvelles réalisations aujourd'hui d'autant plus qu'en fermeture hier, on notait certaines hésitations et en outre il ne faut pas perdre de vue que la séance d'aujourd'hui précède le congé de 2 jours en fin de semaine et que bien des spéculateurs n'aiment guère à se trouver dans le marché durant cette période, de peur de développements inattendus du côté international, politique ou économique.

Power Corporation vient de s'engager à acheter de Consolidated Bathurst les actions de la Dominion Glass qu'elle détient. Cette acquisition porte le total détenu par Power Corp. à 11,000 actions privilégiées et 1,348,344 actions ordinaires de Dominion Glass Co. représentant donc environ 57% des actions de Dominion Glass. On ne sait pas si cette acquisition est contrôlée par cette compagnie.

Les réalisations, survenues sur la dernière heure hier sur les

Bourses précitées, seraient attribuables à des facteurs d'ordre technique.

Tancred Industries Ltd suspendra son dividende trimestriel de 6 cts payable en octobre sur ses actions privilégiées à 6%.

Americ Mines Limited vient de prendre une option sur Don Rand Mines Ltd dont les propriétés sont dans le canton Rouyn, dans la région de Noranda. Au dire de son président, M. Jacques Lupien, l'entreprise commencerait immédiatement l'exécution d'un programme de travaux.

Les membres du conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada ont déclaré, hier, le dividende régulier trimestriel de 10 cts l'action ordinaire, plus un dividende supplémentaire de 5 cts, ce qui porte la distribution globale par cette institution durant le présent exercice financier sur le point de se terminer à 42 cts l'action, contre 37 cts l'action durant l'exercice financier précédent. Cette augmentation de 5 cts par action présume, évidemment, un excellent rapport annuel, sous peu, car cette banque est ordinairement la première à publier son état financier.

Washington considère les récentes augmentations des prix des automobiles, décrétées par Chrysler, Ford et General Motors, comme "excessives". Le gouvernement vient de forcer Chrysler à diminuer son avance tout comme pour l'industrie de l'acier. Ce serait mal vu de Wall Street.

5,000,000 d'actions additionnelles de Chemalloy Minerals Limited, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, ont été inscrites, sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne le 25 septembre 1968, à la suite de l'augmentation du capital actions autorisée de la compagnie de 5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1.00 chacune à 10,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, en vertu des lettres patentes datées du 12 septembre 1968.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Accord de souscriptions d'actions entre 2 entreprises minières

En vertu d'un accord en date du 19 juillet 1968, conclu avec Cannon Mines Limited et Ashton Limited a soustrait 500,000 actions de Cannon Mines à 30 cts chacune, payables sur-le-champ et avec Ashton Limited a soustrait 500,000 actions de Cannon Mines à 30 cts chacune, payables sur-le-champ. Ashton et Cannon Mines s'entendent à acheter ferme un autre 200,000 actions de Cannon Mines à 30 cts l'action, payables dans les six (6) mois. Le produit provenant de cette émission d'actions, servira à mettre en exécution les recommandations de l'ingénieur de la compagnie concernant les claims miniers, situés dans les cantons 168 et 175 de la division minière de Sault Ste-Marie, en Ontario.

Les actions de Wajax Limited reflètent l'acceptation de l'offre faite à Waterous D.M. Diesel Ltd

La Bourse de Montréal a été notifiée par Wajax Limited qu'elle vient de faire une offre, qui a été acceptée, aux fins d'acquiescer 97,440 actions de Waterous G.M. Diesel Ltd, détenues par Jiroday Saw Mills Ltd and Associates, de Vancouver, B.C., au prix de \$16 chacune. Cette transaction est conditionnelle à la reconnaissance de certaines conditions qui devraient être rencontrées le 1^{er} octobre 1968. Aussitôt que possible après la consommation de cet achat, Wajax Limited entend faire une offre d'échange d'actions aux autres détenteurs d'actions de Waterous G.M. Diesel Ltd. Comme l'offre des actions de Wajax Limited ne sera pas enregistrée avec la Commission des valeurs mobilières aux États-Unis, la dite offre n'est pas faite aux résidents des États-Unis.

I.B.M. annonce des changements à la haute direction

Selon C.N.W., l'International Business Machines Company Limited, mieux connue sous l'abréviation I.B.M. annonce, hier, les changements suivants au sein de son administration.

M. W.V. Moore a été nommé vice-président exécutif, responsable de la division du traitement des données. Il dirigera toutes les activités qui se rapportent au traitement des données, dont le développement, la fabrication et la mise en marché. M. Moore, qui est également membre du conseil d'administration, occupait auparavant le poste de vice-président exécutif, responsable de l'exploitation.

M. L.K. Lodge a été nommé vice-président exécutif. Il sera responsable des cadres et des services financiers et administratifs. M. Lodge était auparavant contrôleur de la compagnie; il est membre de l'institut des comptables agréés.

M. C.J. Corcoran a été nommé vice-président, mise en marché, pour la division du traitement des données. Précédemment vice-président, mise en marché, pour le centre et l'ouest du pays, M. Corcoran est, maintenant, responsable de la mise en marché pour la division du traitement des données pour le Canada tout entier.

Distillers-Seagrams montre des ventes sans précédent de \$1,255,352,000.00

Selon une dépêche de CNW, les bénéfices consolidés de Distillers Corporation-Seagrams Limited ont, pour la douzième année consécutive, augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent; c'est ce que rapportait hier le président de la compagnie, M. Samuel Bronfman.

Les bénéfices nets consolidés pour l'exercice clos le 31 juillet 1968, s'établissent à \$50,625,000, soit \$2.89 par action, contre \$47,117,000, ou \$2.69 par action, pour l'exercice précédent. Les dividendes payés aux actionnaires se sont élevés à \$17,538,700 (en monnaie canadienne).

Les ventes consolidées, qui ont atteint \$1,255,352,000 pour l'exercice clos le 31 juillet 1968, dépassent pour la quatrième année consécutive le chiffre de 1 milliard de dollars; elles sont supérieures de \$90,726,000 à celles de l'exercice précédent, qui étaient de \$1,164,626,000.

L'actif consolidé de la compagnie a, pour la première fois, dépassé le milliard et s'élevait, au 31 juillet 1968, à \$1,048,413,000, une augmentation de \$91,934,000 sur le précédent exercice clos le 31 juillet 1967.

La compagnie a continué d'accroître ses stocks en prévision de l'augmentation de ses ventes et a, en outre, agrandi ses installations d'entrepôts aux E.-U., au Canada et en Europe.

La construction de nouvelles installations dans l'ouest du Canada, plus précisément à Gimli (Manitoba), tire à sa fin. La nouvelle fabrique sera en marche dès novembre prochain.

Il sera, maintenant, intéressant de savoir si cette entreprise ne sera pas affectée, au cours de son exercice actuel, par la grève des employés de la Régie des alcools du Québec, qui dure déjà depuis près de 3 mois. Comme elle a payé, durant le dernier exercice financier, \$43,522,000, en impôts sur le revenu, contre \$35,320,000 durant le précédent, il sera intéressant de connaître le chiffre du présent exercice. Cette compagnie est la première des distilleries canadiennes à publier son rapport annuel chaque année, comme par les années passées.

Marcel CLEMENT

NOMINATION A SIFTO SALT



H. ALAN BOWLER

M. A. D. Huffman, directeur commercial de Sifto Salt, une division de Domtar Chemicals Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. H. Alan Bowler au poste de directeur des ventes du secteur général M. Bowler, B.A. Sc., est gradué en chimie industrielle de l'Université de Toronto et possède une maîtrise en administration de l'Université de Western en Ontario. Auparavant M. Bowler était chef de la recherche commerciale du département central de développement de Domtar Limited. Son bureau est situé au bureau-chef de Sifto à Montréal.

Bourse de Toronto

Réalisations nombreuses sur fermeture sur ce marché

La Bourse locale a encaissé des pertes légères dans des échanges actifs, jeudi, après avoir connu une journée record mercredi.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 287 à 276. Chez les industriels, Oshawa A a perdu 1-1/2 à 38, Banque Toronto-Dominion, 1 à 18 3/4, B-A Oil, 1 à 46 1/2, Bowles, 7-8 à 14, Inco, 1-2 à 41 3/8 et Canada Cement, 1-2 à 34 1/2.

Canadian Wallpaper a grimpé de 2 5/8 à 127, Imperial Oil, 2 3/8 à 79 3/8, Leigh Instruments, 2 à 40 et Calgary Power, 7-8 à 26 1/2.

Parmi les valeurs les plus actives, Calvert-Dale a glissé de 30 cents à \$1.75, Interprovincial Commercial Discount de 25 cents à \$2.40 et Inspiration, de 20 cents à \$1.65.

Revenues Properties a majorité de 5-8 à 14 1/2, Waja, de 2 5/8 à 32 1/8, et Waterous GM Diesel, de 2 à 13 1/2.

Vascan a perdu 1-8 à 10 3/4. Canadian Superior a cédé 2 1/4 à 57 1/4, Scurry-Rainbow, 1 à 38, Worldwide Energy, 1 à 6 1/4 et United Canso, 55 cents à \$7.20.

Un secteur des mines, Patino a haussé de 5-8 à 34, Northgate, 3-8 à 16 3/8 et Preston, 3-8 à 20 7/8. Pine Point a reculé de 1 à 45 et La Luz, de 87 cents à \$9.50.

Cantri Mines a perdu 8 1/2 à 16 cents et Con-Key Mines 1-1/2 à 8 1/2 cents.

L'indice des industrielles a perdu 50 à 177 87 et le volume d'actions échangées s'élevait à 4,374,000 au regard de 4,411,000 mercredi.

Titres au Comptoir

Admini & Trust	6	21
B.C. Moly Wt	17 1/2	8 1/4
Cars	8 1/4	9 1/4
Central Dynamics	7 1/4	8 1/4
Charter Credit	34	36
Crown Life	45	47
Credit	45	47
Computel	45	47
Eastern Can Savings	15	16
Elect. Associates	9 1/2	10 1/2
General Impact	3 1/4	3 3/4
Grainco	26	28
Industrial Life	10 1/4	10 3/4
Int. Systems	6	6 1/4
Johns Hopkins	62	67
Lehigh Ind	62	67
Les Prevoyants	3 1/4	4
London Life	62	66
Marigot Inv	1 1/2	2 1/2
du wts	5	5 1/2
Paco	15 1/2	16
People Stores	5 1/4	5 1/2
Que Savings Bank	3 1/4	3 1/2
Rapid Data	4	5
Stability	2 1/4	2 1/2
Spar Aero	32	34
Stedman	7 1/4	7 1/2
Unican	2 1/2	2 3/4
Zodiac	2 1/2	2 3/4

"Il n'est pas suffisant d'avoir formé nos quelques experts dans le domaine du commerce et de la finance mais afin de pouvoir dialoguer à part entière avec nos compatriotes de langue anglaise, il faut que nous, tant que nous sommes, nous ayons des rudiments de connaissances en économie".

C'est en ces termes que M. Jean P. Branchaud, Directeur des relations publiques de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne s'adressait au Club Richelieu-Montréal hier midi (jeudi le 26 septembre 1968).

Avant intitulé sa causerie "L'éducation économique, pilier de l'avenir du Québec", M. Branchaud préconisait une éducation économique à tous les niveaux. Continuant son allocution, M. Branchaud disait: "Les hommes que nous continuerons à former ont besoin d'un complément nécessaire à leur éducation. A tous les niveaux académiques, nous comprenons qu'une formation économique, dans son sens général est nécessaire à la vie de tous les jours." Le conférencier ne croit pas que les quelques cours d'éducation économique qui ont été introduits dernièrement dans le système d'enseignement au niveau des CEGEP soient suffisants: "Il faut que cette approche se généralise". "Nous croyons qu'il ne faut pas restreindre l'éducation économique à un simple enseignement de l'économie qui favoriserait la formation de théoriciens sans pour autant accroître la participation de tous les citoyens à l'activité de la nation."

"La génération d'hommes d'affaires, d'administrateurs, d'industriels, de financiers et de commerçants qui émerge, créera finalement une ambiance d'affaires." Le Directeur des relations publiques de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne espère qu'un jour, "les enfants connaîtront la marche des affaires de leur père, les enfants comprendront l'administration du budget familial, les enfants discuteront avec leurs parents de problèmes économiques".

Pour en arriver à ce qui peut paraître aujourd'hui comme une utopie, M. Branchaud croit que le seul moyen est l'éducation économique généralisée.

En conclusion, le Représentant de la Bourse lança l'appel suivant au Richelieu et à la population en général: "Messieurs, les Bourses de Montréal réclament depuis un certain temps une généralisation de l'éducation économique et financière à tous les niveaux. La Chambre de Commerce vient de marquer un pas. Vous, Richelieu, pouvez aussi aider nos compatriotes en insistant auprès de toutes les autorités, à chaque occasion qu'il vous sera donnée, pour qu'un vaste programme d'éducation économique et financière soit établi à tous les niveaux, et ce avec une importante priorité. Vous aiderez ainsi le Québec à établir cet important pilier de son avenir".

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

Admiral Mutual Funds	Offre dem.	5.01	5.44
Affiliated Fund Inc. Com	2.78	3.04	
All Canadian Fund	8.51	9.30	
All Canadian Inv.	10.28	11.24	
All Canadian Revenue Growth	5.44	5.66	
All Canadian Venture	9.81	10.72	
American Business Shares	3.83	4.14	
American Growth	7.58	8.28	
Andree Equity	4.01	4.38	
Associated Investors	5.44	5.75	
Bearskin Corporation	43.51	47.25	
Boston Fund Ltd	9.44	10.32	
Bullcock Fund Ltd	16.58	18.61	
Canada Growth Fund	7.95	8.74	
Canada Security Fund	4.81	5.06	
Can. Gas & Energy Fund PFD	13.68	14.99	
Can. Investment Fund	4.42	4.86	
Can. Trustee Inc. Fund	4.78	5.22	
Canadfund Co. Ltd	60.61	63.64	
Champion Mutual Fund of Can.	10.0	10.89	
C.I. Leverage	15.98	17.51	
Collective Mutual Fund	7.70	8.41	
Commonwealth Int'l	12.73	13.95	
Dividend Shares	4.15	4.55	
Dreyfus Fund Inc	15.58	17.00	
European Growth Fund	20.40	20.60	
Excess Fund of Can. Ltd	8.62	9.44	
Fund of Can. Ltd	8.71	9.15	
Federated Financial	6.49	7.00	
Federated Growth	7.42	8.11	
Fonds Collectif "A"	7.44	8.09	
Fonds Collectif "B"	4.94	5.08	
Fonds Collectif "C"	9.83	10.71	
Fonds Desjardins "A"	5.05		
Fonds Desjardins "B"	4.38		
Fonds Mutual Atlantic	2.78	3.04	
The Fraser Fund Ltd	12.28	12.34	
Growth Fund	10.82	11.82	
G.I.S. Income	4.66	5.10	
Growth Equity Fund	7.96	8.70	
Guardian Growth Fund	10.25	10.38	
Investors Growth	11.84	12.86	
Investors Int'l Mutual	8.79	9.55	
Investors Mutual of Can.	5.68	6.18	
Keystone Canada	8.89	9.75	
Keystone Custodian K - 2	7.76	8.47	
Keystone Custodian S - 1	22.85	24.93	
Keystone Custodian S - 4	7.17	7.83	
Le Fonds P.E.P.	4.10	4.45	
Lexington Research	17.58	19.21	
Mass Inv. Growth Stocks	12.92	14.12	
Mass Investment Trust	17.47	19.06	

NORTHERN AND CENTRAL GAS CORPORATION LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avais est par les présentes donné qu'un dividende de 12.5 cents par action ordinaire de la compagnie sera payé le 1^{er} décembre 1968, aux détenteurs immatriculés des actions ordinaires à la clôture des affaires le 15 novembre 1968.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le secrétaire
W.R. HOWARD

Toronto, Ontario
5 septembre 1968

TEXACO CANADA (TEXACO) LIMITED

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES NO. 119

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende de vingt cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur au pair, de Texaco Canada Limited pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1968, payable le 30 novembre 1968, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 octobre 1968.

Par ordre du Conseil
J.R.C. BOYCE
Secrétaire

Montréal, Québec
20 septembre 1968

Par ordre du Conseil
Le secrétaire
R.A.C. HENRY

Lachine, Québec
le 24 septembre 1968

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. L.TÉE

Filiale de la Banque Nationale de Paris

Financement d'opérations de commerce international

Dépôts à demande et à terme en toutes monnaies

Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria/Tél.: 866-8712
Québec: 500 est. Grande-Allée/Tél.: 529-0457

Notre nouvelle succursale à St-Hyacinthe

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture de notre nouvelle succursale de St-Hyacinthe sous la responsabilité de Monsieur Réal Nadeau. Par l'intermédiaire d'un groupe de filiales, nous sommes en mesure de fournir à toute notre clientèle un service complet en valeurs mobilières. Située au 1555 Girouard Edifice La Survivance St-Hyacinthe Téléphone 773-3709

Dominion Securities (Québec) Limitée
(COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES)

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours journaliers par la PRESSE CANADIENNE											
Ventes Mont Bas Form. Ch.					Ventes Mont Bas Form. Ch.						
Industrielles					Mines						
Am. Met. Int	1000	350	350	-25	Cargomet	14800	55	53	54	+2	
Blue Bon	4315	335	330	330	-5	Credito	1000	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+1
Can. Sec. A	1800	300	300	300	+10	Daerling	7500	10	9 1/2	10	+1
Com. Hold	6050	55 1/2	55 1/2	55 1/2	+1	Daerling	1000	7	7	7	+1
Commodore	1410	9 1/4	9	9 1/4	-1	Dom. Expt	3550	45	43	45	-1
Com. D. Sec. A	500	110	110	110	+10	Dom. Lease	7000	23	23	23	-2
Crawford On	500	85	85	85	-15	Dumont	2500	16	16	16	-1
Credit St A	500	250	250	250	-15	Dumont	2500	16	16	16	-1
Danco Ltd	150	113 1/2	113 1/2	113 1/2	+1	Dunlop Cpr	2400	11 1/2	10 1/2	11 1/2	+1
Drum Weid	100	56	56	56	+1	Eagle Mine	1125	530	525	525	-10
Fiscal	100	9 1/4	9 1/4	9 1/4	+1	Emp. Miner	13	12	13	+2	
Fleet Mfg	500	400	400	400	-10	Famp. Mine	1000	12	10	10 1/2	+1
Furong	300	310	310	310	-10	Fidelity	3600	36	35	35	-2
Furong Pr	300	400	400	400	+25	Finn. Rock	1500	11	11	11	-1
Grisso	900	17	16 1/2	16 1/2	-15	Gen. Lake	400	240	235	235	-5
Inspirat	250	19	19	19	-1	Gen. Lake	400	240	235	235	-5
Kent	200	331	30	31	+1	Guar. Min	7250	63	61	62	+1
Kudak P	2000	80	76	80	+4	James Bay	9500	140	138	139	+5
Lab. Accep	1000	52	52	52	+2	Kellic	1500	14	14	14	+1
Magnetics	10500	45	43	45	+25	Longside	2000	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+1
Met. Roy. Rch	58 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+1	Lith. Corp	100	220	215	215	-5
Peace Riv	210	15	15	15	-5	Louanna	28500	22	20 1/2	21	-2
Select Fin	200	325	325	325	-25	Mid. Chib	300	15	15	15	+2
Spartan	10200	120	115	120	+5	Melpa	900	220	215	215	-5
Superpack	100	119	119	119	+1	Miro	125700	24	19 1/2	24	+5
Tor. Lon. Inv	500	360	360	360	-10	Montango	29000	26	24	25 1/2	+1
Van Der Hf	1750	112 1/2	112 1/2	112 1/2	+1	Molyden	10000	250	250	250	+30
						Mt. Pleast	1076	11	11	11	+1
						Muscoco	300	15	15	15	+1

BOURSE DE NEW YORK

[illegible]

Michel Kazanovitch
L'Hydro-Québec annonce la nomination de monsieur Michel Kazanovitch à la poste de coordonnateur pour l'Hydro-Québec du projet d'aménagement des chutes Churchill.

Avant sa nomination, monsieur Kazanovitch était attaché à la Direction générale Génie à titre d'ingénieur de chantier.

TABLES AGRÉES

MEMBRES DE
TABLES AGRÉÉS THE INSTITUTE OF CHART
C ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --
ellor, C.A., Directeur Administratif
 grées, 630 ouest, rue Lauchetière - Tél. 8

ARCHAMBAULT, MARCHAND
BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR
& CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, I.S.C., C.A.
Jacques Bruneau, C.A.
159 a., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION
& ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE, 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE
& ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Boudrias, C.A. B. Pelletier, C.A.
J. Allard, C.A. J. Marcel Durost, C.A.
Tous Jura, C.A.
édifice Banque Canadienne Nationale,
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 1, Qué. - 844-4443

BENOIT, DURE, BERTRAND,
PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
J.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Dure, C.A. A. Paquette, C.A.
Édifice Le Chénier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BELANGER
& ASSOCIÉS
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.
En collaboration avec:
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ÉCONOMIQUES ET
COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY
BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marc Bisson, C.A.
50 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
I.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Comand, C.A. H.M. Caplan, C.A.
J. Carrière, C.A. M.A. Danaga, C.A.
W.A. Finkler, C.A. J.O. Finley, C.A.
R.B. Glick, C.A. A.W. Gilman, C.A.
C. Gintari, C.A. J.P. Groveland, C.A.
D.P. Keeping, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
J. Normandeau, C.A. B. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,
Windsor, Port Arthur, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE
& ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Grotreau, C.A.
822 Est. rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE,
CHARETTE & CIE
Associés-résidents
Montréal - Québec
Jean-Frédette, C.A. J. Guy Charette, C.A.
Roger Paquet, C.A. Martin Lacombe, C.A.
Robert Mercier, C.A. J. Claude Racette, C.A.
Paul Bellefleur, C.A. Gilles Fausse, C.A.
Monique Mercier, C.A. Jean-Paul Béri, C.A.
507 Place d'Armes
Tel: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL
& L'ESTRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tel. 384-1890

DENIS, DESMARIS,
HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., I.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., I.S.C., C.A.
Olivier Saville, B.A., I.S.C., C.A.
Germain Desmaris, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DUCHARME, GOULET
& CIE
Comptables agréés
J. Omar Ducharme C.A.
Gaston Goulet, C.A.
1252 Est. rue Beaubien,
Suite 102,
Montréal 35, 270-4196

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS
ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Georges A. Preno-vost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Pierre Lacombe, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est. boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT
GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Calouga, Toronto, Brantford,
Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est. boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU,
ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Swiss Allard, C.A.
Roger Martin, C.A.
A. Urbain, C.A.
Pierre L. Lagout, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés,
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
Marcel Hume, C.A.
Robert Hume, C.A.
2235 est. rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LAVALLEE, BÉDARD,
LYONNAIS, GASCON,
LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallee, C.A. R. Lyonnais, C.A.
I. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A.
P. Bédard, I.S.C. D. Crook, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poupart, C.A.
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tel: 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN
& BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tel: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON,
VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & DO
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes du Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et
aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (Suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A. A. Roussel, C.A.
J.J. Lecavalier, C.A. G. Lefebvre, C.A.
Associés résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

MCDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, GUY,
POIRIER, BOURGEOIS,
GUENETTE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, I.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, I.S.C., C.A.
Guy Messier, I.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houle, B.A., C.A.
Guy Guenet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Real Manville, C.A.
Gilles Blandin, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Villa Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria.

PROULX, D'ORSONNENS & Cie
Comptables agréés
Renée Proulx, B.A., C.A.
Guy d'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
V.I. 4-3017

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARE & CIE
Associés de la firme nationale
RAYMOND CAMPBELL BELANGER
WALTON CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal 3, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic,
Rouyn, Toronto, Hamilton, London,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penticton.

RIDDELL, STEAD, GRAHAM
& HUTCHISON
McIntosh
Main Lafrents & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton,
Halifax, Hamilton, London, Montreal,
New Westminster, Ottawa, Québec,
Regina, St-Jean (N.B.), Toronto,
Vancouver, Winnipeg.

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTE,
LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY &
SMART ET CHABOT,
FORTIER & HAWAY
Comptables agréés
Édifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Cap-de-la-Madeleine, Montréal,
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,
Winnipeg, Regina, Saskatoon,
North Battleford, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria,
Nassau, Bahamas,
États-Unis, Grande-Bretagne
et autres pays du monde

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Incorporant les sociétés suivantes:
W. J. Adamson & Co.
Aime Galarneau et Compagnie
Gunn, Roberts & Co.
Madeline Hux & Co.
Thorne, Mulholland, Hewson
& McPherson
Bureaux à travers le Canada
Correspondants dans la plupart
des pays du monde
Suite 2604
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué

l'information



L'Auberge des 4 Vents vient de s'assurer les services d'un moniteur chevronné de l'Association des Moniteurs de Ski du Canada en la personne de Jean Aubert comme directeur de l'Ecole de Ski du Mont Jasper.

Jean Aubert a fait ses débuts avec la Patrouille sur skis St-Jean et devint moniteur amateur après avoir suivi avec succès les premiers cours d'expression française donnés par l'Association des Clubs de Ski de Montréal. Par la suite, en 1964, il devint moniteur professionnel et travailla dans différents centres de ski et prit ainsi l'expérience nécessaire pour devenir assistant-directeur au Mont Alouette et au Mont Fugère. Il fut ensuite directeur de l'Ecole de Ski du Mont Chevreuil. Pendant ce temps, il travailla activement pour l'Association des Clubs de Ski de Montréal à la formation de moniteurs amateurs étant responsable de l'aspect technique des cours. Il est aussi un des directeurs de l'Association des Clubs de Ski de Montréal et de l'Association des Clubs de Ski du Québec et fait partie de la commission permanente de l'enseignement au sein de ce dernier organisme. D'plus, il s'occupe activement de l'école de Ski Montréal. Son rêve le plus cher est de rendre le ski accessible à tous même aux moins fortunés et il y travaille avec acharnement depuis plus de 10 ans. Ce rêve était aussi le nôtre, nous sommes heureux de nous assurer les services de Jean Aubert afin que nos amis les skieurs puissent bénéficier de son expérience et de ses conseils.

Al Miller retourne à Hamilton

HAMILTON — Les Tiger-Cats de Hamilton ont offert au repêchage l'aider défensif américain Roy Davis en vue de faire une place au second de ligne Al Miller.

Miller, un porte-couleur des Tiger-Cats en 1965, était passé aux Blue Bombers de Winnipeg, de la Conférence de l'ouest, en plus de faire de courtes apparitions avec les Roughriders de la Saskatchewan et les Rough Riders d'Ottawa.

La direction des Tiger-Cats a annoncé que Miller serait en uniforme samedi soir à Edmonton ainsi que lundi à Vancouver.

Chez les Alouettes, on a congédié Fritz Greenlee, hier.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE

3 ans et plus - A réclamer pour \$1,750 - BOURSE: \$1,700
1. Come On Champ R. Pion 2-1
2. Porteur G. Pion 2-1
3. Sassy Bull T. Green 4-1
4. Kiamatcha J. Bacon 8-2
5. Lake George C. R. Pion 8-2
6. Nolla D. Elliott 6-1
7. Bella Angela W. Kennedy 10-1
8. With North R. Pion 12-1
9. Lady Speed J. Bacon 6-1
10. Ross T. Lee 20-1

DEUXIEME COURSE

3 ans et plus - A réclamer pour \$1,750 - BOURSE: \$1,700
1. Devoir D. Elliott 2-1
2. Bahamas Process Pas nommé 3-1
3. Noratan T. Corrick Jr 4-1
4. Flaming Star V. Espinosa 5-1
5. Whirling North D. Denno 6-1
6. E. Jays Grey J. Bacon 8-1
7. Little Octopus R. Pion 8-1
8. Cat Nap L. Duffy 10-1
9. Look Out World M. Ferro 10-1
10. Pion Hum J. Anderson 12-1

TROISIEME COURSE

3 ans et plus - A réclamer pour \$1,750 - BOURSE: \$1,800
1. South Park D. Michau 2-1
2. Who Money D. Denno 3-1
3. His Andy W. Kennedy 4-1
4. Swan Creek V. Espinosa 5-1
5. Dandelion J. Bacon 6-1
6. April Wind J. Anderson 8-1
7. Just Sailed P. Griffin 10-1
8. La Canaille R. Pion 10-1

QUATRIEME COURSE

3 ans et plus - A réclamer pour \$1,750 - BOURSE: \$1,800
1. Foreward J. Bacon 2-1
2. Jolly Monarch C. Ledezma 3-1
3. French Lesson D. Denno 4-1
4. Callison V. Tartaglia 5-1
5. Grey Card T. Corrick Jr 6-1
6. Bright Glance R. Pion 8-1
7. Fair Dandy D. Duffy 12-1
8. Cat Story D. Elliott 12-1

CINQUIEME COURSE

3 ans et plus - A réclamer pour \$1,750 - BOURSE: \$1,800
1. Speedy Wheeler J. Anderson 2-1
2. High Offshoot J. Bacon 3-1
3. Champignon C. Ledezma 4-1
4. Tropical King R. Blanton 5-2
5. Kings Return C. Potts 6-1
6. Randy Sue D. Elliott 8-1
7. Drag Phi T. Corrick Jr 8-1
8. Our Paul M. Ferro 10-1

SIXIEME COURSE

2 ans et plus - A réclamer pour \$2,500 - BOURSE: \$2,500
1. Thirty Grand R. Pion 2-1
2. Bengal R. Pion 2-1
3. Laura Lane M. Laporte 3-1
4. Count Stick D. Duffy 4-1
5. Dew On Rose T. Inoue 5-1
6. Towen Call C. Ledezma 6-1
7. Edan Vital J. Anderson 8-1

SEPTIEME COURSE

CANADIAN NATIONAL RECREATION ASSOCIATION - 3 ans et plus avec allocations - 6/6 furlongs - BOURSE: \$3,000
1. Pass N Boots R. Pion 2-1
2. Feast of Famine C. Potts 3-1
3. Maroon Grace D. Michael 7-2
4. Landy Dee B. Bradfield 7-2
2. Carillon J. Bacon 6-1
3. Annie Kate M. Ferro 10-1

HUITIEME COURSE

3 ans et plus - A réclamer pour \$1,750 - BOURSE: \$1,800
9. Lili Eddy R. Pion 3-1
1. Manquero M. Laporte 4-1
2. No 227 J. Anderson 5-1
3. The Strangler D. Michael 6-1
4. L'Esperance C. Ledezma 6-1
5. Wickburg J. Bacon 8-1
6. Loredi K. Pichette 10-1
10. So Good L. Duffy 12-1
4. Windan M. Ferro 12-1
2. Last Dollar T. Inoue 20-1

Le syndicat de la fonction publique fait la cour aux joueurs de la LNH

OTTAWA — Les athlètes professionnels à bout de patience par suite du despotisme de leurs patrons concernant la façon de se raser et de s'habiller n'auront plus besoin de courber l'échine: le Syndicat canadien de la fonction publique a promis de venir à leur aide.

Le président national du SCFP, M. Stanley Little, a en effet déclaré que son syndicat est prêt à accorder une charte à tout groupe d'athlètes professionnels qui en formuleraient la demande.

Il a ajouté que, si les athlètes considèrent qu'il est de leur devoir de lutter pour la dignité humaine de toute personne qui travaille, quelle que soit sa profession.

Quand on permet l'achat et la vente d'athlètes professionnels comme s'il s'agis-

sait de bétail et qu'on ose leur prescrire comment se coiffer et s'habiller, on porte atteinte à la dignité de tous les travailleurs.

"Et quand on leur refuse le droit de se servir de leurs dons pour donner leur adhésion aux produits commerciaux de leur choix, il s'agit d'une atteinte à leurs droits élémentaires en tant qu'êtres humains."

Il a rappelé que les joueurs professionnels de soccer en Grande-Bretagne possèdent déjà leur propre syndicat, affilié au Trade Union Congress l'équivalent britannique du Congrès du travail du Canada.

Les joueurs britanniques ont droit à un pourcentage de la transaction, lorsqu'ils sont vendus à une autre équipe. Ils ont en outre droit à une méthode reconnue de redressement des griefs qui les met à l'abri des traitements indignes et empêchent leurs employeurs de leur faire la loi en dehors de leur travail.

M. Little a ajouté que le personnel technique du SCFP,

qui inclut des négociateurs et des experts en recherche et en droit, se fera un réel plaisir de mettre fin aux "méthodes d'emploi moyenâgeuses" qui font de l'employeur le propriétaire absolu de ses employés.

Le SCFP représente 115.000 travailleurs canadiens de toutes professions, allant des script assistants de Radio-Canada aux pilotes d'hélicoptère de l'Hydro-Québec et aux scaphandriers de la ville de Vancouver.

CHASSE GENERALE

	Males	Femelles	Jeunes	Total
Abitibi	71	18	7	96
Chicoutimi	5	0	0	5
Hull	13	10	0	23
Quebec	6	2	2	10
Sept-Îles	22	12	0	34
Temiscamingue	65	23	1	89
Trois-Rivières	38	6	1	45
Montréal	93	52	6	151
	313	123	17	453

(69.1 p.c.) (27.1 p.c.) (3.8 p.c.) (100 p.c.)

Eddy Gagnon possède une pièce rare!



M. Eddy Gagnon, d'Arvida, bien connu des sportifs de la région du Saguenay, possède dans son attelage une pièce exclusive que les mordu de la pêche pourraient lui envier. Il s'agit d'un canot d'aluminium, probablement le plus ancien au monde encore en usage. Ce qui le rend encore plus précieux, c'est que M. Gagnon l'a fait lui-même.

Un jour en 1934, il apprend que deux Américains avaient construit un canot en aluminium. "Voilà ce qu'il me faut", se dit Eddy qui avait toujours désiré une embarcation légère, rapide, résistante pour ses excursions de pêche. Aidé d'un ami spécialiste en soudage de l'aluminium, il construisit donc son canot.

Depuis 34 ans qu'elle existe, l'embarcation en a fait des voyages de pêche et en a eu des aventures!

Bien sûr, le canot a subi quelques bosselures mais il est encore utilisé aujourd'hui par la famille Gagnon et ses amis sur les cours d'eau des environs d'Arvida tels le Saguenay, la Mistassini, la Péribonka et la Sainte-Marguerite.

On comprendra l'intérêt de M. Eddy Gagnon pour l'aluminium si on songe qu'il travaille depuis 43 ans dans la plus grande usine d'électrolyse d'aluminium au monde, celle de l'Aluminium du Canada, Ltee à Arvida.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS

Avis est donné par ces présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec qu'un contrat de vente, cession et transport à Affiliated Factors Corp. de toutes les dettes, présentes et futures, payables à William Ziff & Son Ltd., daté le 16 septembre, 1968, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19 septembre, 1968, sous le numéro 2091111. Le 25 septembre, 1968. Affiliated Factors Corp.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 757637

JEAN-GUY LAFRENIERE, bourgeois, demeurant et domicilié au numéro 4298-A, rue St-Jacques à Montréal, ville et district.

Demandeur.

-vs-

DENIS O'SHEA, bourgeois, demeurant et domicilié au numéro 3406, rue Beaconsfield, à Montréal, Ville et district.

-et-

MURRAY HILL LIMOUSINE SERVICE LIMITED, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec, au numéro 1380, rue Barré, à Montréal, ville et district.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DENIS O'SHEA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 25 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS

Protonotaire C.S.M.

Me. Robert Desjardins,

4515 ouest, rue Notre-Dame,

Montréal, P.Q.

Procureur du demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 757530

CRELINTEN FRUIT COMPANY, compagnie incorporée selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal.

Demanderesse

-vs-

FLORIDA EAST COAST RAILWAY COMPANY, une compagnie incorporée selon les lois de l'Etat de la Floride, un des Etats-Unis d'Amérique et ayant son bureau chef et principale place d'affaires à St. Augustine, Floride, un des Etats-Unis d'Amérique.

Demanderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse FLORIDA EAST COAST RAILWAY COMPANY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 23 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS

P.C.S.M.

ROBINSON, SHEPPARD, DRYMER & SHAPIRO

Avocats,

Suite 612,

Place Victoria,

Montréal, P.Q.

PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

AVIS

Avis public est par les présentes donné que la sous-signée tant personnellement que dans sa qualité de tutrice à son enfant mineur, Anne Lisa Epstein, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Rudolph Rolf Epstein, en son vivant administrateur domicilié à la ville de Mont Royal au numéro 144 Normandy Drive; et que la requête du sous-signé pour lettres de vérification sera présentée à la Division de Pratique, Cour Supérieure, Palais de Justice, 155 rue Notre-Dame est, le 29 octobre, 1968, à dix heures et quart de l'avant-midi; et que toute personne intéressée devait se conduire en conséquence.

Montréal, Québec le 20 septembre, 1968.

DAME ELEANOR

BLAKESLY EPSTEIN

veuve du dit

Rudolph Rolf Epstein

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL

No 1257

DAME MATHILDA POMERLEAU institutrice, résidant et domiciliée à 169, 10e Ave. sud, Cité de Sherbrooke, district de St-François,

Requérante

-vs-

ROSAIRE POULIN, domicilié dans le district de Montréal à une adresse inconnue.

Intimé

AVIS PUBLIC

Il est ordonné à l'intimé Rosaire Poulin, de comparaître, en cette cause, dans les soixante (60) jours et il est informé qu'une copie de la requête en divorce, a été laissée à son intention, au Greffe des divorces du district de Montréal.

Montréal, le 23 septembre 1968

JACQUES PERRON

Registraire C.S. Montréal

(Division des Divorces)

Mes Martineau, Walker, Allison

Beaulieu, Tetley & Phelan

3400 Place Victoria

Montréal, P.Q.

Avocats de la requérante

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 142 357

LE COMITÉ CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal,

Demanderesse

-contre-

ROLF SCHUETT, faisant affaires seul sous le nom et raison sociale non enregistré de MODERN INTERIOR DESIGNS, autrui/de la cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à ROLF SCHUETT à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 septembre 1968

CLAUDE DUFOUR

GREFFIER-ADJOINT

MM. LEBOEUF, FOREST & FERRON,

Avocats,

3610 ouest rue Jean-Talon

Montréal, Qué.

AVOCATS DE LA DEMANDERESSE

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 10461

GILBERTE LAURIN, ménagère dans les ville et district de Montréal

Requérante

dans la succession de Josaphat Laurin, domicilié dans les ville et district de Montréal, décédé ab intestat le 26 octobre 1966

AVIS

PRENEZ AVIS, qu'une requête demandant des lettres de vérification dans l'affaire ci-haut mentionnée sera présentée pour adjudication le 5 novembre 1968, à 10.00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu devant cette cour, siégeant en chambre 31, Palais de Justice, à Montréal, et veuillez agir en conséquence.

Montréal, le 24 septembre 1968

PARENT, BELAND & LAFOREST

Procureurs de la requérante

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 754689

CLAIRE GIROUX, épouse commune en biens de GERARD LAPORTE, ménagère des cité et district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

GERARD LAPORTE, domicilié et résidant à 1901, boul. de Maisonneuve, app. 2043, des cité et district de Montréal,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Gérard Laporte, est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 24 septembre 1968

WILFRID BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

Division des Divorces

Montréal

No 143

DAME MARIE RITA GAUVIN ménagère, domiciliée et résidant au 3340 Bahama, ville Brossard, district de Montréal,

Requérant

-vs-

JOSEPH LUCIEN NOEL, domicilié au 336, Woodville Lancaster Rd., Tracadie, Province du Nouveau Brunswick.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Joseph Lucien Noël est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à l'intention de l'intimé. Prenez plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 25 septembre 1968

G. S. CHALLIES

J.C.S.M.

Mes Picard, Martel, Brassard

Deschamps, Cantin & Cantin

Avocats,

Chambre 900

200, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Procureurs du requérant

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

No 1252

Dame GISELE RIVARD, commerçante domiciliée à 1660 rue Dauphin, Duvernay, Ville de Laval, district de Montréal,

Requérante.

-vs-

MARCEL ROBERT, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, MARCEL ROBERT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en divorce a été laissée au Greffe de la division des divorces à Montréal à l'intention de l'intimé.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de produire et de signifier votre Comparution ou Contestation dans le délai ci-haut mentionné, la requérante procédera par défaut à obtenir contre vous un jugement de divorce.

MONTREAL, le 25 septembre 1968

GEORGE S. CHALLIES

Juge en chef adjoint C.S.M.

BEAUPRE, TRUDEAU ET SYLVESTRE,

Avocats,

Suite 605, 360 St-Jacques, Montréal,

Procureurs de la requérante

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 145034

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1980 ouest, rue Sherbrooke, dans la cité et le district de Montréal.

Demanderesse

-contre-

GIACINTO GENTILE, autrefois résidant au 2720 rue Taillon, dans la cité et le district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à GIACINTO GENTILE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 21 septembre 1968

CLAUDE DUFOUR

l'information

sportive

Plusieurs joueurs, dont Hull et Mikita, tardent à signer leur contrat dans la LNH

Allen, 1er Noir instructeur aux E-U

LAS VEGAS — Pour la première fois dans l'histoire du football professionnel aux États-Unis, un Noir a été nommé instructeur en chef d'une équipe.

Il s'agit de Duane Allen, qui vient d'être engagé comme ins-

tructeur en chef des Cowboys de Las Vegas, une équipe de la ligue continentale.

Allen qui est âgé de 40 ans, est un ancien porte-couleur des Rams de Los Angeles et, des Bears de Chicago, de la ligue nationale.

TORONTO — A deux semaines de l'ouverture de la saison 1968-69 dans la ligue Nationale de hockey, quelques instructeurs et gérants éprouvent de sérieuses difficultés à s'entendre avec certaines vedettes de l'an dernier.

Tommy Ivan, le gérant général des Black Hawks de Chicago, est certainement celui qui a le plus de maux de tête par le temps qui court. En effet les deux super-vedettes des Hawks, Bobby Hull, le seul joueur de la ligue à avoir connu trois saisons d'au moins 50

but et Stan Mikita, un des joueurs de centre les plus productifs dans l'histoire de la ligue Nationale et l'unique joueur de l'histoire à avoir reçu trois trophées individuels dans la même saison, ne sont pas encore tombés d'accord avec la direction et refusent toujours les offres de Tommy Ivan.

Pour achever le tableau, le centre Hubert Martin n'a toujours pas signé son contrat.

Les Bruins de Boston sont dans une situation identique alors que Ted Green, Eddie Shack et Ed Westfall dont également refusé les offres de la direction.

A Oakland, il ne reste plus qu'un joueur réfractaire, il s'agit de l'ailier droit Billy Hicke.

Les Seals, ont annoncé que trois nouveaux joueurs ont accepté les conditions de la direction et signé leur contrat pour la prochaine saison.

Il s'agit des joueurs d'Attaque Ted Hampson et Gary Jarrett ainsi que du défenseur Aut Erickson.

De plus les Seals, ont envoyé le joueur de défense Tom Thurlby aux Canucks de Vancouver, de la ligue de l'ouest.

Ils ont également congédié cinq joueurs amateurs qui étaient présents au camp d'entraînement. Parmi ceux-ci on peut citer Denny Maloney, qui jouait l'an dernier avec l'équipe du College Loyola de Montréal.

Sottises de Campbell!

CALGARY — Ron Butlin, président de l'Association canadienne de hockey, a qualifié de "véritable sottise" la déclaration du président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, voulant que les joueurs de l'ACH éprouveraient des difficultés à faire le saut dans le hockey professionnel.

Campbell a déclaré à Toronto mardi que la LNH n'appuierait que la CAHA, car "nous croyons qu'il ne doit exister qu'un organisme en charge du hockey amateur".

Des propriétaires de franchises juniors dans l'Ouest et l'Ontario se sont séparés de la CAHA en mai dernier et ont formé l'ACH.

Baseball

LANCEURS PROBABLES

Ligue Nationale

Philadelphie (James 4-4) à New York (McAndrew 4-7); (15)
Pittsburgh (Moose 8-10) à Chicago (Holtzman 10-14)
San Francisco (Perry 15-15) à Cincinnati (Culver 11-10); (15)
Los Angeles (Osteen 12-18) à Atlanta (Reed 11-10); (15)
Houston (Duerker 12-14) à St. Louis (Gibson 21-4); (15)

Ligue Américaine

New York (Verbanic 6-6) à Boston (Ellsworth 15-7); (15)
Washington (Coleman 11-16) à Detroit (Miller 9-6); (15)
Minnesota (Kaat 14-11) à Oakland (Dobson 11-14); (15)
Chicago (Harlen 11-14) à California (Messersmith 4-1); (15)
Cleveland (Hargan 8-15) à Baltimore (Nelson 4-2); (15)

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	G.	P.	Moy.	Diff.
x St. Louis	95	64	.597	-
San Fran.	86	73	.541	9
Cincinnati	82	77	.516	13
Chicago	81	78	.509	14
Atlanta	80	79	.503	15
P'burgh	80	79	.503	15
L. Angeles	74	85	.465	21
P'delphie	74	85	.465	21
New York	72	87	.453	23
Houston	71	88	.447	24
x champions.				

Ligue Américaine

	G.	P.	Moy.	Diff.
x Detroit	103	56	.648	-
Baltimore	90	70	.563	13 1-2
Boston	85	74	.535	18
Cleveland	85	74	.535	18
New York	81	78	.509	22
Oakland	80	79	.503	23
Minnesota	78	81	.491	25
Californie	66	93	.415	37
Chicago	65	94	.409	38
Wash'ton	62	96	.392	40 1-2
x champions				

Le monde du sport a aussi ses raisons de pleurer la mort de M. Johnson...

Partout, hier au Québec, on a ressenti une grande tristesse à l'annonce-choix du décès subit du premier ministre de la province, l'honorable Daniel Johnson. Comment en effet demeurer impassible à l'annonce d'une nouvelle aussi tragique et inattendue. Dans le même temps, comment aurait-on pu demeurer insensible devant l'éloge infiniment touchant qu'a fait M. Jean-Jacques Bertrand à l'endroit du premier ministre disparu.

Ironie du sort, M. Johnson a succombé à une crise cardiaque à l'aurore d'une journée qui se voulait mémorable en réjouissances, étant celle réservée pour les cérémonies d'inauguration de Manic 5, que le défunt devait présider sur le coup de midi. La Divine Providence en ayant dé-

de perdre à eu la distinction d'être le premier qui, véritablement, ne se soit pas satisfait que de mots, de poignées de mains et de beaux projets.

Après avoir inclus la création d'un ministère des sports et loisirs (longtemps réclamé par le public sportif) à son programme électoral, le grand disparu s'est ensuite fait fort de réaliser le rêve, par la mise en place des structures essentielles sans l'aide desquelles l'objectif ne saurait être atteint.

Les structures, elles sont déjà en place, ou sur le point d'être complétées. C'est ainsi qu'on a assisté à la création d'un organisme voué à enfanter le ministère des sports: le Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dirigé par

CONTACT

Roger LABONTÉ

cidé autrement, cette journée passera plutôt à l'histoire comme ayant été l'une des plus tragiques de la révolution culturelle québécoise. Je laisse à d'autres personnes mieux qualifiées le soin d'analyser la situation nouvelle qui surgit dans la Belle Province, car tel n'est pas mon propos.

Les hommes publics pleurent aujourd'hui M. Daniel Johnson, et commencent déjà à mesurer l'immense vide qu'il laisse à combler dans la vie québécoise. Mais il est aussi une autre tranche importante de la population qui ne peut cacher sa peine devant ce départ prématuré de M. Johnson de la vie publique, et de la vie tout court, et c'est celle du monde du sport.

C'est que le monde du sport doit au célèbre disparu beaucoup! Le monde du sport doit à M. Johnson de l'avoir écouté, de s'être porté fréquemment à l'écoute de ses préoccupations journalières. Il en est résulté que le premier ministre que l'on vient

M. Yves Bélanger, lequel est secondé par MM. Louis Chantigny et Pierre Duceppe.

Après des mois d'enquêtes, de pourparlers, le HCJLS est sur le point d'accoucher, et c'était le désir de M. Johnson d'annoncer la création du ministère des sports dès l'ouverture de la prochaine session!

Qu'adviendra-t-il maintenant de tout cela, on n'en sait trop rien. Ce serait sottise que de s'arrêter en si bonne route, et on peut être assuré que le ministre délégué par M. Johnson lui-même au HCJLS, M. Jean-Marie Morin, fera en sorte de convaincre son successeur de l'urgence de réaliser le plan tracé par le premier ministre disparu.

Dans l'attente des événements, le monde du sport profite de l'occasion pour se joindre à tous ceux qui déjà ont offert leurs sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Puss N Boots défendra des couleurs nouvelles

Parmi les meilleurs coureurs qui font actuellement campagne à Blue Bonnets, Puss N Boots est sans doute celui sur qui les opinions sont les plus divergentes. Il s'est d'abord créé une réputation à la piste de Fort Erie en quittant le peloton dans le vil de l'action pour aller faire une baginade dans le lac situé dans le champ intérieur. On se demandait alors si ses ancêtres

n'étaient pas des hippocampes...

Après ces événements, tous se demandaient ce qui allait se produire lorsque Pete Maxwell le réclame pour \$1,500 et le ramena à Montréal. Mais quelle ne fut pas la surprise de tous lorsqu'on le vit décrocher trois victoires consécutives avec une fiche de six apparitions au tableau du

mutuel en sept présences en piste.

Ce n'est que dernièrement que Maxwell se décida à le revendre, un peu avant sa dernière course où il termina deuxième derrière Cool Boy Cool. Le vétérinaire entraîneur réalisa un très beau profit puisqu'il a effectué la transaction à \$4,000.

Ce soir, Puss N Boots défendra les couleurs de son

nouveau propriétaire, Harold Standard, qui espère bien connaître autant de succès que Maxwell en a connu avec ce vétérinaire hongrois. Il a de plus été choisi comme favori par le handicapeur de la piste avec une cote à 2 contre 1.

Feast of Famine, le protégé de George Dangerfield est le second pré-favori à 3 contre 1 après les deux secondes.

Une série mondiale dont l'issue dépendra du rendement des lanceurs Gibson et McLain

NEW YORK (PA) — Plus que toute autre chose, l'issue de la Série mondiale 1968, dépendra des duels entre les lanceurs-étoiles Bob Gibson, des Cards de St-Louis, et Denny McLain, des Tigers de Detroit.

Il est à peu près certain

qu'ils s'affronteront lors du premier match à St-Louis mercredi prochain. Ils seront probablement encore les rivaux lors du 4e match à Detroit dimanche et, si une septième partie est nécessaire, ils en feront les frais.

Jusqu'à lundi dernier, les lanceurs des Cards affichaient un avantage sur leurs rivaux de Detroit avec une moyenne de 2.44 points alloués, 61 matches complets et 29 blanchissages contre 2.68-59-19.

Cet avantage paraissait surtout chez les lanceurs de relève avec le gaucher Joe Horner 8-2, et le droitier Ron Willis, 3-2.

Les autres lanceurs de relève des Cards sont Wayne Granger, 4-1, et Mel Nelson, 2-3, mais le gérant Red Schoendienst dispose aussi de Steve Carlton, 13-11, Larry Jaster, 9-13, et Dick Hughes, 2-2 qui ont surtout été utilisés comme lanceurs débutants au cours de la saison.

A l'exception de Don McMahon, 3-1, et John Wyatt, 2-4, les lanceurs de relève des Tigers manquent d'expérience. Pat Dobson, 5-6, et Fred Lasher, 5-1, en sont à leur deuxième saison tandis que John Warden, 4-1, et Daryl Patterson, 2-3, sont des recrues.

McMahon, John Hiller, de Scarborough, Ont., 9-6, et Joe Spurna, 10-10, seront surtout utilisés en relève.

Lanceurs débutants

Les lanceurs débutants seront probablement les suivants: 1ère partie: McLain, 31-6, contre Gibson, 21-9.

2e partie: Mickey Lolich, Detroit, 16-9, contre Nelson Briles, 18-11.

3e partie: Earl Wilson, Detroit, 13-12, contre Ray Washburn, 13-7.

Aucun des lanceurs débutants des Tigers ne possède l'expérience des séries tandis que Gibson a remporté trois matches contre Boston l'an dernier et Briles, un tandis que Washburn a lancé pendant 2 2-3 manches.

On est porté à favoriser Gibson contre McLain en raison de sa puissante balle rapide.

Parce que McLain a lancé plus souvent que Gibson, soit dans 43 parties et 329 manches contre 34 et 295 2-3, son record semble plus impressionnant que celui de son rival.

Joueurs éligibles

NEW YORK — Voici la liste des joueurs éligibles communiquée par les deux équipes qui s'affronteront à partir de mercredi à St-Louis à l'occasion des séries mondiales de baseball 1968.

● Cardinals de St-Louis: lanceurs: Nelson Briles, Steve Carlton, Bob Gibson, Wayne Granger, Joe Hoerner, Dick Hughes, Larry Jaster, Mel Nelson, Ray Washburn et Ron Willis.

Receveurs: John Edwards, Tim McCarver et Dave Ricketts.

Joueurs du champ intérieur: Orlando Cepeda, Phil Gagliano, Julian Javier, Dal Maxvill, Dick Schofield, Mike Shannon et Ed Spezio.

Joueurs de champ extérieur: Lou Brock, Ron Davis, Curt Flood, Roger Maris et Bob Toan.

● Tigers de Detroit: Lanceurs: Pat Dobson, John Hiller, Fred Lasher, Mickey Lolich, Denny McLain, Don McMahon, Daryl Patterson, Joe Spurna, John Warden, Earl Wilson et John Wyatt.

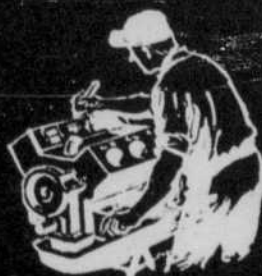
Receveurs: Bill Freehan et Jim Price.

Joueurs de champ intérieur: Norm Cash, Tom Matchick, Ed Mathews, Dick McAuliffe, Ray Oyler, Dick Tracewski et Don Wert.

Joueurs de champ extérieur: Gates Brown, Wayne Comer, Willie Horton, Al Kaline, Jim Northrup et Mickey Stanley.

EXPERT MOTEURS • TRANSMISSIONS DIFFÉRENTIELS

- De toutes sortes, neufs et usages.
- Installation si désiré.
- Garantie de 24 mois ou 24 000 milles à 100%.
- Remorquage gratuit.
- Finance.



Jour: 270-2555 - 270-2956
Soir: 274-8403

1990 est, BEAUBIEN, coin Bordeaux

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

RIEL, BISSENETTE, VERMETTE & RYAN

Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 3.

Maurice Riel, c.r. Albert Bissette, c.r.
Clermont Vermette, c.r. Gerald J. Ryan, c.r.
Jaime W. Dunlop, c.r. Jean-Louis Talbot, c.r.
Georges C. Clermont, c.r. Michel J. Green, c.r.
Jean Lafont, c.r. Nicole C. Moreault, c.r.

Tél.: 866-6743

Adresse télégraphique: RIVERDIN

PHILIPPE GÉLINAS

avocat
6555, Côte-des-Neiges
Tél.: 739-7272

SPÉCIAUX

MEUBLE À PLAN, VERTICAL, À L'ÉPREUVE DU FEU.

SÉPARATION DE BUREAU 68 ET 54 POUCES DE HAUT

BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES

Canada Dactylographe Inc.
7035 AVENUE DU PARC
270-1141

Brevets d'invention

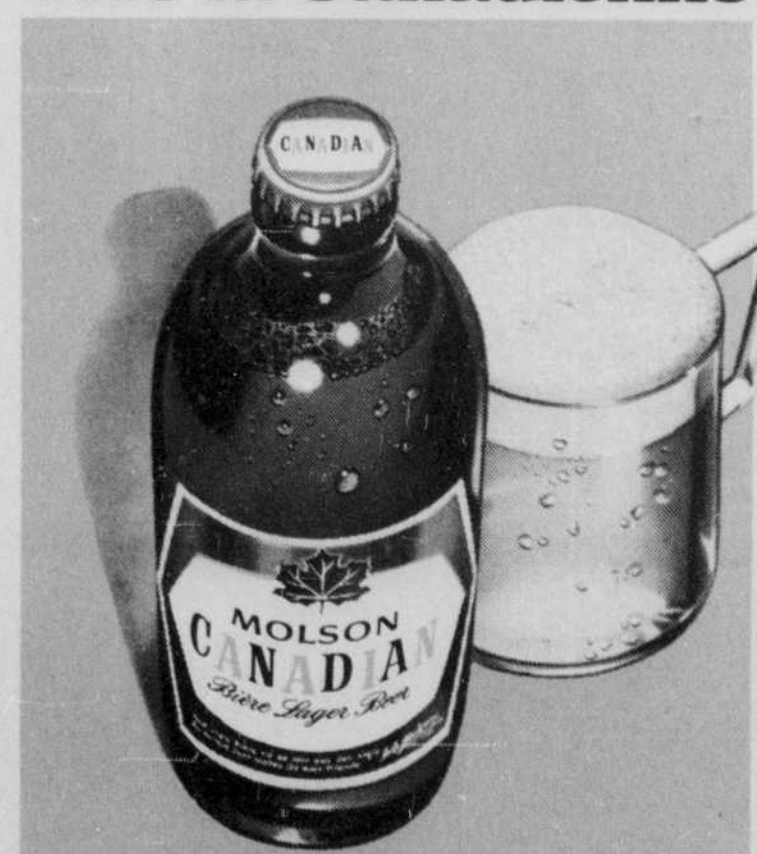
MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

VIVE VIVE

Vive la Canadienne



Une petite Canadienne, ça c'est bon!



Nous regrettons la mort soudaine de
l'honorable Daniel Johnson,

*premier ministre du Québec,
homme d'État courageux,
prêt à lutter pour tout ce
qu'il jugeait bon pour sa province.*